

OCDE
ETUDES ECONOMIQUES

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

AUSTRALIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

AVRIL 1974

STATISTIQUES DE BASE DE L'AUSTRALIE

LE PAYS

Superficie totale (en milliers de km ²)	7 686.8	Population urbaine, en 1971, % du total (villes de plus de 100 000 hab.)	64
Superficie agricole, en 1973, % du total	65.0	Population des villes principales, au 30-6-1972 (1 000) :	
Superficie cultivée, y compris les herbages temporaires, en 1973, % du total	5.6	Sydney	2 851
		Melbourne	2 544
		Brisbane	888
		Adelaide	855
		Perth	725

LA POPULATION

Population, au 30-6-1973 (1 000)	13 132	Population active civile occupée, en 1973 (1 000)	5 640
Densité au km ²	1.7	dont : Agriculture	407
Taux d'accroissement naturel, par 1 000 habitants, moyenne 1962- 1972	11.7	Industrie	2 004
Taux du solde net des migrations, par 1 000 habitants, moyenne 1962- 1972	4.7	Autres	3 229

LE PARLEMENT

Composition de l'actuel parlement :

Partis	Sénat	Chambre des représentants
—	—	—
Parti agraire australien	5	20
Parti libéral australien	21	38
Parti travailliste australien	26	67
Parti travailliste démocrate australien	5	—
Autres	3	—
Total	60	125

Actuel gouvernement : Parti travailliste australien

Prochaines élections générales pour la Chambre des représentants : au plus tard en décembre 1975

LA PRODUCTION¹

Produit intérieur brut, en 1973 (millions de dollars aust.)	40 983	Formation brute de capital fixe, en 1973 :	
PIB par habitant (dollars des États-Unis)	4 437	en pourcentage du PIB	23.6
		par habitant (dollars des États- Unis)	1 045

SECTEUR PUBLIC, en % du PIB, en 1973¹

Dépenses en biens et services ²	21.9	Recettes courantes	30.5
Transferts courants	10.3	dont : Impôts directs	15.1

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations ¹		Importations ¹	
Principales exportations en 1973, % du total :		Principales importations en 1973, % du total :	
Produits alimentaires et animaux vivants	31.2	Machines et matériel de transport	36.1
Matières premières autres que les combustibles minéraux	34.0	Articles manufacturés classés par matières	21.7
Articles manufacturés classés par matières	5.7	Articles manufacturés divers	11.5
Machines et matériel de transport	8.0	Produits chimiques	10.3

LA MONNAIE

Unité monétaire : le dollar australien

Unité monétaire par dollar
des États-Unis, depuis
sept. 1973 : 0.6723

1 Année fiscale se terminant le 30 juin.

2 Consommation et investissements. Y compris les entreprises publiques.

NOTE On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

AUSTRALIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), qui a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.

Les Membres de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie est associée à certains travaux de l'OCDE et notamment à ceux du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement.

*
* *

L'examen annuel de la situation de l'Australie par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement de l'OCDE a eu lieu le 21 février 1974

© Organisation de Coopération et de Développement Économiques. 1974.

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :

M. le Directeur de l'Information, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
I L'évolution récente et les perspectives à court terme	6
La reprise s'accroît	7
L'amélioration de la balance extérieure	12
La réapparition des pressions inflationnistes	15
Le resserrement de la politique économique	20
Les perspectives	28
II Le secteur public dans l'économie	31
L'expansion du secteur public et son étendue	31
Les mouvements de prix dans le secteur public	37
III Conclusions	43
 <i>Annexes</i>	
I Les investissements étrangers en Australie	47
II Contrôle des prix	57
III Chronologie des principaux événements économiques	61

TABLEAUX

TEXTE :

1	Produit national et dépense de la nation	8
2	Balance des paiements	13
3	Prix à la consommation, taux de salaire et gains salariaux	16
4	Principaux facteurs de variation des liquidités primaires du secteur privé	23
5	Élasticité des dépenses du secteur public par rapport au revenu	32
6	Élasticité, par fonction, des dépenses du secteur public	34
7	Évolution des indices implicites des composantes du PIB ventilé par genre d'activité économique	39
8	Structure des coûts de certaines branches d'activité	40
9	Répartition par catégorie socio-professionnelle de la population active occupée	41

ANNEXE STATISTIQUE :

A	Produit intérieur brut, aux prix courants	73
B	Produit intérieur brut, aux prix moyens de 1966-1967	74
C	Revenu et dépense des particuliers	75
D	Marché de l'emploi	76
E	Prix et salaire	77
F	Formation de liquidités	78
G	Recettes et dépenses publiques	79
H	Balance des paiements	80
I	Commerce extérieur — Ventilation par produits et par régions	81

GRAPHIQUES

1	Évolution de la production brute non agricole	9
2	Offre d'emploi globale et régionale	11
3	Termes de l'échange et taux de change	14
4	Indice des prix à la consommation	17
5	Gains et coûts unitaires de main-d'œuvre	20
6	Indicateurs de liquidité	25
7	Évolution de certains taux d'intérêt	27
8	Poids comparatif de la fiscalité en Australie	36
9	Principaux indices de prix implicites de la dépense intérieure	38
10	Inflation et expansion des dépenses du secteur public	42

INTRODUCTION

Le Gouvernement travailliste issu des élections de décembre 1972 a été amené au pouvoir, après vingt-trois années de gouvernements de coalition formés par le Parti libéral et le Parti agraire, sur un programme qui diffère notablement, dans un certain nombre de domaines, de celui de son prédécesseur. Les changements d'orientation politique les plus marquants concernent les affaires sociales et le bien-être, le marché du travail, les interventions des pouvoirs publics dans le secteur des entreprises, les prises de participation et de contrôle étrangères dans l'économie australienne¹, le partage des compétences entre l'État fédéral et les États fédérés. Parmi les mesures déjà prises dans le cadre de la nouvelle orientation de la politique économique figurent une importante réduction uniforme des droits de douane et deux réévaluations unilatérales du dollar australien. Au milieu du mois de janvier 1974, le taux de change effectif de celui-ci avait augmenté de 21 % depuis les réalignements monétaires opérés dans le cadre des Accords de Washington. Ces mesures s'inscrivent dans la ligne du développement économique continu que connaît l'Australie depuis une dizaine d'années, mais le dynamisme singulier qui a marqué plus récemment la conjoncture intérieure et extérieure a certainement contribué à accélérer leur mise en œuvre.

Le Gouvernement n'a pas encore mis au point toutes les modalités de l'action qu'il se propose de mener dans d'autres domaines importants et qui l'amène parfois à aborder un terrain relativement mal connu, où l'étendue de ses pouvoirs constitutionnels reste à définir. Le 8 décembre dernier, le corps électoral a rejeté par référendum un projet d'amendement constitutionnel qui tendait à accorder à l'État fédéral le droit d'intervenir directement dans le domaine des prix et des revenus. Certaines mesures de grande portée ont bien été prises en vue de modifier le dispositif qui régit les investissements étrangers en Australie ainsi que les prises de participation et de contrôle étrangères dans l'industrie minière, mais les modalités de la politique adoptée par le Gouvernement dans ce domaine n'ont pas encore été définitivement arrêtées.

La première partie de la présente étude examine les principaux traits de l'évolution conjoncturelle et des orientations de la politique économique en 1973, en insistant plus particulièrement sur le problème de l'inflation, et évalue les perspectives d'évolution en 1974. Avec la mise en œuvre partielle, en 1973, par le nouveau Gouvernement du programme électoral, l'accroissement des dépenses du secteur public s'est accéléré; la deuxième partie est consacrée à une étude comparative de l'importance et de la progression des dépenses publiques et de leur financement. La troisième partie présente sous une forme

1. La politique à l'égard des prises de participation et de contrôle étrangères évoluait déjà sous le précédent gouvernement.

synthétique quelques-unes des implications que peuvent avoir, sur le plan de la politique économique, les considérations évoquées dans les deux parties précédentes.

I L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES A COURT TERME

A l'époque où a été rédigée la précédente étude¹, l'activité économique donnait déjà, en Australie, des signes évidents de redressement (le renversement de tendance se situe probablement au milieu de l'année 1972), mais la rapidité de la reprise qui a suivi a dépassé la plupart des prévisions. Il en a été de même dans maints pays de l'OCDE. Presque toutes les principales composantes de la demande intérieure connaissent actuellement une vigoureuse progression et la demande d'exportations reste dynamique. Mais l'expansion de la production intérieure est de plus en plus freinée par des pénuries de main-d'œuvre et des manques de matières premières. Stimulées par des mesures spécialement destinées à cet effet, les importations contribuent à atténuer les difficultés d'approvisionnement dans certains secteurs. Dans cette situation, caractérisée par l'intensité des pressions auxquelles sont soumises les ressources, le gouvernement s'emploie à lancer un programme de réformes comportant de vastes incidences sur la structure et l'ampleur des dépenses publiques.

Le rythme d'inflation, qui avait quelque peu baissé en 1972², s'est accéléré tout au long de l'an dernier et a atteint les chiffres les plus élevés que l'on avait enregistrés depuis l'époque où la phase de haute conjoncture liée au conflit coréen battait son plein. Bien qu'il n'ait pas réussi à faire adopter le projet qui lui aurait permis d'intervenir directement sur les prix et les revenus, le gouvernement a lancé une vaste offensive combinée en vue de maîtriser le problème de l'inflation. Les premières indications recueillies inclinent à penser que l'une des mesures ainsi prises — une procédure de justification des prix — a permis d'obtenir jusqu'ici des résultats sensiblement plus importants qu'on aurait pu le penser a priori. La demande reste très dynamique mais les dernières enquêtes indiquent que les ménages comme les entreprises ont tendance à envisager sous un angle un peu moins optimiste les perspectives d'évolution économique des prochains mois. Les réponses recueillies ne sont d'ailleurs pas toujours parfaitement cohérentes. Il semble, pourtant, que l'on s'achemine vers un renversement de tendance. Les incertitudes engendrées par la crise pétrolière au cours des dernières semaines de 1973 — année déjà prodigue d'événements marquants — ont sans doute incité à adopter une attitude plus circonspecte. Produisant elle-même une bonne partie des hydrocarbures qu'elle consomme, l'Australie compte parmi les pays Membres de l'OCDE les moins affectés directement par les menaces de rupture d'approvisionnement en pétrole et par la forte augmentation des prix du « brut ». Mais le ralentis-

1 Voir les pages 61 à 63 de l'*Étude économique* publiée par l'OCDE en décembre 1972, la première que celle-ci a consacrée à l'Australie.

2 Sauf indication contraire, la présente étude se réfère à l'année civile et non pas à l'exercice budgétaire, qui commence en Australie le 1^{er} juillet et s'achève le 30 juin suivant.

Australie

sement général auquel on s'attend pour cette année dans la zone OCDE et notamment au Japon — on sait l'importance que revêt le marché japonais pour l'économie australienne — fait planer de graves incertitudes sur les perspectives d'évolution.

La reprise s'accroît

La reprise de la demande intérieure a été généralisée, l'an dernier. Stimulée par les importants allègements fiscaux prévus par le budget de l'exercice 1972/1973 ainsi que par les relèvements des prestations de sécurité sociale opérés ensuite, la *consommation privée* a augmenté de 6 % en volume. Comme on pouvait s'y attendre, les achats de biens de consommation durables ont été l'élément le plus dynamique des dépenses des ménages. Le nombre de voitures immatriculées a battu tous les records en octobre, dépassant d'un tiers le nombre enregistré en octobre 1972. L'augmentation des dépenses affectées à l'achat de biens non durables, tels que les denrées alimentaires et les vêtements, est imputable dans une large mesure à la hausse des prix. *L'investissement dans le logement*, qui avait soutenu la conjoncture pendant la phase précédente de ralentissement, est resté vigoureux et son expansion a été limitée par les possibilités de construction bien davantage que par la demande. Le nombre de permis de construire (appartements et maisons individuelles) délivrés au cours de l'année 1973 a dépassé de près de 24 % le nombre correspondant de 1972. Une certaine tendance au ralentissement de la progression (en chiffres désaisonnalisés) s'est toutefois fait sentir au quatrième trimestre. Les tensions auxquelles sont soumises les capacités de production du secteur se sont manifestées par une augmentation notable du rapport entre les permis de construire délivrés et les mises en chantier, depuis le milieu de 1972¹. Avec le retard habituel, l'investissement dans la *construction non résidentielle* et sous forme de *machines et d'équipements* a amorcé un redressement au deuxième trimestre de 1973. Après l'achèvement, vers la fin 1971, d'importantes installations minières, la construction non résidentielle a été soutenue surtout par une forte progression des constructions à usage de bureaux dans les principales grandes villes du pays. Les achats de machines et d'équipements ont été stimulés par le redressement des revenus agricoles et les dépenses d'équipement de l'industrie manufacturière, qui représentent environ la moitié de cette catégorie d'investissements, semblent amorcer une reprise après avoir marqué quelques hésitations. Si le volume des dépenses d'équipement du secteur public n'a cessé de diminuer pendant les trois premiers trimestres de l'an dernier, ses dépenses courantes, par contre, ont marqué, par rapport à la même période de 1972, une progression d'environ 10 %, largement imputable, il est vrai, aux importations de matériels aéronautiques militaires².

Les principaux débouchés des *exportations* australiennes ont connu une expansion d'une ampleur sans précédent depuis l'époque de la guerre de Corée.

1 Ce rapport est passé de 1.00, au deuxième trimestre de 1972, à 1.22 au quatrième trimestre de 1973. La mise en œuvre des programmes de construction de logements du secteur public s'accroît considérablement en ce moment.

2 Ces matériels étant importés en totalité, leur acquisition n'ajoute rien au revenu national.

Tableau 1 Produit national et dépense de la nation

	1973 Millions de dollars australiens	1970	1971	1972	1973
		Pourcentages de variation en volume			
Consommation					
Secteur privé	25 931	4.5	3.2	4.1	6.3
Secteur public	6 101	3.4	1.6	3.0	8.4
Formation brute de capital fixe	10 330	4.1	4.3	-5.3	1.8
Secteur privé	6 775	5.2	5.0	-7.9	4.3
dont : Construction résidentielle	2 331	3.8	0.8	7.6	9.0
— Construction non-résidentielle	1 444	8.4	15.8	-15.2	-3.9
Machines et équipements	3 000	4.7	2.7	-12.8	5.1
Secteur public	3 555	2.2	2.8	-0.2	-2.7
Formation de stocks	- 365				
Dépense intérieure brute	43 869	4.0	3.2	0.3	9.5
Exportations de biens et services	7 531	14.3	8.6	6.7	1.5
Importations de biens et services	6 210	7.5	2.6	-5.7	24.3
Produit intérieur brut	45 191	5.1	4.3	2.2	5.6
Secteur agricole	3 836	5.2	7.0	0.3	-9.5
Secteur non agricole	41 355	5.1	4.0	2.4	7.1

Source Australian Bureau of Statistics:

Ces exportations sont constituées pour deux-tiers environ de produits agricoles et d'autres produits de base. Là aussi, ce sont surtout les disponibilités qui ont constitué le principal goulet d'étranglement. En raison d'un fléchissement du volume de la production, celui des exportations de céréales a diminué d'environ 42 % au premier semestre 1973; le volume des exportations de laine a baissé de 15 % pendant la même période, en raison d'une diminution du troupeau, due au recul précédent des cours de la laine. Par contre, les ventes à l'étranger de minerais métalliques et de viande ont augmenté. Depuis le quatrième trimestre de 1972, le volume des importations s'accroît à un rythme exceptionnellement rapide¹, qui est imputable, non seulement à la reprise de l'activité économique intérieure, mais aussi à la valorisation nette du dollar australien et à la réduction générale des droits de douane (voir la page 26, ci-dessous). Les importations de produits chimiques, de textiles et de véhicules automobiles, ainsi que ceux de matériaux de construction ont connu une expansion particulièrement vigoureuse.

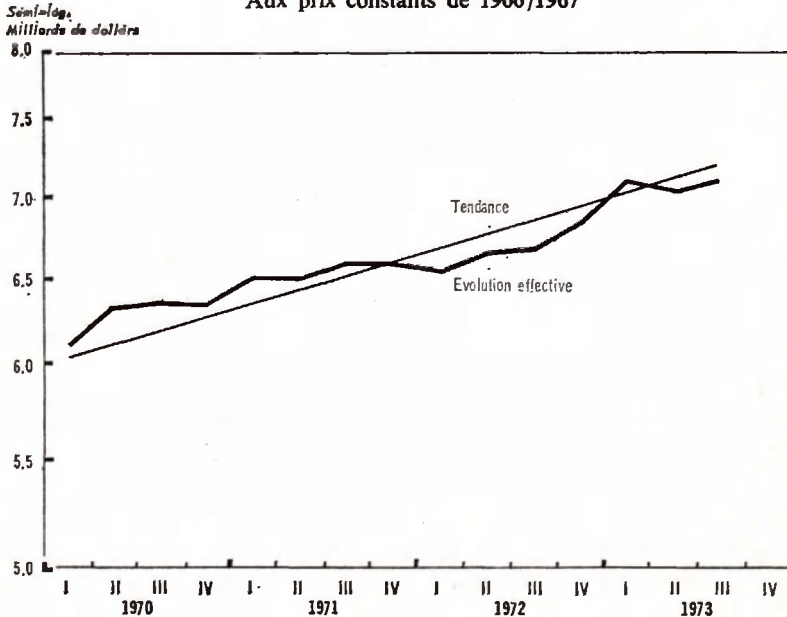
Ainsi qu'on l'a déjà indiqué, ce sont surtout la pénurie de main-d'œuvre et le manque de matières premières qui ont empêché la production non-agricole d'atteindre le rythme de progression qui lui aurait permis de faire face à l'expansion de la demande. Pendant près de deux ans, jusqu'à la fin de 1972, le volume des investissements en machines et équipements a effectivement diminué. Pourtant, la dernière enquête de conjoncture effectuée (en décembre

1 Abstraction faite des matériels militaires et des autres produits « exogènes », le volume des importations a augmenté de 20 %, pendant les neuf premiers mois de 1973, par rapport à la même période de 1972.

Australie

1973) dans l'industrie manufacturière indique que les chefs d'entreprise considèrent le manque de main-d'œuvre comme la principale contrainte freinant l'expansion de la production. La situation a été aggravée par une certaine dégradation du climat social : pendant les dix premiers mois de 1973, le nombre de journées de travail perdues a augmenté d'environ 30 % par rapport à la même période de 1972¹. Les deux secteurs où les pressions de la demande ont été parmi les plus fortes — l'industrie manufacturière et le secteur du bâtiment et de la construction, qui contribuent ensemble pour plus d'un tiers au PIB total — ont été sérieusement touchés par les grèves. Indice des tensions qui affectent l'appareil productif : le niveau extraordinairement faible auquel est descendu le rapport entre les stocks et le chiffre d'affaires. Le volume de la production agricole a marqué, au troisième trimestre, une forte augmentation

Graphique 1 Evolution de la production brute non-agricole
Aux prix constants de 1966/1967



NOTE La tendance a été calculée sur la période 1959-III/1973-III.

Sources : Australian Bureau of Statistics; estimations du Secrétariat.

1 Il n'est pas facile, lorsqu'on se borne à comparer le nombre de journées de travail perdues, d'en déduire l'importance relative des pertes de production correspondantes. Les arrêts de travail, par exemple, dans l'industrie de production d'électricité, qui a été très touchée par les grèves l'an dernier, entraînent des interruptions de travail dans toute une série d'industries utilisatrices de courant (les journées ainsi perdues ne sont pas comprises dans les statistiques). De plus, le fait que les stocks sont descendus à un niveau très faible l'an dernier montre que les incidences des ruptures d'approvisionnement ont été répercutées plus rapidement que d'habitude. Il faut aussi tenir compte du fait que, si le nombre des travailleurs impliqués par les grèves a diminué, la durée moyenne de celles-ci a notablement augmenté.

qui l'a ramené au niveau enregistré dix-huit mois auparavant. Le fléchissement qui s'était produit entre-temps est imputable à la fois aux conditions météorologiques défavorables, aux mesures prises par les pouvoirs publics pour restreindre la production (contingents de blé, notamment) et au retard habituel avec lequel les producteurs ont réagi à la faiblesse antérieure des marchés. Au demeurant, les stocks de blé sont descendus nettement au-dessous du niveau normal en fin de campagne et les stocks de la Commission Australienne de la Laine étaient faibles.

Au cours des quatorze mois qui ont suivi août 1972, le taux de chômage (désaisonnalisé), qui se situait au niveau relativement élevé de 2.1 % de la population active au moment du maximum cyclique d'activité, est tombé à 1.4 %. Il est légèrement remonté (1.6 %) en novembre et s'est maintenu au même niveau en décembre¹. L'évolution du marché de l'emploi, dont l'« étroitesse » est sans aucun doute la caractéristique principale, a fait apparaître des disparités accentuées entre les régions et les catégories de professions (graphique 2). L'un des traits dominants de la reprise économique a été l'augmentation très rapide des offres d'emploi non satisfaites par rapport à la diminution du chômage; les emplois qualifiés de l'industrie manufacturière et de la construction dans les principales agglomérations (Sydney et Melbourne) ont été les plus difficiles à pourvoir². L'un des facteurs qui ont le plus contribué à l'accroissement des déséquilibres a été la réduction notable des entrées nettes d'immigrants, qui ont en général un taux d'activité supérieur à celui de la population résidant déjà en Australie et dont la présence tend à accentuer la flexibilité de la population active³. En décembre 1972, le gouvernement a annoncé une réduction de l'objectif d'immigration, mais le nombre d'immigrés bénéficiaires

1 La définition du chômage ayant été révisée, certaines catégories de jeunes ayant achevé leurs études ne sont plus comptés parmi les chômeurs, depuis juillet 1973; toutefois, pour faciliter les comparaisons, les chiffres cités ci-dessus ont été calculés en utilisant l'ancienne définition. Il convient de noter qu'en raison de la mise en veilleuse des systèmes spéciaux d'aide aux chômeurs (si l'on comptait les personnes qui en bénéficiaient parmi les chômeurs, on obtiendrait un taux désaisonnalisé de chômage de 2.4 % en août 1972) la diminution du chômage recensé sous-estime l'amélioration tendancielle des conditions du marché de l'emploi. En mai 1973, à l'époque où ces systèmes spéciaux fonctionnaient au maximum, ils procuraient un emploi à près de 25 000 personnes, soit environ 0.4 % de la population active. En octobre, ce nombre était tombé à moins d'un millier, dont la quasi-totalité étaient des ruraux.

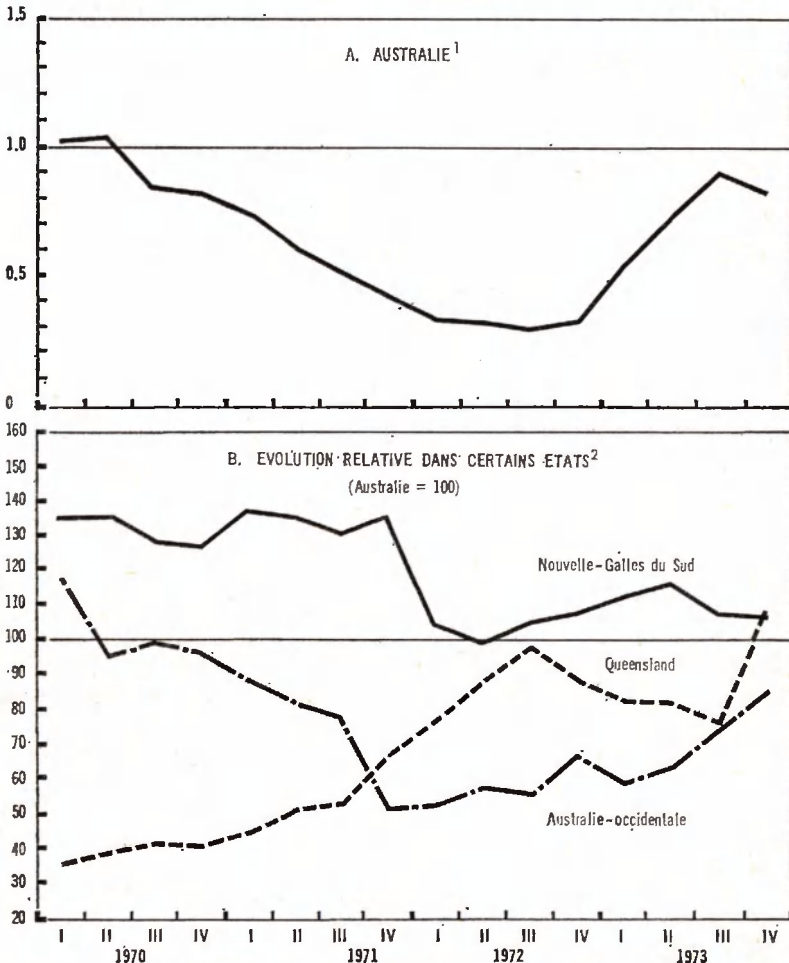
2 En septembre, au moment où le nombre (désaisonnalisé) des vacances d'emploi a atteint l'équivalent de 1.4 % de la population active, on enregistrait plus de 4 offres d'emploi pour chaque ouvrier qualifié de l'industrie mécanique ou électrique inscrit au chômage. En revanche, le nombre des chômeurs restait supérieur à celui des vacances d'emploi pour les ouvriers agricoles et les employés de bureau, ainsi que pour les ouvriers non qualifiés en général et pour les travailleurs du secteur des services.

3 Le nombre net d'immigrants, qui s'était élevé à 101 000 pendant l'exercice budgétaire 1970/1971, est tombé à 42 000 en 1971/1972 et à 28 000 en 1972/1973. Les comparaisons internationales donnent à penser que le nombre de la population active est particulièrement influencé, en Australie, par les variations de l'offre d'emploi, comme le montre la valeur élevée que prend le « multiplicateur Okun ». Selon une enquête du Ministère des Finances (*The Australian Economy 1970*) « on estime en général que la population active absorbe environ la moitié de l'immigration nette ». La proportion correspondante pour la population totale est de l'ordre de 44 %. Ainsi que l'indique l'*Étude économique* précédente (décembre 1972, page 42), l'influence que peut exercer l'immigration sur le taux de croissance de la population globale par habitant est assez controversée, mais il est certain que, dans l'immédiat, elle contribue à atténuer les tensions sur le marché de l'emploi.

Australie

des aides prévues par les pouvoirs publics se situait déjà à un niveau nettement inférieur à l'objectif initialement inscrit au budget de l'exercice 1972/1973. La différence a été compensée dans une certaine mesure par une augmentation des heures supplémentaires : leur nombre (désaisonnalisé) a atteint en août le record absolu de 4.0 heures par semaine, dans l'industrie manufacturière, mais il a légèrement diminué par la suite (3.9 en novembre). Le nombre impor-

Graphique 2 Offre d'emploi globale et régionale
Chiffres désaisonnalisés



1 Rapport entre le nombre de vacances d'emploi recensées et le nombre de chômeurs recensés (ces deux nombres étant désaisonnalisés).

2 Rapport, pour l'État considéré, entre les vacances d'emploi recensées et le chômage recensé, exprimé en pourcentage du rapport correspondant pour l'Australie (chiffres non désaisonnalisés).

Source : Australian Bureau of Statistics.

tant de femmes entrant dans la population active fournit une indication complémentaire sur l'état du marché de l'emploi¹.

L'amélioration de la balance extérieure

En décembre 1972, la précédente étude exposait, en les qualifiant d'« inconvénients de la richesse », les problèmes que posait alors aux autorités australiennes la persistance d'un important excédent de la balance des paiements. Or, depuis cette époque, l'évolution dans ce domaine s'est caractérisée par un net renversement de tendance, imputable non seulement à la reprise de l'activité économique intérieure, mais aussi à toute une série de mesures prises par les autorités et examinées plus en détail ci-après. La balance des opérations courantes et la balance des mouvements de capitaux ont toutes deux été touchées par cette évolution, mais la variation de cette dernière apparaît de loin la plus spectaculaire, si l'on ne considère que l'importance des mouvements qui se sont produits. De ce fait, la balance globale des paiements, mesurée par le montant net des mouvements de capitaux, qui s'était soldée par un excédent d'environ 3,2 milliards de dollars des États-Unis en 1972 (soit l'équivalent de 6.1 % du PIB), a fait apparaître l'an dernier un déficit de l'ordre d'un demi-milliard.

Les incidences sur la *balance courante* de l'évolution « réelle » des flux d'échanges commerciaux ont été masquées par l'évolution nettement divergente des prix à l'exportation et des prix à l'importation, due à la montée en flèche des cours mondiaux des produits de base et peut-être aussi à un certain retard dans l'ajustement à la réévaluation effective du dollar australien (voir graphique 3)². Selon l'indice dérivé des comptes nationaux, les prix des exportations de biens et de services, calculés en dollars australiens, ont augmenté d'environ 20,9 %, en moyenne, par rapport à 1973, tandis que les prix à l'importation diminuaient de 1,3 %.

L'Australie était, depuis fort longtemps, un pays importateur net de capitaux mais toute une série de mesures prises à la fin de 1972 par les autorités ont entraîné, l'an dernier, un renversement du courant³. Alors qu'on avait enregistré, en 1972, une entrée nette d'environ 1,9 milliard de dollars australiens, les mouvements de l'année 1973 se sont soldés par une sortie nette de quelque 720 millions.

1 Au cours des douze mois s'achevant en novembre 1973, l'emploi féminin a progressé de 7.9 %, contre 2.7 % pour l'emploi masculin.

2 Au cours de la période de douze mois s'achevant en septembre 1973, l'indice globale des prix (en dollars australiens) des produits exportés par l'Australie a augmenté de 29 %. Les hausses les plus fortes ont été enregistrées pour la laine (61 %), les céréales (41 %), les fruits secs et en conserve (35 %) et la viande (40 %).

L'Australie pouvant être considérée essentiellement comme un pays qui n'exerce pas d'influence sur les prix pratiqués tant sur ses marchés d'exportation que sur les marchés dont proviennent ses importations, on peut s'attendre que la réévaluation effective de sa devise n'ait guère d'incidence sur ses termes de l'échange.

3 Voir pages 22 et 24 ci-dessous, ainsi que l'Annexe I, « Les investissements étrangers en Australie ».

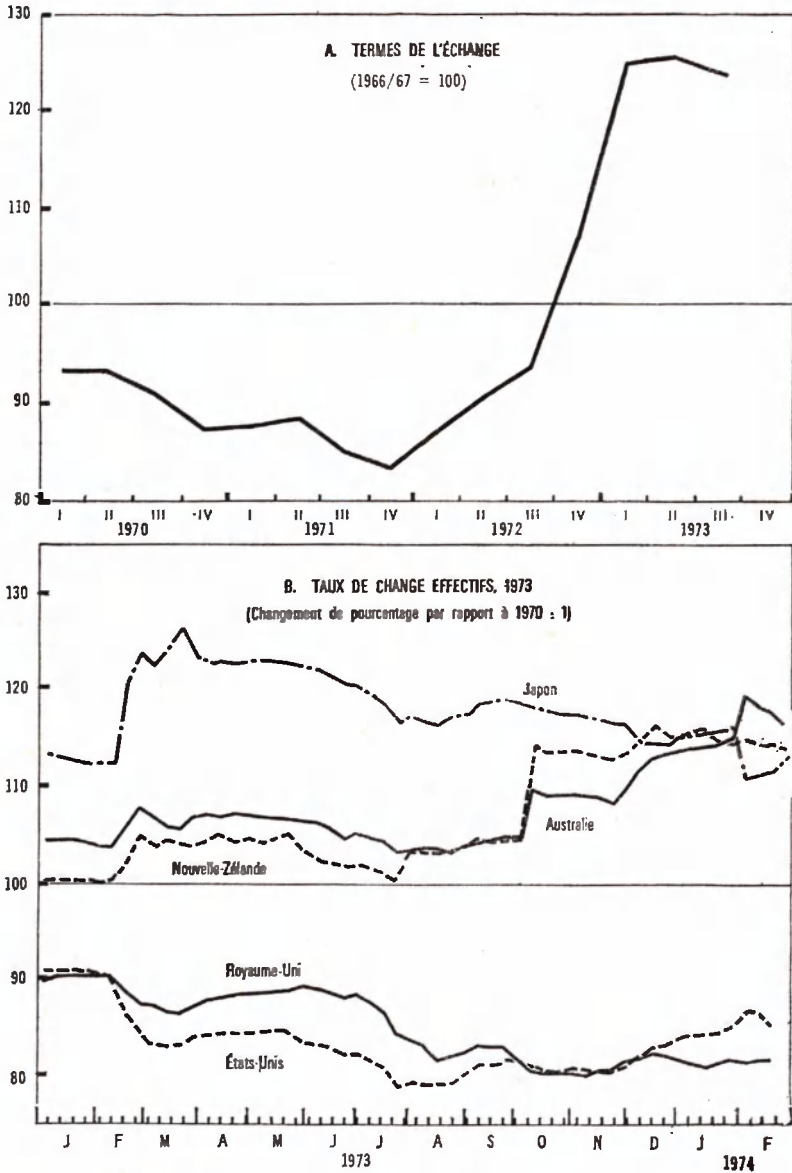
Tableau 2 Balance des paiements
Millions de dollars

	1972	1975	1972				1973			
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Exportations (fob)	5 225	6 553	1 154	1 278	1 316	1 477	1 605	1 592	1 616	1 740
Importations (fob)	3 589	4 484	913	844	892	940	956	1 009	1 221	1 298
Balance commerciale	1 635	2 068	241	434	423	537	649	585	394	442
Opérations invisibles (net)	-1 363	-1 668	-295	-389	-317	-362	-408	-429	-401	-430
Balance courante	272	401	-54	45	106	175	242	154	-7	12
Mouvements de capitaux										
Opérations de l'État	-27	-52	1	-59	41	-10	-57	-64	74	-5
Opérations des offices de commercialisation	-52	80	-19	-39	12	-6	14	14	28	24
Autres mouvements du secteur privé	1 345	-384	352	373	369	251	-341	-35	-114	n.d.
Poste d'ajustement ¹	646	-367	81	235	116	214	-188	-25	-1	-153
Entrées apparentes de capitaux, net	1 912	-723	415	510	538	449	-572	-110	-13	-28
Mouvements monétaires, net	2 184	-322	360	555	644	625	-331	44	-20	-15

¹ Les autres entrées de capitaux du secteur privé (à l'exclusion des revenus non distribués) du 4^e trimestre 1973 sont compris dans le poste d'ajustement. On estime à 106 millions de dollars australiens le montant des revenus non distribués pendant ce trimestre.

Source: Australian Bureau of Statistics.

Graphique 3 Termes de l'échange et taux de change



NOTE Les termes de l'échange ont été estimés à l'aide de l'indice des prix à l'exportation du *Commonwealth Statistician* (convertis sur la base 1966-1967) et de l'indice des prix à l'importation de la *Reserve Bank*. Les taux de change effectifs sont les valeurs moyennes hebdomadaires (pondérées en fonction des échanges commerciaux) des chiffres enregistrés chaque jour.

Source: Estimations du Secrétariat.

La réapparition des pressions inflationnistes

L'Australie n'a pas été épargnée par les intenses pressions inflationnistes qu'ont connues l'an dernier tous les pays Membres de l'OCDE, sans exception. En fait, la hausse de l'indice dérivé du PIB — l'indicateur sans doute le plus fréquemment utilisé pour mesurer l'augmentation des prix — a été l'une des plus fortes que l'on a enregistrées en 1973 dans la zone OCDE¹. Il semblerait toutefois qu'il soit particulièrement inopportun de se référer à cet indice lorsqu'on veut étudier l'inflation « d'origine intérieure » en Australie car, comme on l'a déjà noté, les changements enregistrés dans les termes de l'échange de ce pays ont été d'une ampleur exceptionnelle². L'évolution des indices dérivés des principales composantes de la dépense nationale brute est indiquée ci-dessous, mais on examinera surtout, dans les paragraphes suivants, celle de l'indice des prix à la consommation.

Indices dérivés de la dépense intérieure

	1972	1973
Consommation		
— secteur privé	5.4	7.6
— secteur public	9.4	10.5
Formation brute de capital fixe		
— secteur privé	6.0	7.9
— secteur public	7.0	9.3
Total, principales composantes de la dépense nationale brute	6.1	8.2

L'accélération qu'a amorcé le rythme de la hausse des prix peu après le ralentissement d'activité économique intérieure, vers la fin de l'année 1970, pouvait à cette époque être considérée comme un phénomène cyclique banal. Mais, par la suite, la durée pendant laquelle ces tensions inflationnistes ont persisté a dépassé la durée normale du décalage temporel que l'on observe habituellement entre les mouvements de la production et ceux des prix et il semble que la décision nationale sur les salaires de décembre 1970 ait joué un rôle important dans l'accélération de la hausse des prix en 1971. Cependant, l'évolution de l'indice des prix à la consommation en 1971 et 1972, telle qu'elle ressort du Tableau 3, donne à penser que l'on a réussi dans une certaine mesure à maîtriser ces tensions inflationnistes — ce qui était préci-

1 On estime que l'indice dérivé du PIB a augmenté en 1973 de 11½ % en Australie (8 % dans l'ensemble de la zone OCDE) contre 7.5 % (OCDE : 4.8 %) en 1972.

2 Dans la mesure où l'Australie n'exerce pas d'influence sur les prix de son commerce extérieur, les variations de ceux-ci doivent être considérées comme exogènes. On s'attend que l'augmentation de l'indice dérivé du PIB ait dépassé d'environ 2.3 % celle de l'indice dérivé de la dépense nationale brute. Par contre, pour le Royaume-Uni, qui est l'un des principaux pays importateurs de matières premières, dont la devise s'est relativement affaiblie et qui se trouve donc, à cet égard, dans une situation inverse de celle de l'Australie, on pense que l'augmentation de l'indice dérivé de la dépense nationale brute a été supérieure d'environ 2.5 % à celle de l'indice dérivé du PNB.

sément le principal objectif économique assigné au budget restrictif de l'exercice 1971/1972. Après avoir marqué une pointe de 7.2 % en décembre 1971, le rythme annuel de hausse de l'indice a progressivement baissé en 1972, de trimestre en trimestre, jusqu'à 4.5 %.

Tableau 3 Prix à la consommation, taux de salaires et gains salariaux

Pourcentages annuels de variation

		Prix à la consom- mation	Taux de salaire hebdoma- daire	Gains hebdoma- daires moyens
1971	T1	4.9	10.9	13.2
	T2	5.4	11.0	13.5
	T3	6.7	11.6	11.5
	T4	7.2	13.6	11.5
1972	T1	7.1	6.8	9.0
	T2	6.2	9.2	8.1
	T3	5.7	9.4	7.6
	T4	4.5	8.9	8.4
1973	T1	5.7	10.6	9.0
	T2	8.2	12.1	11.4
	T3	10.6	13.7	13.8
	T4	13.2	14.0	15.2

NOTE Le pourcentage de variation est calculé par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Le taux de salaire hebdomadaire est le taux pondéré des salaires de base minimaux des hommes adultes. Le gain hebdomadaire moyen est aussi calculé sur la base des gains hebdomadaires des hommes adultes.

Source: Australian Bureau of Statistics.

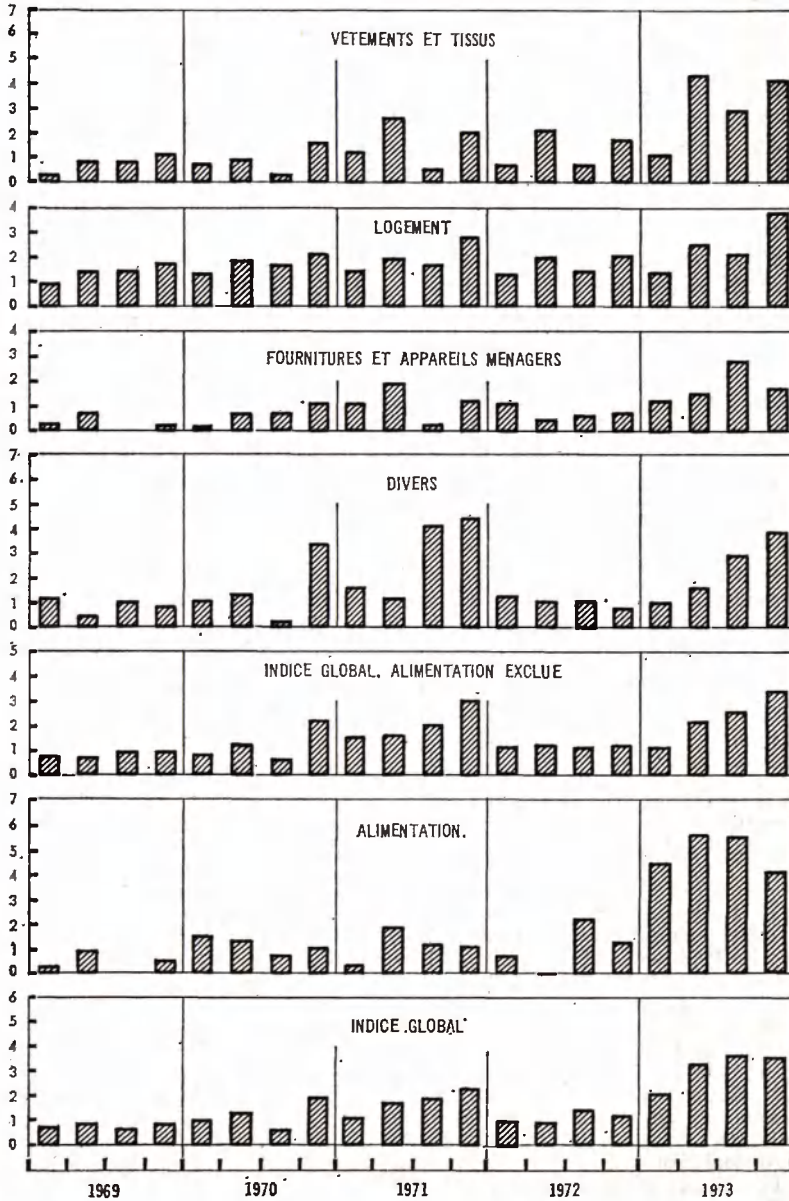
On peut toutefois se demander si le tableau 3, qui fait apparaître les variations de l'indice par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, permet d'apprécier convenablement l'évolution de la situation. Le graphique 4 retrace les variations du même indice (et de ses principales composantes) par rapport au trimestre précédant le trimestre considéré¹. Il confirme que, dans l'ensemble, l'évolution s'est améliorée en 1972 par rapport à 1971, mais il ne fait pas apparaître le progrès constant qu'indique le tableau. Les ralentissements observés au troisième et (surtout) au quatrième trimestre sont imputables au fait que, pendant les périodes correspondantes de 1971, la hausse avait atteint une ampleur inhabituelle (due, notamment, à d'importants relèvements de droits et taxes perçus par le secteur public)².

1 Le *Commonwealth Statistician* ne publie pas d'indice désaisonnalisé des prix à la consommation. L'analyse par le Secrétariat de l'évolution de l'indice global et de ses principaux éléments n'a fait apparaître aucune composante saisonnière globale notable.

2 Tarifs des transports, au niveau des États; au niveau de l'État fédéral, taux des droits de douane et d'accise sur le tabac (et les produits dérivés), ainsi que redevances de radiodiffusion et de télévision et taxes postales et téléphoniques.

Australie

Graphique 4 Indice des prix à la consommation
 Pourcentages de variation par rapport au trimestre précédent



Source: Australian Bureau of Statistics.

C'est sous cet éclairage qu'il convient d'envisager l'accélération de la hausse de l'indice constatée l'an dernier. Au second trimestre de 1973, les prix à la consommation ont augmenté au rythme annuel (désaisonnalisé) de 14.5 %, chiffre sans précédent depuis l'époque (milieu de l'année 1952) où la flambée d'inflation liée à la guerre de Corée était à son paroxysme. Comme dans d'autres pays Membres et notamment au Canada et aux États-Unis, les deux autres principaux exportateurs nets de denrées alimentaires, les prix de ces dernières ont joué un rôle de premier plan dans l'accélération¹. Ils ont contribué pour près de moitié à la hausse générale des prix à la consommation enregistrée en 1973 — proportion voisine de celle constatée dans d'autres pays Membres. Le graphique montre en outre clairement que tous les principaux groupes de produits entrant dans la composition de l'indice s'inscrivent aussi en forte hausse. Cela se reflète dans l'accélération de l'« indice global, alimentation exclue », qui a augmenté respectivement, au cours des quatre trimestres de 1973, de 1,1 %, 2,3 %, 2,7 % et 3,5 %².

On ne dispose que d'indications fragmentaires sur les mouvements des *prix de gros* et elles concernent le secteur du bâtiment où les tensions ont été particulièrement fortes. Au cours des douze mois s'achevant fin novembre, la hausse a été de 14.1 % pour les matériaux utilisés dans la construction de logements et de 11.4 % pour les matériaux servant aux autres constructions. On pouvait s'attendre à cette double évolution en raison des mouvements des prix mondiaux des produits de base, les coûts du bois d'œuvre et des métaux non ferreux sauf l'aluminium augmentant notablement plus vite que ceux des autres matériaux de construction.

Il serait plus facile de discerner les orientations qu'il conviendrait sans doute de donner à la politique économique si l'on pouvait identifier avec une certaine précision les sources des pressions inflationnistes, c'est-à-dire l'importance relative des rôles joués respectivement dans l'inflation par les tensions de la demande, par la pression des coûts ainsi que par les influences émanant plus directement de l'étranger. Il va de soi que ces différents facteurs ne sont nullement indépendants et, lorsqu'on essaye de démêler dans les faits leurs influences respectives, on risque fort d'obtenir des résultats illusoire. Pourtant, il ne paraît guère douteux que la montée en flèche des cours mondiaux des matières premières et des produits de base, de même que la reprise de la demande intérieure, ont accentué, l'an dernier, la tendance inflationniste que

1 Il n'est pas sans intérêt de noter qu'au troisième trimestre de 1973, la hausse de l'alimentation a dépassé celle de l'indice global, et cela pour la première fois depuis l'exercice budgétaire 1966-1967, qui est l'année de base. A l'heure actuelle, la pondération affectée à cette composante dans le calcul de l'indice (31 %) est notablement supérieure à la proportion attribuée par la comptabilité nationale aux dépenses d'alimentation dans les dépenses de consommation du secteur privé (19 %); l'indice dérivé de ces dernières a augmenté de 8.1 % pendant les trois premiers trimestres de 1973 (par rapport à la fin de 1972) contre 9.3 % pour l'indice des prix à la consommation.

2 Pendant la période comprise entre 1959-1960 et 1969-1970, les taux tendanciels de hausse annuelle des principales composantes de l'indice des prix à la consommation ont été les suivants :

Alimentation	2.5 %
Fournitures et appareils ménagers	0.9 %
Divers	3.0 %
Logement	4.4 %
Indice global	2.5 %

connaissait déjà l'économie australienne et qui était surtout imputable à la pression des coûts. Les facteurs extérieurs ont agi à la fois par l'intermédiaire des effets exercés sur les coûts par l'évolution des prix produits de base et par l'intermédiaire des effets exercés sur les revenus (donc sur la demande) par l'impulsion considérable que cette évolution a donnée aux gains des exportateurs¹. Comme on le verra ci-dessous, l'influence de ces facteurs a été considérablement atténuée par les contre-mesures délibérément prises par les autorités.

Le graphique 5, qui retrace l'évolution comparée des gains et des coûts unitaires de main-d'œuvre, indique approximativement les variations relatives de la pression de la demande et de celle des coûts de main-d'œuvre. Du fait de la reprise de la demande intérieure, les bénéfices ont augmenté plus rapidement que les gains salariaux, pendant le second semestre de 1972 et le premier trimestre de 1973²; après correction des variations saisonnières, la moyenne des coûts unitaires de main-d'œuvre a même diminué, en valeur absolue, au quatrième trimestre 1972 et au premier trimestre 1973³. Mais l'apparition rapide de goulets d'étranglement, dus à la rareté relative des ressources disponibles, et la hausse considérable des prix des matières premières, ont brusquement provoqué, au milieu de 1973, un renforcement très important de la pression des coûts. Les résultats des enquêtes de conjoncture dans l'industrie manufacturière semblent confirmer cette analyse de l'évolution. L'indice des taux de salaire minimal garanti a augmenté de 13 % pendant les douze mois se terminant fin septembre; cette progression est imputable, pour les deux-tiers environ, à l'application (différée) de la sentence nationale de 1972 sur les salaires et à la mise en œuvre de la deuxième tranche prévue par la sentence arbitrale de 1972 relative à l'industrie métallurgique, qui sont toutes deux entrées en vigueur à peu près au même moment (fin mai-début juin)⁴. Les gains moyens ont progressé à peu près du même montant que les taux minimaux ainsi fixés, pendant la même période. Les enquêtes effectuées l'an dernier auprès des consommateurs donnent à penser que l'attente de l'inflation commençait à avoir une incidence sur les dépenses des ménages (notamment sur les achats de biens durables) et, par leur inter-

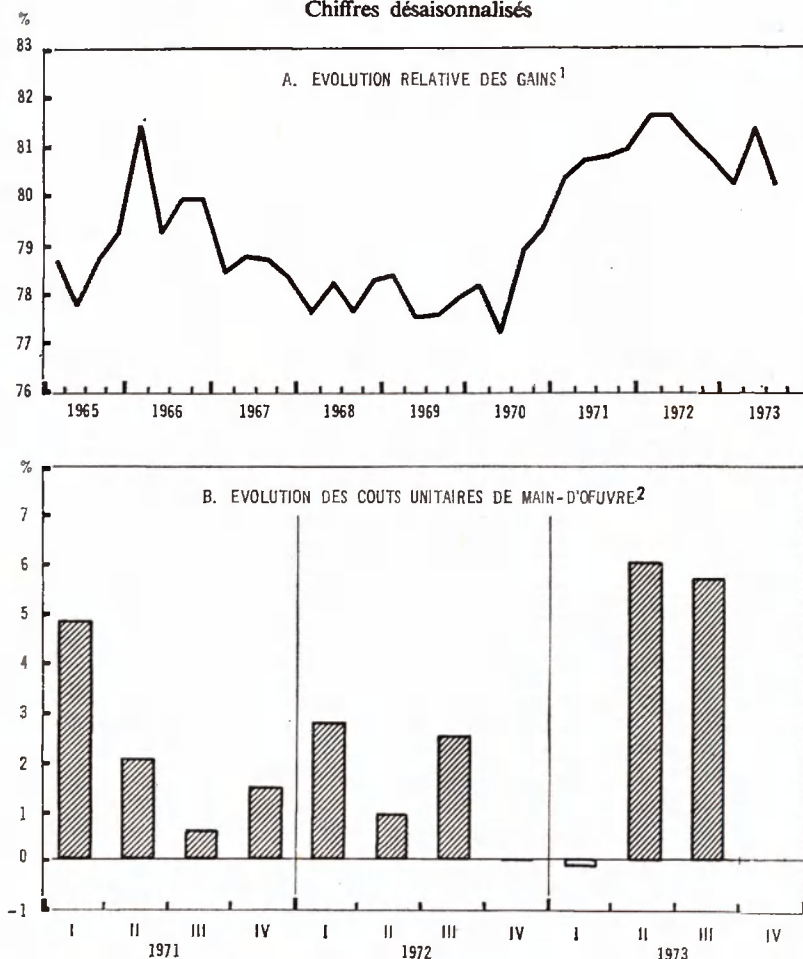
1 En 1973 (résultats constatés), les revenus agricoles ont été supérieurs de près de 50 % à leur niveau de 1972. Comme on l'a déjà noté, cette expansion a stimulé les achats de machines agricoles, d'outillages, d'engrais, ainsi que d'autres dépenses qui avaient été différées. En revanche, la structure des dépenses de consommation des ménages d'agriculteurs est en général relativement stable, les fluctuations de leurs revenus tendant à se répercuter davantage sur l'épargne que celles des revenus des autres ménages.

2 Il convient toutefois de ne pas perdre de vue que, pendant les phases d'expansion conjoncturelle, l'emploi indépendant dans le secteur non agricole a tendance à progresser relativement vite (la sous-traitance dans le secteur de la construction joue probablement un rôle important à cet égard).

3 Cette diminution est peut-être imputable en partie à des distorsions dans les méthodes de correction des variations saisonnières.

4 La sentence nationale sur les salaires prévoyait une augmentation de 2.50 dollars australiens des taux de salaire hebdomadaire, plus une majoration de 2 %, ainsi qu'un relèvement de 9 dollars du salaire minimal hebdomadaire avec effet du 29 mai 1973 (ou du premier jour de paie suivant cette date). La sentence relative à l'industrie métallurgique prévoyait une augmentation hebdomadaire de 3 dollars en septembre 1972 et une nouvelle augmentation de 3 dollars en juin 1973.

Graphique 5 Gains et coûts unitaires de main-d'œuvre
Chiffres désaisonnalisés



1 Gains salariaux (traitements, salaires et rémunérations accessoires) en pourcentage du total : gains salariaux plus bénéfices bruts d'exploitation des sociétés.

2 Pourcentage de variation par rapport au trimestre précédent, des gains moyens par unité de production brute non-agricole.

Source : Estimations du Secrétariat.

médiane, sur les pressions de la demande. La spéculation sur le marché du logement a provoqué une hausse accélérée des prix de l'immobilier.

Le resserrement de la politique économique

Au commencement de l'an dernier, l'économie disposait d'abondantes liquidités, du fait surtout que l'accroissement de l'excédent de la balance courante et l'afflux massif de capitaux entraînaient une augmentation rapide

de la masse monétaire. A cette époque, des incertitudes considérables planaient, aux yeux de certains, sur les perspectives d'évolution immédiate de l'économie; le nouveau gouvernement a rapidement élargi le champ d'application des mesures déjà mises en œuvre pour lutter contre le chômage et relevé le taux des prestations sociales¹. Toutefois, à mesure que la vigueur de la reprise se confirmait, les autorités ont modifié l'orientation de la politique économique, les premières mesures étant, en février, un relèvement du taux d'intérêt et, en avril, une augmentation du coefficient des dépôts de réserve obligatoire des banques commerciales². Elles avaient pris auparavant, en septembre et décembre 1972, toute une série de dispositions spécifiques visant la balance extérieure des opérations courantes, dont les plus importantes ont été une réévaluation du dollar australien, l'interdiction de contracter des emprunts à court terme à l'étranger et l'institution d'un dépôt de réserve obligatoire d'un taux variable sur les autres emprunts à l'étranger. La mise en œuvre de ces dispositions, et en particulier celle du dépôt de réserve variable, a notablement contribué à freiner l'expansion des liquidités du secteur privé. Au cours des mois suivants, les autorités ont donné une orientation encore plus restrictive à la politique monétaire et à la politique financière extérieure. La politique budgétaire, par contre, a pris une orientation neutre.

En raison surtout des décisions prises en cours d'exercice dans le domaine des dépenses, le budget de 1972/1973 s'est soldé par un déficit de 215 millions de dollars (soit à peu près l'équivalent de $\frac{1}{2}$ % du PIB de l'année précédente), alors que le chiffre prévu initialement était de 60 millions. La demande progressait rapidement à l'époque de la préparation du budget de 1973/1974³ mais la marge de manœuvre dont disposait le gouvernement pour mettre en œuvre une politique budgétaire restrictive se trouvait strictement limitée par l'engagement, pris pendant la campagne électorale, de ne pas relever les taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et d'augmenter toute une série de dépenses dans le cadre du programme de réformes sociales. De ce fait, le nouveau projet de budget prévoit aussi un déficit, moins élevé toutefois (53 millions de dollars) que le montant du déficit finalement enregistré au titre de l'exercice 1972/1973⁴. On s'attend que les dépenses progres-

1 Il a cependant été déclaré que le relèvement des taux des prestations de sécurité sociale était motivé davantage par des considérations sociales que par des considérations relatives à la régulation de la demande.

2 Les dépôts de réserve obligatoire sont les réserves minimales que la réglementation impose aux banques de maintenir sous forme d'avoirs constitués auprès de la Banque de Réserve. Le montant de la réserve est défini par un pourcentage uniforme des dépôts des banques commerciales.

3 Dans son discours de présentation du projet de budget, le Ministre des Finances a notamment déclaré : « La situation économique se caractérise par une forte progression de la demande, une vigoureuse expansion de la production, le plein emploi et la solidité de la balance extérieure. A côté de ces facteurs favorables, il faut toutefois mentionner aussi la persistance de l'inflation ».

4 Selon les estimations, les dépenses budgétaires augmenteront de 18.9 % par rapport aux résultats de l'exercice 1972/1973. Si les taux des impôts et taxes n'avaient pas été modifiés, les recettes auraient augmenté de 17.0 % (dont 11.4 % au titre du produit de l'impôt sur le revenu). On estime que les mesures délibérées entraîneront une augmentation supplémentaire de 339 millions de dollars des recettes, dont le taux global de progression passera ainsi à 20.6 %. Près de 40 % de ces 339 millions de dollars sont imputables à la mise en œuvre des recommandations formulées par le Comité d'experts chargé d'examiner la politique de dépenses du précédent gouvernement (Comité Coombs).

sent de 19 % en 1973/1974, soit à un rythme nettement inférieur à celui des quatre derniers mois de l'exercice 1972/1973, lequel reflète l'incidence des diverses mesures prises en cours d'année. On sait combien il est difficile d'évaluer les effets du budget sur l'économie. Cependant, lorsqu'on examine les principales catégories de dépenses prévues, on est enclin à penser que l'incidence du budget pourrait être, en fait, assez expansionniste. Les principales augmentations prévues concernent, en effet, soit des catégories fonctionnelles de dépenses qui semblent devoir exercer d'importants effets multiplicateurs, soit des secteurs, comme celui de la construction, où les ressources sont déjà soumises à de fortes tensions¹.

Le tableau 4, qui analyse les variations de la masse monétaire, montre que les autorités ont eu recours surtout à des mesures étrangères à la politique budgétaire. Le brusque renversement des mouvements de capitaux privés observé entre le premier semestre de 1972 et le premier semestre de 1973 a été, de loin, le facteur qui a contribué le plus à l'importante contraction des liquidités primaires qui s'est produite entre ces deux périodes. Les aménagements apportés aux dépôts de réserve obligatoire des banques ont aussi joué un certain rôle et l'excédent du budget fédéral a été plus faible, au premier semestre 1973 que pendant les semestres correspondants de 1972 et 1971. Il est difficile d'évaluer le rôle qu'ont respectivement joué les différentes mesures prises par les autorités dans les sorties nettes de capitaux², mais celui des mesures de contrôle direct appliquées aux emprunts à l'étranger a certainement été de premier plan. Les décisions prises en septembre 1972 ont eu certaines répercussions sur les entrées de capitaux. Avec la mise en place, en décembre, du système de dépôts variables obligatoires, les emprunts à l'étranger ont pratiquement cessé. Lorsque, en septembre-octobre 1973, les mouvements relatifs des taux d'intérêt pratiqués en Australie et à l'étranger ont présagé que les emprunts à l'étranger pourraient redevenir attrayants, les autorités ont rapidement porté d'un quart à un tiers le coefficient de dépôt.

L'importance du rôle qu'a pu jouer la réévaluation du dollar australien dans le freinage des entrées de capitaux étrangers est difficile à chiffrer. Il

1 En revanche, le budget prévoit une importante diminution des achats de matériels et d'approvisionnements pour la défense nationale (lesquels sont en général importés dans une proportion relativement élevée).

2 Voir la chronologie des principaux événements économiques. En bref, les principales mesures ayant eu des incidences directes sur la balance des mouvements de capitaux ont été les suivantes :

- | | |
|----------------|---|
| Septembre 1972 | Interdiction de contracter à l'étranger des emprunts à court terme.
Abolition des directives concernant les emprunts en Australie de sociétés étrangères.
Assouplissement de l'interdiction effective des investissements de portefeuille effectués à l'étranger par les résidents australiens.
Réglementation des prises de participation étrangères. |
| Décembre 1972 | Valorisation de 7.05 % du dollar australien.
Institution d'un dépôt de réserve variable pour les emprunts à l'étranger d'une durée supérieure à 2 ans (coefficient du dépôt initialement fixé à 25 %, porté à 33 1/3 % en octobre 1973). |
| Février 1973 | Extension de la réglementation aux formes indirectes d'emprunt.
Maintien de la parité-or du dollar australien après la dévaluation du dollar des États-Unis. |
| Septembre 1973 | Réévaluation de 5 % du dollar australien. |

Tableau 4 Principaux facteurs de variation des liquidités primaires du secteur privé ¹
Millions de dollars

	1971			1972			1973		
	I	II	Total	I	II	Total	I	II	Total
Excédent de la balance des paiements courants ²	-390	-406	-796	-9	281	272	396	-5	391
Entrées nettes apparentes de capitaux privés ³	1 029	935	1 964	983	956	1 936	-561	-110	-671
Déficit budgétaire ⁴	-1 238	1 230	-43	-1 635	1 351	-306	-1 137	1 326	189
Avances de la Banque de Réserve au crédit agricole	-64	-61	-125	17	-66	-49	13	-91	-78
Réduction des dépôts de réserve obligatoire des banques commerciales	16	1	17	61	-41	20	-185	-264	-449
Total	658	1 675	1 017	-588	2 454	1 866	-1 474	856	-618

1 Avoirs liquides et fonds d'État australiens.

2 Y compris les opérations courantes de l'État qui n'ont pas d'influence sur les liquidités du secteur privé.

3 Non compris les opérations en capital de l'État; y compris les opérations des organismes d'intervention sur le marché, les autres entrées de capitaux privés et le poste d'ajustement. Ce dernier inclut le montant net des erreurs et omissions, ainsi que le solde des mouvements monétaires, calculés sur la base des parités officielles et non pas sur la base des taux de change effectivement pratiqués sur le marché.

4 Y compris le montant net des avances à l'Office Australien du Blé.

Source: Treasury Information Bulletin.

n'est pas douteux qu'elle a eu certains effets, mais les éléments d'appréciation dont on dispose indiquent que la spéculation n'a joué qu'un rôle relativement secondaire, du moins jusqu'à la fin de 1972¹. Il n'est pas possible, non plus, de chiffrer les effets du « filtrage » opéré par la Commission des prises de contrôle étrangères (Committee on Foreign Take-overs). Depuis le 9 novembre 1972, date d'entrée en vigueur de la Loi relative aux prises de participation et de contrôle étrangères dans les sociétés australiennes, 4 % seulement des 375 demandes d'autorisation soumises aux pouvoirs publics² ont été rejetées et 3 % ont été retirées au moment où le Gouvernement a décidé de suspendre les opérations³. Il est évidemment impossible d'évaluer dans quelle mesure l'existence même du contrôle a pu décourager les demandeurs éventuels. L'assouplissement mesuré des restrictions auxquelles sont soumis les placements de portefeuille réalisés à l'étranger par les résidents australiens n'a guère eu jusqu'ici que des incidences négligeables sur l'ensemble de l'évolution.

En dépit de ce resserrement du marché, la masse monétaire a continué à augmenter à un rythme élevé. Aux deuxième et troisième trimestres de 1973, par exemple, la masse monétaire au sens étroit s'est accrue respectivement de 30 % et de 20 % (taux annuels désaisonnalisés)⁴. Néanmoins, en raison de la rapidité de l'inflation, le taux de liquidité global de l'économie (rapport de la masse monétaire à la dépense nationale brute aux prix courants) a baissé au troisième trimestre, pour la première fois depuis deux ans (voir graphique 6). Les banques australiennes ont été presque aussitôt appelées à prendre le relais des sources de financement extérieures et le coefficient d'utilisation des plafonds de découvert a augmenté rapidement. Plusieurs aménagements ont été apportés au système des dépôts de réserve obligatoire, leur coefficient minimal passant de 6.6 % du montant total des dépôts, au début de l'année, à 9 %, fin août. Le premier relèvement a été opéré en avril, de sorte qu'il a eu le maximum d'effet⁵. Pour pouvoir financer plus facilement les concours qui leur étaient ainsi demandés, les banques se sont déssaisies d'une partie de leur portefeuille de bons du Trésor, ce qui a provoqué une

1 A la suite de la décision de maintenir la parité officielle du dollar australien lorsque le dollar des États-Unis a été dévalué, en février 1973, on a enregistré d'importantes sorties de capitaux, imputables à des remboursements de prêts contractés en dollars des États-Unis, à l'évolution des crédits commerciaux et à d'autres mouvements de capitaux privés.

2 Plus de la moitié des demandes présentées ne remplissaient pas les conditions prévues par la loi pour pouvoir être acceptées. En outre, 30 % des demandes portaient sur des actifs d'un montant inférieur à un million de dollars australiens (en pareil cas, les autorités s'abstiennent d'intervenir lorsque l'opération ne soulève aucune considération d'intérêt national).

3 Les statistiques sont les suivantes (jusqu'au 31 janvier 1974) :

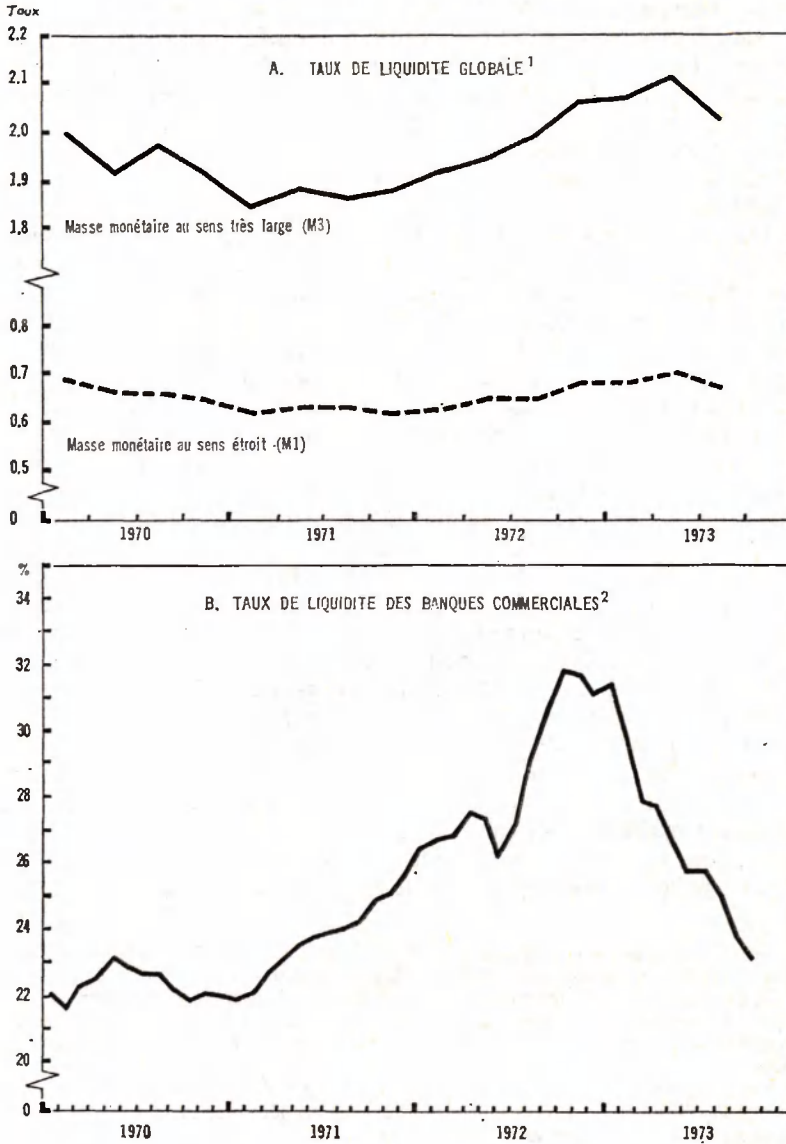
Demandes approuvées	311
Demandes rejetées	15
Demandes retirées	11
Demandes en cours d'examen	38
	375

4 Respectivement 23 % et 29 %, pour la masse monétaire au sens large.

5 En fait, ce relèvement du coefficient de réserve obligatoire est le deuxième seulement qui a été opéré entre un mois d'avril et le mois de septembre suivant. En général, les ajustements effectués pendant cette période de l'année sont des diminutions, destinées à permettre aux banques de faire face plus facilement à la baisse saisonnière des liquidités.

Australie

Graphique 6 Indicateurs de liquidité
Chiffres désaisonnalisés



1 Rapport de la masse monétaire à la dépense intérieure brute.

2 Avoirs liquides et avoirs en fonds d'État des principales banques commerciales, exprimés en pourcentage du total de leurs dépôts. En vertu d'un accord, les banques ne laissent pas descendre ce pourcentage au-dessous de 18 pour cent.

Source: Estimations du Secrétariat.

baisse très rapide de leur taux de liquidité « LGS »¹ (voir graphique 6). Au moment de la réévaluation du mois de septembre, le gouvernement a fait connaître qu'il avait donné pour instruction à la Banque de Réserve d'intensifier vigoureusement ses ventes de fonds d'État sur le marché libre². Le crédit a commencé à se raréfier et, en octobre, la progression des avances bancaires s'est ralentie. Leur taux annuel désaisonnalisé d'expansion a été de 11 % au quatrième trimestre 1973, contre 46 % pendant les trois trimestres précédents.

Après être passés par un minimum cyclique au début de 1973, les taux d'intérêt ont commencé à augmenter en février et se situaient, au quatrième trimestre, à des niveaux rarement atteints dans le passé. En mai, l'orientation de la politique économique étant devenue plus claire et le marché s'étant adapté à l'augmentation des rendements financiers, l'État a lancé une émission qui ne comportait, pour les titres d'emprunt à vingt ans (dont le rendement joue un rôle capital sur le marché), qu'un taux à peine supérieur à ceux que l'on pratiquait déjà sur le marché et qui n'a guère eu de succès. On est alors entré dans une période d'incertitude caractérisée, qui ne s'est terminée qu'avec l'emprunt lancé en juillet, dont le taux a été porté à 7 %. Le relèvement considérable du taux offert aux souscripteurs de l'emprunt lancé en octobre (8.5 % chiffre sans précédent) doit être envisagé en tenant compte de l'orientation de la politique budgétaire qu'implique le projet de budget déposé en août, ainsi que de la prise de position des autorités, en septembre, concernant la poursuite des opérations d'openmarket. Les taux du court terme ont augmenté encore plus rapidement et leur écart avec les taux du long terme a, en conséquence, notablement diminué. Quelques incertitudes planent encore sur les perspectives d'évolution des taux du court terme, mais certains indices donnaient à penser, en novembre, que les taux du long terme pouvaient avoir amorcé une stabilisation. Les taux de l'emprunt lancé en février 1974 sont à peu près les mêmes que ceux des émissions précédentes.

A mesure que l'attente de l'inflation se généralisait, son effet de dissuasion a été de plus en plus atténué par la facilité croissante avec laquelle les hausses de coût ont pu être répercutées sur les prix³. Les autorités ont d'ailleurs pris des mesures visant à enrayer directement la montée des prix. S'inspirant du rapport d'un Comité spécial, chargé d'étudier les moyens propres à stimuler les importations (en vue de remédier aux insuffisances d'approvisionnement), elles ont, en juillet, réduit uniformément de 25 %⁴ tous les droits de douane,

1 Le taux de liquidité des banques (LGS : Liquid assets and other Australian Government Securities) est le rapport entre leurs avoirs liquides et leurs avoirs en fonds d'État, d'une part, et, d'autre part, leurs engagements au titre des dépôts. A partir du mois d'août, les banques commerciales ont vu cependant le montant des dépôts qui leur sont confiés augmenter très rapidement, sous l'influence des relèvements des taux d'intérêt servis à leurs déposants.

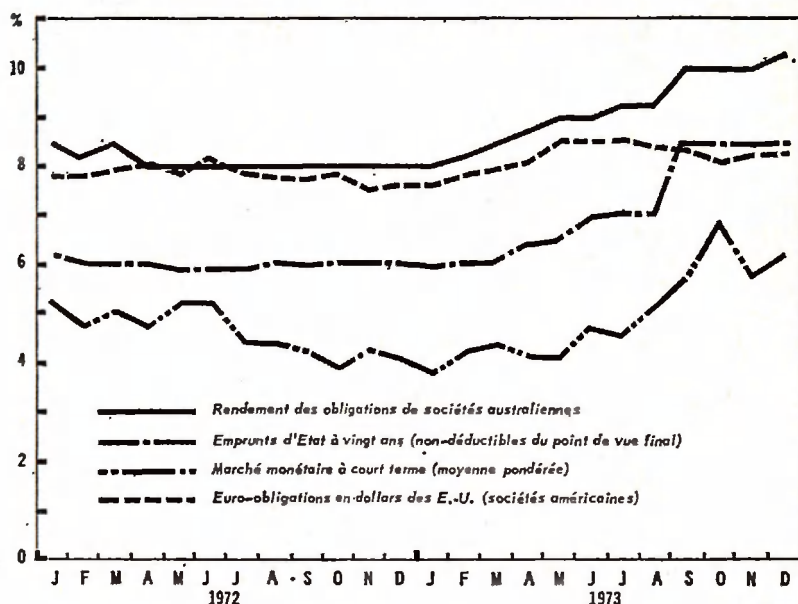
2 Fin septembre, les banques commerciales avaient réduit la valeur de leur portefeuille de fonds d'État de près d'un quart, par rapport au début de l'année, et les courtiers du marché de l'argent à court terme, d'environ 34 %.

3 Les taux d'intérêt réels ne suivant pas le mouvement des taux nominaux.

4 Étant donné que les deux-tiers environ des importations australiennes sont passibles de droits non protecteurs (moins de 12.5 % ad valorem), les incidences de la réduction des droits sur les prix à l'importation sont sans doute légèrement supérieures à celles d'une réévaluation de 2 %. Bien entendu, dans la mesure où les droits protecteurs sont réduits, on peut s'attendre à une diminution de la proportion des importations passibles de droits non protecteurs.

Australie

Graphique 7 Evolution de certains taux d'intérêt



Sources : Reserve Bank of Australia, « Statistical Bulletin »; Morgan Guarantee Trust, « International Financial Markets ».

à l'exception de ceux applicables aux produits soumis en outre à des droits d'accise. Les estimations du Comité impliquent que cette mesure devrait avoir, sur les prix des biens concurrençant les importations, des incidences légèrement inférieures à celles qu'aurait une réévaluation de 6 % et qu'elle devrait stimuler les importations dans une proportion à peu près équivalente à 1 % du PIB¹. Une Commission parlementaire mixte a dressé une liste impressionnante, énumérant les cas où les avantages résultant de la réévaluation de décembre 1972 ne semblent pas avoir été entièrement répercutés sur les consommateurs finaux, avant de conclure, cependant : « compte tenu notamment du mouvement continu d'inflation mondiale, que la réévaluation du dollar australien a enrayé la hausse des prix à l'importation et que ces prix auraient été notablement plus élevés s'il n'y avait pas eu de réévaluation² ».

En mars 1973, le gouvernement a annoncé la création d'un organisme dénommé « Tribunal de justification des prix » (Prices Justification Tribunal), auquel les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel au moins égal à 20 millions de dollars sont tenues de notifier les augmentations de prix qu'elles

1 Chiffre calculé à partir de l'estimation de 390 millions de dollars donnée par la Commission.

2 Parlement fédéral, *Import Prices Enquiry-Price Effects of Currency Changes*, Rapport n° 1, novembre 1973.

se proposent de mettre en œuvre¹. Il est particulièrement difficile d'apprécier l'efficacité que pourront avoir les interventions du Tribunal². L'action qu'il a déjà menée est cependant considérée comme encourageante. Jusqu'à la fin mars 1974, il avait reçu quelque 2 000 notifications et procédé à neuf enquêtes publiques; dans le cas de chaque enquête terminée l'entreprise concernée a acquiescé à la conclusion du Tribunal lui recommandant d'appliquer une hausse de prix inférieure à celle qu'elle avait demandée. Au surplus, le Tribunal a obtenu des résultats au moins aussi importants grâce à l'instruction préalable à laquelle il procède à huis-clos avant de décider s'il y a lieu d'entreprendre une enquête publique. Dans un grand nombre de cas, le demandeur a notablement réduit les augmentations de prix qu'il envisageait ou y a complètement renoncé.

Les perspectives

On s'attendait pour 1974, même avant la crise pétrolière, à un ralentissement du rythme d'expansion de la production et des échanges dans l'ensemble de la zone OCDE. Or les perspectives générales d'évolution de l'économie mondiale sont maintenant beaucoup plus incertaines et on pense que la production des sept principaux pays de l'OCDE ne progressera que d'environ 1 % en 1974, contre 6,6 % en 1973. Les menaces immédiates sur l'approvisionnement en pétrole se sont quelque peu estompées mais l'avenir ne laisse pas d'être incertain et les augmentations considérables des prix pétroliers doivent être absorbées par l'économie. Produisant elle-même 70 % des produits pétroliers qu'elle consomme, l'Australie est l'un des pays Membres les plus favorisés à cet égard; elle dispose en outre de sources d'énergie de remplacement relativement abondantes. Toutefois, elle est fortement tributaire de l'étranger pour son approvisionnement en fuel. En outre, ses échanges extérieurs seront sans doute affectés par le contre-coup des incidences touchant ses partenaires commerciaux, et surtout le Japon, qui est le principal d'entre eux et dont on estime actuellement que les besoins d'importation n'augmenteront en 1974 que d'environ 6 %, contre près de 30 % en 1973.

Sur le plan intérieur, il semble bien que ce seront les contraintes dues aux manques d'approvisionnement, davantage que l'insuffisance de la demande, qui continueront à freiner l'expansion de la production au cours des prochains mois. La production non agricole a marqué un ralentissement notable dans le courant de 1973, son taux annuel (désaisonnalisé) de progression passant de 8 ½ % au premier semestre à seulement 4 ½ % (estimation) au cours des six mois suivants. Toutefois, les incidences des diverses mesures prises précédemment par les autorités pour favoriser les importations, combinées à des possibilités d'approvisionnement plus abondant en fournitures d'origine étrangère, devraient aider à surmonter les graves pénuries qui ont sans aucun

1 Pour plus de précisions, voir Annexe 2. La procédure de notification obligatoire comporte un certain nombre d'exceptions en faveur des cas suivants : hausses de prix dues aux fluctuations des cours mondiaux (métaux et viande, notamment) prix fixés par une procédure d'appel d'offres à la concurrence, prix des travaux fixés par les spécifications des marchés.

2 En vertu des textes qui le régissent actuellement, le Tribunal ne peut agir que par « persuasion morale ».

doute contribué à freiner l'expansion de la production. Les enquêtes conjoncturelles récentes dénotent pourtant une accentuation notable du pessimisme avec lequel les entreprises envisagent les perspectives d'évolution globale à court terme de l'économie. Ce pessimisme contraste fortement avec la tendance qui caractérise actuellement la conjoncture, dont les personnes interrogées n'ont pas nié le dynamisme; il est sans doute imputable dans une large mesure aux événements qui se sont produits dernièrement sur la scène internationale.

Le secteur du bâtiment et de la construction, où l'activité est actuellement très intense, restera sans doute dynamique, bien que les incidences des mesures de resserrement monétaire sur le coût et la disponibilité du crédit aient commencé à se répercuter sur la demande. Les programmes de travaux publics compenseront sans doute le ralentissement que pourrait marquer ce secteur dans quelque temps. Les ventes au détail demeurent dynamiques et les enquêtes de conjoncture indiquent que la demande de biens de consommation durables pourrait rester soutenue. La reconstitution des stocks devrait jouer un rôle important dans l'évolution de la demande. Les perspectives sont particulièrement difficiles à discerner dans le domaine des exportations, car celles-ci, sont constituées pour une bonne part de produits agricoles, dont les ventes à l'étranger dépendent non seulement de la production australienne, mais aussi de celle des principaux autres pays exportateurs de denrées agricoles. On s'attend que les exportations de blé augmentent considérablement¹. On prévoit en revanche une certaine diminution des exportations de laine en 1974. Une nouvelle valorisation continue du dollar australien accentuerait les difficultés des exportateurs d'articles manufacturés, qui doivent déjà faire face à un ralentissement de l'expansion de leurs débouchés².

Certains indices dénotent que les fortes tensions exercées par l'offre d'emploi sur le marché de la main-d'œuvre sont en train de s'atténuer. Si la progression de l'emploi a été vigoureuse jusqu'en novembre, le taux de chômage désaisonnalisé a légèrement augmenté en octobre et n'a guère varié, depuis. Les entreprises du secteur de l'industrie manufacturière s'attendaient à une diminution des heures supplémentaires au premier trimestre 1974. Il est possible que celle-ci ait surtout un caractère saisonnier, mais la tendance paraît confirmée par l'évolution d'un indicateur reflétant les offres d'emploi. Par contre, la forte progression marquée ces derniers temps par les revenus des agriculteurs et l'accroissement prévisible de la production agricole cette année devraient stimuler la demande de main-d'œuvre dans les secteurs qui

1 Le *Bureau of Agricultural Economics* estime à 10 % le taux de croissance de la production agricole pendant l'exercice budgétaire 1973/1974. On s'attend à une augmentation de 80 % de la récolte de blé, à une progression d'environ 10 % de la production de viande de bœuf et de veau, et à une légère diminution de la production de viande de mouton et d'agneau. On pense que les pluies diluviennes qui se sont abattues sur les régions orientales d'Australie au cours des premières semaines de 1974 et les graves inondations qu'elles ont provoquées entraîneront une révision en baisse des prévisions de décembre 1973; on estimait, à cette époque, que la valeur brute de la production agricole s'élèverait à 6.22 milliards de dollars en 1973/1974. La moisson et la qualité du blé ont été compromises, les troupeaux de moutons ont subi de lourdes pertes, les cultures maraîchères et les plantations de coton ont été gravement endommagées.

2 Plus de 60 % des exportations australiennes d'articles manufacturés sont absorbées par les pays du Pacifique et les pays d'Asie, le marché le plus important étant la Nouvelle-Zélande.

est actuellement les plus touchés par le chômage. Il se pourrait bien, en outre, que l'atténuation escomptée des pénuries d'approvisionnement en matières premières enraye la tendance à la détente du marché de l'emploi imputable au ralentissement notable du rythme d'expansion de la production non agricole.

Selon les estimations les plus récentes, la hausse des prix alimentaires a tendance à se ralentir depuis le mois de septembre dernier et l'on peut déceler un certain essouffement dans l'escalade des prix immobiliers. Il est probable, cependant, qu'avec les rythmes très élevés d'inflation auxquels on s'attend dans les pays étrangers — on estime que l'indice des prix dérivé du PNB augmentera sans doute d'environ 10 %, cette année, dans l'ensemble de la zone OCDE —, les influences extérieures continueront à exercer de fortes tensions en Australie. On peut aussi s'attendre à une importante hausse des coûts représentés par les frets internationaux. En revanche, les répercussions sur les coûts intérieurs de l'augmentation considérable des prix pétroliers internationaux seront sans doute moins fortes en Australie que dans la plupart des autres pays Membres, car les prix du pétrole brut d'origine intérieure sont actuellement fixés par des contrats à long terme applicables jusqu'en septembre 1975¹. On peut s'attendre à un meilleur équilibre sur le marché de l'emploi, mais les résultats des négociations nationales sur les salaires qui ont commencé en février, de même que la sentence sur l'industrie métallurgique, joueront un rôle considérable dans ce domaine².

Du fait que l'expansion en volume des importations sera sans doute considérablement supérieure à celle des exportations, l'évolution de la balance des paiements courants dépendra surtout de celle des prix des produits de base. Les cours de la viande et de la laine, qui sont actuellement très élevés, pourraient se tasser légèrement mais les contrats conclus précédemment devraient entraîner une augmentation notable du cours moyen du blé. Comme on l'a déjà noté, il est probable que les frets internationaux et, par conséquent, les dépenses correspondantes augmenteront sensiblement, et il se pourrait que les dépenses supplémentaires au titre des importations de pétrole soient de l'ordre de 300 millions de dollars australiens (soit environ 6½ % du montant global des importations de marchandises de l'an dernier). Il est probable, dans ces conditions, que la balance des paiements courants se soldera, cette année, par un déficit.

1 Compte tenu du fait que l'Australie importe seulement 30 % environ des hydrocarbures qu'elle consomme, l'augmentation globale moyenne du coût du « brut » devrait être de l'ordre de 50 % pour les raffineries australiennes. Il convient cependant de noter que le Tribunal de Justification des Prix a déjà été saisi d'une demande de relèvement de 6.9 % du prix des produits pétroliers.

2 Le Conseil Australien des Syndicats (ACTU) a formulé une demande de relèvement des salaires de 10 dollars par semaine, ce qui équivaut à une augmentation de l'ordre de 9 % des gains moyens hebdomadaires actuels des salariés du sexe masculin; cependant, à la suite de la publication du chiffre de la hausse de l'indice des prix à la consommation constatée au quatrième trimestre 1973, le Conseil a annoncé qu'il demanderait un relèvement de 11 dollars par semaine. En outre, il demandera de nouveau que soit rétablie l'indexation des salaires sur les prix à la consommation. Les estimations de recettes fiscales figurant dans le budget de l'exercice 1973/1974 ont été calculées en supposant que les gains moyens augmenteraient de 13 %, chiffre légèrement supérieur au taux de progression constaté pendant les trois premiers trimestres de l'an dernier. Dans le cas où les demandes de l'ACTU seraient entièrement satisfaites, la progression des gains moyens seront considérablement plus importante cette année qu'en 1973.

II LE SECTEUR PUBLIC DANS L'ÉCONOMIE

En avril 1973, le nouveau gouvernement issu des élections générales, soucieux de trouver les moyens de mettre en œuvre ceux de ses propres programmes auxquels il attachait la priorité la plus élevée, avait créé un Comité d'experts de haut niveau, en lui donnant pour mission d'étudier les effets de la continuation de la politique de dépense du gouvernement précédent. Lorsqu'il présenta ses conclusions au Gouvernement en juin 1973, ce Comité appela l'attention sur la nécessité d'empêcher que les pressions de la demande provoquent des hausses inflationnistes des coûts et des prix. Comme le gouvernement s'était engagé à accroître notablement le montant des programmes de dépenses et que l'économie tournait à pleine capacité, il n'était guère possible d'augmenter la part des ressources affectée au secteur public sans opérer certaines réductions compensatoires des programmes en cours d'exécution. Les relations entre les nécessités de la régulation de la demande, les dépenses publiques et l'inflation sont bien connues, mais d'autres aspects des opérations du secteur public retiennent de plus en plus l'attention, depuis quelques années, car il est apparu qu'ils peuvent constituer un facteur de dégradation de la stabilité des prix dans les pays Membres. Dans le cas de l'Australie, l'étude de l'expansion et du financement des opérations du secteur public présente un intérêt particulier¹. C'est à cette étude, ainsi qu'à une comparaison avec l'évolution enregistrée dans les autres pays, que sont consacrées les sections qui suivent.

L'expansion du secteur public² et son étendue

Bien que les dépenses publiques de l'Australie aient fortement augmenté par rapport au PIB au cours de la période comprise entre 1955/1956 et 1970/1971, le taux de cette croissance relative a été inférieur à la moyenne calculée pour les pays Membres figurant au tableau 5. Pendant cette période, le taux d'accroissement des dépenses publiques a été supérieur de 21 % à celui du PIB, alors que, pour les pays mentionnés au tableau 5, l'écart correspondant s'est établi à 24 % en moyenne. D'autre part, l'Australie a été le seul

1 Lorsque l'on examine le rôle du secteur public du point de vue de son influence sur la répartition des ressources, il convient de ne pas perdre de vue que les autorités peuvent agir sur l'évolution de la demande au moyen de mesures dont l'incidence directe peut ne pas ressortir des comptes d'opérations financières du secteur public. A cet égard, on peut citer les concessions fiscales ou les garanties de prêts, par exemple. L'octroi de concessions fiscales, dont l'effet pourrait tout aussi bien être considéré, d'un point de vue conceptuel, comme une dépense du secteur public que comme une réduction de ses recettes, montre la nécessité de considérer simultanément les comptes de revenu et de dépense du secteur public, si l'on veut apprécier l'incidence nette de ses opérations. Il met aussi en lumière l'une des difficultés inhérentes à l'établissement de comparaisons internationales portant sur l'ampleur du secteur public; par exemple, il se peut que, par rapport au pays A, le pays B recoure relativement moins aux concessions fiscales (qui n'apparaissent pas dans les comptes de façon explicite) et relativement davantage aux transferts de revenu (qui ont une incidence semblable sur le revenu disponible des bénéficiaires, mais qui figurent explicitement dans les comptes du secteur public).

2 L'analyse qui suit porte sur le secteur des administrations publiques, c'est-à-dire sur l'ensemble des sous-secteurs « administration fédérale », « administrations des États » et « autres administrations locales », à l'exclusion des entreprises publiques.

Études économiques de l'OCDE

pays Membre où les valeurs prises par l'élasticité des dépenses au cours des sous-périodes 1955/1956 à 1960/1961, 1961/1962 à 1965/1966 et 1966/1967 à 1970/1971 aient fait apparaître un ralentissement régulier de la progression relative des dépenses publiques. Cette élasticité a été particulièrement faible dans la troisième sous-période, au cours de laquelle la part des dépenses publiques dans le PNB a à peine augmenté.

Tableau 5 Élasticité des dépenses du secteur public par rapport au revenu

	1956-60	1960-65	1965-70	1956-70
Norvège	1.86	1.32	1.33	1.41
Danemark	1.06	1.40	1.59	1.39
Belgique	1.86	1.15	1.35	1.34
Canada	1.98	1.02	1.35	1.34
Suisse	1.26	1.41	1.28	1.33
États-Unis	1.45	1.07	1.49	1.33
Pays-Bas	1.22	1.38	1.31	1.32
Suède	1.20	1.33	1.40	1.32
Grèce	1.21	1.30	1.25	1.26
Espagne	1.02	1.01	1.66	1.23
Irlande	0.55	1.40	1.33	1.22
<i>Australie</i>	1.24	1.10	1.00	1.21
Allemagne	1.20	1.29	1.04	1.18
Royaume-Uni	1.03	1.23	1.24	1.18
Autriche	1.08	1.25	1.10	1.15
Finlande	0.88	1.36	1.16	1.15
Italie	1.26	1.28	0.98	1.14
France	0.84	1.30	1.01	1.05
Japon	1.09	1.14	0.89	1.03
Ensemble des pays de l'OCDE	1.23	1.27	1.25	1.24

1 Les élasticités ont été estimées par rapport au PNB ou au PIB aux prix courants du marché. Les dépenses du secteur public comprennent les dépenses au titre de la défense nationale, mais les intérêts de la dette publique, les transferts en capital et les transferts courants à l'étranger en sont exclus.

Source: Estimations du Secrétariat.

Le ralentissement ainsi accusé sur une assez longue période par la progression des dépenses publiques australiennes par rapport au PIB s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'exercice 1970/1971. Mais, sous l'influence des importantes mesures conjoncturelles qui ont été adoptées à la fin de 1971 pour stimuler la demande et réduire le chômage, ainsi que du budget de relance de l'exercice 1972/1973, la tendance foncière à diminuer qui caractérisait l'élasticité des dépenses publiques s'est renversée ces dernières années. Avec la mise en œuvre, en 1973 et 1974, de certains des engagements électoraux pris par le nouveau gouvernement, les dépenses publiques totales devraient augmenter rapidement et l'on peut s'attendre à un accroissement de la part des ressources sur laquelle le secteur public exerce une influence directe ou indirecte. Les difficultés que pourrait provoquer une augmentation brutale des dépenses publiques ont été reconnues par les autorités australiennes, qui mettent au point depuis quelque temps un système de prévision triennale des

Australie

dépenses, en vue de faciliter l'insertion rationnelle de nouveaux programmes dans la structure actuelle de celles-ci.

L'évolution des dépenses publiques australiennes ventilées par fonction est résumée dans le tableau 6. La décomposition de la croissance du secteur public jusqu'en 1970 fait apparaître un aspect important, qui est la progression au cours des exercices 1962/1963 à 1967/1968, des dépenses au titre de la défense nationale, due à un important programme de renouvellement du matériel militaire. Sur l'ensemble de la période 1955/1956-1970/1971, l'Australie a été, de tous les pays Membres mentionnés au tableau, celui où l'élasticité des dépenses de défense nationale a été la plus forte, mais depuis lors la part des ressources affectée à la défense a été réduite. Dans le budget de l'exercice 1973/1974, le montant total des crédits ouverts à ce titre est resté pratiquement inchangé par rapport à l'exercice précédent. L'élasticité des dépenses consacrées à l'enseignement a aussi été relativement élevée, pour un pays de l'OCDE, en particulier ces dernières années. Cela est dû à un certain nombre de facteurs, dont les plus importants ont été un fort accroissement de la population d'âge scolaire, la prolongation de la scolarité, une augmentation de la proportion d'étudiants fréquentant les établissements publics et une majoration de l'aide financière accordée aux étudiants et aux écoles privées. Le budget de l'exercice 1973/1974 a prévu de nouvelles augmentations importantes des dépenses d'enseignement. On constate aussi une expansion rapide des services généraux des administrations publiques, fonction au titre de laquelle les dépenses australiennes ont aussi présenté une élasticité voisine de la moyenne enregistrée dans les pays Membres. La rapidité de cette progression est en grande partie imputable à l'expansion générale du rôle du secteur public, à l'extension de la représentation à l'étranger et un accroissement des dépenses au titre de l'ordre et de la sécurité publics.

En Australie, contrairement à ce que l'on constate dans la majorité des pays Membres européens, la plupart des prestations de services médicaux ne sont pas principalement du ressort du secteur public. La majeure partie des dépenses de santé de la population sont financées par des organismes d'assurance médicale privés, qui bénéficient toutefois d'une contribution du secteur public représentant une certaine proportion du montant des cotisations des assurés. Depuis l'exercice 1961/1962, les dépenses publiques de santé se sont accrues à peu près au même rythme que le PNB ainsi, d'ailleurs, que celles afférentes à la sécurité sociale et aux œuvres sociales. Le fait qu'en Australie certains services sanitaires et sociaux ne sont pas financés par l'impôt est l'une des raisons pour lesquelles l'élasticité des dépenses affectées à ces fonctions a progressivement diminué jusqu'en 1973. A l'heure actuelle, le gouvernement se propose d'instituer un système national d'assurance-maladie et d'apporter d'autres améliorations aux prestations sociales, mesures qui pourraient accroître considérablement dans l'avenir l'importance relative des dépenses publiques.

Le fait que la croissance des dépenses publiques a été plus rapide que celle du PIB est imputable en partie à des influences exogènes, telles que celle des facteurs démographiques sur les dépenses d'enseignement et, antérieurement, celle du renouvellement du matériel de la défense nationale. D'autre part, l'accroissement de la demande de services économiques et de la demande d'améliorations dans le domaine de l'enseignement et dans celui des transferts

Tableau 6 Élasticité, par fonction, des dépenses du secteur public¹
1955-1970

	Canada ²	États-Unis	Japon ³	Allemagne ⁴	Royaume- Uni	Australie ⁵	Danemark ⁶	Suède ⁷	Suisse ⁸
Services généraux des administrations publiques	1.4	1.5	0.8	1.3	1.4	1.3	1.1	1.5	1.1
Défense nationale	0.5	0.8	0.8	0.5	0.6	1.2	0.9	0.7	0.8
Enseignement	1.9	1.6	0.9	1.5	1.6	1.6	1.6	1.4	1.5
Santé	2.1	1.4	0.9	1.4	1.3	1.3	1.5	1.8	1.2
Sécurité sociale et œuvres sociales	1.2	1.6	1.0	0.7	1.6	0.9	1.4 ⁹	1.8	1.2
Logement et développement collectif	1.6	1.7	1.3	0.2	1.4	1.2	..	1.3	2.4
Autres services collectifs et sociaux	..	1.5	..	0.9	1.7	2.0	..	1.7	1.7
Services économiques	1.1	1.1	0.9	1.0	1.5	1.3	1.5	1.0	1.2
Dépenses diverses et non ventilées	1.6	1.0	-1.3	1.8	1.0	1.0	1.3	2.0	1.4
Dépenses publiques totales	1.3	1.2	0.9	1.0	1.2	1.2	1.4	1.4	1.3

1 Les élasticités ont été estimées par rapport au PNB ou au PIB.

2 1955-1969 (exercices budgétaires).

3 1960, 1965-1970 (exercices budgétaires).

4 1963-1969.

5 1955-1970 (exercices budgétaires).

6 1955-1969.

7 1963-1971.

8 1961-1970.

9 Les dépenses au titre de cette fonction ne comprennent les allocations personnelles et pour enfants qu'à partir de 1961.

.. Fonction non distinguée dans les sources nationales.

Source: Estimations du Secrétariat.

au titre de la santé a contribué à la progression de la part des ressources affectée au secteur public. Une certaine partie de l'augmentation des dépenses publiques s'explique sans doute aussi par le fait que les prix payés par le secteur public pour ses achats de biens et services ont augmenté plus vite que les autres prix, non pas parce que celui-ci a payé les mêmes biens et services plus cher que les autres agents économiques, mais en raison de la composition des dépenses publiques.

Pour financer l'accroissement considérable des dépenses publiques totales, les recettes fiscales, rapportées au PIB sont passées de 21,2 % au cours de l'exercice 1955/1956, à 25,2 % pendant l'exercice 1972/1973. Cette croissance des recettes fiscales exprimées en pourcentage du PIB a, en grande partie, tenu à l'augmentation du produit des impôts sur le revenu des personnes physiques. Au cours de cette période, les recettes provenant de la fiscalité indirecte ont représenté un pourcentage à peu près constant du PIB. Par suite, en partie, de l'augmentation considérable des recettes fiscales totales, la part de la consommation privée dans le PIB est passée de 65,3 % en 1955/1956 à 58,4 % en 1972/1973, ce qui pose la question des demandes de compensation de la part des contribuables¹. Selon celle des deux grandes catégories d'impôt qui est en cause, ces réactions prennent généralement la forme, soit de revendications salariales visant des augmentations des revenus nets d'impôt, soit de demandes d'indexation des taux de salaire sur les prix à la consommation.

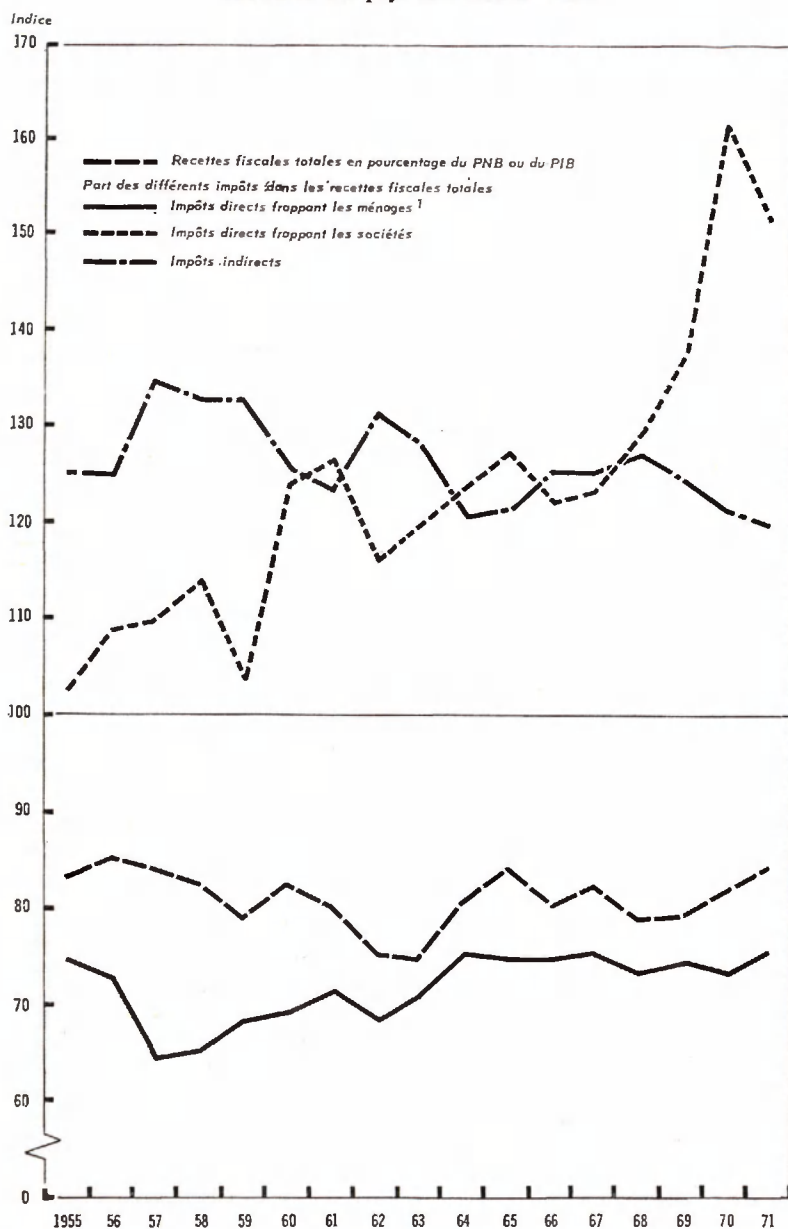
A l'intérieur de la zone de l'OCDE, il existe entre les pays des différences prononcées, tant en ce qui concerne le poids global de la fiscalité (c'est-à-dire les recettes fiscales totales exprimées en pourcentage du PNB) que l'importance relative de chaque catégorie d'impôts. L'établissement d'un lien entre les taux de salaire et le mouvement des prix est une revendication formulée de longue date, tandis que la réaction au poids de la fiscalité directe est relativement récente. Comme on pouvait s'y attendre, la tendance à négocier des augmentations de salaires nettes d'impôt est plutôt apparue dans les pays où la fiscalité directe est relativement lourde (Suède, Pays-Bas et Royaume-Uni, par exemple)². En raison de l'importance relativement modeste du secteur public en Australie, le poids total de la fiscalité est comparativement faible dans ce pays. Les impôts directs sur les particuliers représentent un pourcentage relativement peu élevé de l'ensemble des recettes fiscales et rien ne permet jusqu'à présent de penser qu'ils aient été à l'origine de tensions inflationnistes³. Il semble bien, au contraire, que l'effet des hausses de prix à la consommation a été le seul aspect de l'incidence de l'inflation sur le revenu réel dont les salariés aient été conscients. De 1921 à 1953, le taux du salaire de base fédéral

1 On peut considérer que l'électorat se prononce par la voie des urnes sur un programme de dépenses publiques donné, mais ce contrôle est pour le moins indirect et ne peut s'exercer qu'à intervalles relativement longs. Il est sans doute encore plus difficile de déterminer dans quelle mesure les méthodes de financement de ces dépenses sont acceptées (ne serait-ce que parce que les programmes politiques sont souvent moins précis sur cet aspect). Dans ces conditions, il importe que les gouvernements mettent au point une tactique de financement « optimale », c'est-à-dire qui risque le moins possible de provoquer des demandes de compensation de la part des contribuables.

2 Aux Pays-Bas, cette tendance a abouti, en 1971, à l'indexation du barème de l'impôt sur le revenu.

3 Voir graphique 8.

Graphique 8 Poids comparatif de la fiscalité en Australie
Ensemble des pays de l'OCDE = 100



¹ Le total correspondant calculé pour l'ensemble des pays de l'OCDE comprend les cotisations de Sécurité sociale (qui ne sont pas comptabilisées séparément dans le système australien de comptabilité nationale).

Source: Estimations du Secrétariat.

était automatiquement ajusté chaque trimestre en fonction des variations de l'indice des prix à la consommation. Les syndicats ont de temps à autre cherché à obtenir le rétablissement de ce lien et le Gouvernement australien a décidé, en janvier 1974, d'émettre un avis favorable à un système d'indexation des salaires, dans son mémoire à la Commission fédérale d'arbitrage en vue du règlement national de salaires de 1974.

Les mouvements de prix dans le secteur public

L'indicateur le plus couramment utilisé pour déceler l'effet des variations de prix sur les opérations du secteur public est probablement l'indice de prix implicite de la dépense courante finale des administrations publiques¹. Le graphique 9 permet de comparer l'évolution, au cours de la période 1960-1971, des indices de prix implicites des principaux emplois du PIB de l'Australie. Pendant cette période, la hausse de l'indice de prix implicite des achats courants de biens et services du secteur public a été supérieure en moyenne de 1.8 % à celle de l'indice global dérivé de la dépense nationale brute. Ce phénomène a été à peu près général; dans l'ensemble de la zone OCDE, en effet, l'indice de prix dérivé du PIB a augmenté de 3,5 % par an en moyenne au cours de cette période, et l'indice implicite des dépenses courantes des administrations publiques, de 5,2 %. La rapidité relative de la hausse de l'indice de prix implicite des dépenses courantes des administrations publiques s'explique en grande partie par le fait qu'on ne tient pas compte, dans les données australiennes, des gains de productivité réalisés dans le secteur public. En réalité, parmi les pays Membres, seule la Belgique applique une correction importante correspondant à l'imputation explicite d'un gain annuel de productivité et, de ce fait, son indice de prix implicite des dépenses courantes des administrations publiques est l'un des plus bas de toute la zone OCDE².

Si l'on envisage l'origine des ressources, on constate (voir le tableau 7) qu'au cours de la période 1959/1960-1965/1966, le taux d'accroissement du coût des prestations de services publics a dépassé en Australie celui des coûts de production de la plupart des autres secteurs. Alors que la hausse annuelle des indices de prix implicites des différentes composantes du PIB a été de

1 La dépense finale (au sens de la comptabilité nationale) constitue toutefois en Australie moins des deux-tiers des dépenses totales des administrations publiques (compte non tenu des prêts) :

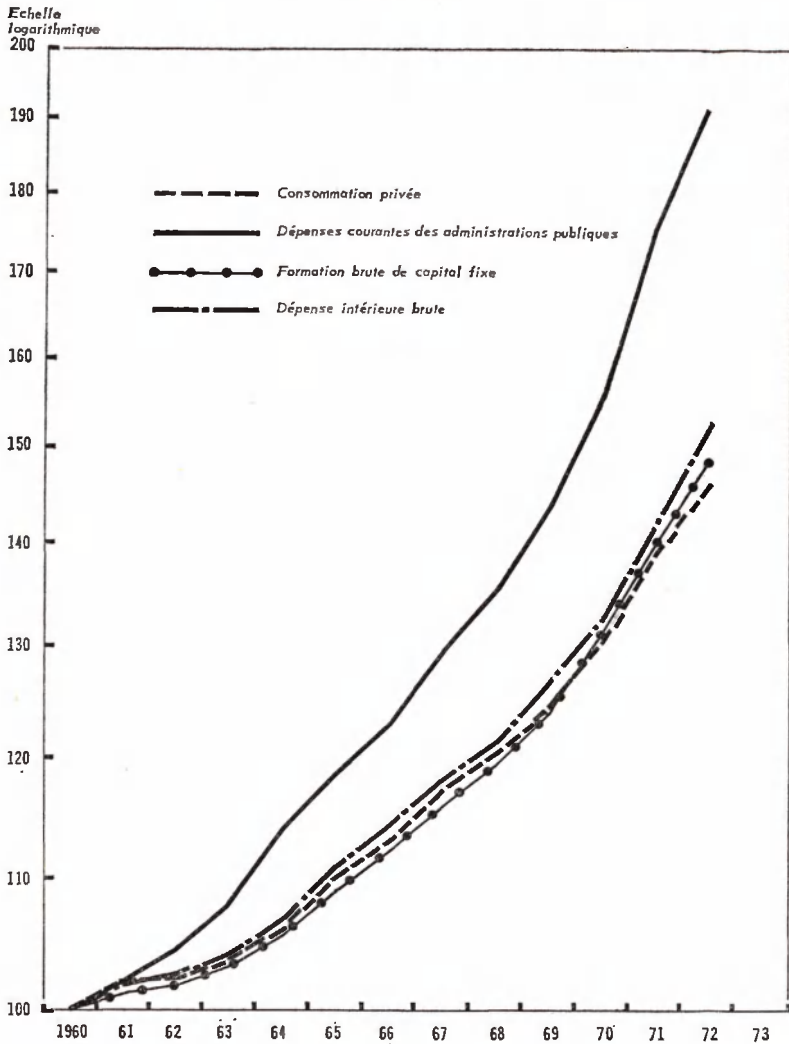
*Répartition des dépenses des administrations publiques
1972/1973*

	%
Dépense courante finale	48.1
Dépense finale en capital fixe	14.9
Prestations en numéraire au profit des ménages	22.9
Paiements d'intérêts	8.6
Subventions	2.8
Transferts à l'étranger	2.2
Dotations en capital	0.6

Si l'on tient compte du montant net des prêts et d'autres postes d'importance mineure, la part de la dépense finale tombe à moins de 60 %.

2 On suppose, en Belgique, que la productivité du secteur public s'accroît de 2 % par an.

Graphique 9 Principaux indices de prix implicites de la dépense intérieure
1960 = 100



Source: Estimations établies par le Secrétariat d'après les comptes nationaux de l'Australie.

2,5 %, le coût des prestations de services publics¹ a augmenté de 5,5 %, c'est-à-dire plus de deux fois plus vite. Les deux principales branches de services publics — l'administration publique et la défense nationale, d'une part, et, d'autre part, les services fournis à la collectivité et aux entreprises —

1 Voir la note du tableau 7.

Australie

ont accusé respectivement des hausses de coût de 4,1 et 6,2 %. Or, l'indice de prix implicite de la production des industries manufacturières a augmenté de 1,2 %, en moyenne, au cours de la période considérée. Mais, phénomène sans doute plus frappant encore, l'indice de prix implicite de la production de services du secteur privé n'a monté que de 2,3 %, ce qui s'explique en partie par le fait que, de toutes les branches d'activité économique, le commerce de gros et de détail (dont le poids dans la valeur totale de la production est relativement lourd) a été celle qui a enregistré la hausse de coût la plus lente¹.

Tableau 7 Évolution des indices de prix implicites des composantes du PIB ventilé par genre d'activité économique
Pourcentages annuels moyens d'augmentation

Agriculture ¹	1.2	Banques et affaires immobilières	3.8
Industries extractives	2.7	Ensemble des autres branches d'activité	3.9
Industries manufacturières	1.2	Logements occupés par leurs propriétaires	6.8
Électricité, gaz et eau	2.4	Total	2.5
Bâtiment et travaux publics	3.6	Total (moins les logements occupés par leurs propriétaires)	2.2
Transports et communications	4.0	Ensemble des services ³	3.1
Commerce	0.7	« Services du secteur public » ³	5.5
Administration publique (n.c.a.) et défense nationale	4.1	« Services du secteur privé » ⁴	2.3
Services fournis à la collectivité et aux entreprises	6.2		

1 Y compris la pêche, la chasse et la sylviculture.

2 Comprend les rubriques : transports et communications, commerce, administration publique et défense nationale, services fournis à la collectivité et aux entreprises, banques et affaires immobilières, ensemble des autres branches d'activité.

3 Administration publique et défense nationale et services fournis à la collectivité et aux entreprises. Il convient toutefois de noter qu'il n'y a probablement guère plus de la moitié de la branche des services fournis à la collectivité et aux entreprises (laquelle comprend des services fournis par des membres des professions libérales) qui fasse à proprement parler partie du secteur public.

4 Ensemble des services, moins les services du secteur public.

NOTE Ce tableau est basé sur des données relatives aux exercices budgétaires 1959/1960 à 1965/1966. On ne dispose pas d'estimations à prix constants pour les exercices suivants.

Source : ABS, Estimates of Gross Product by Industry at Current and Constant Prices, 1959/1960, 1965/1966.

Cette hausse des coûts relativement plus rapide dans le secteur public que dans le reste de l'économie est imputable, en partie du moins, au fait que comme les autres activités tertiaires, les prestations de services publics exigent une main-d'œuvre relativement abondante. Le tableau 8 indique la structure des coûts de certaines branches d'activité en Australie². Bien que les classifications sectorielles utilisées dans les tableaux 7 et 8 ne soient pas exactement comparables, il semble que, si les prestations de services publics ont accusé des hausses de prix implicites plus élevées que les autres services, elles n'ont

1 Selon la convention adoptée, la production de cette branche (le commerce) est égale à la somme des marges perçues dans la distribution des biens vendus. L'indice de la production à prix constants varie proportionnellement à un indice de volume des ventes.

2 Les branches d'activité n'appartenant pas au secteur des services, qui sont mentionnées au tableau, ont été choisies en raison de leur importance relative dans le total des emplois.

pas utilisé une proportion de main-d'œuvre plus importante. Il se pourrait bien que cela s'explique en partie par le taux d'accroissement de la rémunération moyenne des salariés, qui a été plus rapide dans le secteur public que dans le secteur privé. Pour ce qui est de la qualité de la main-d'œuvre, le tableau 9 montre que la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur et de

Tableau 8 Structure des coûts de certaines branches d'activité
Répartition en pourcentage du total

	Rémunérations des salariés	Consommation intermédiaire ¹	Importations complémentaires ²	Total
Santé, enseignement et autres services sociaux	75.3	24.7	—	100.0
Services récréatifs et services fournis aux particuliers	69.0	28.1	2.9	100.0
Banques, etc. ³	68.4	31.6	—	100.0
Administration publique et défense nationale	58.1	34.8	7.1	100.0
Fabrication de machines et de matériel	41.4	48.3	10.3	100.0
Industrie métallurgique de base	38.1	57.2	4.7	100.0
Construction de matériel de transport	36.7	40.0	23.3	100.0
Bâtiment et travaux publics	35.6	64.3	0.1	100.0
Agriculture	31.0	68.5	0.5	100.0
Industries alimentaires ⁴	15.2	83.0	1.8	100.0
« Services du secteur public » ⁵	66.3	30.0	3.7	100.0

1 Total des achats, à d'autres branches d'activité, de biens et services facteurs de production.

2 Cette rubrique comprend à la fois les « importations complémentaires » et les « importations concurrentielles destinées à la consommation intermédiaire » (pour la définition de ces expressions, voir les paragraphes 40 et 42 de la publication utilisée comme source).

3 Cette branche comprend aussi les assurances, les affaires immobilières et les services fournis aux entreprises.

4 Cette branche comprend les deux groupes d'industries alimentaires, c'est-à-dire la fabrication de produits alimentaires d'origine animale et la fabrication de produits alimentaires d'origine végétale. En agrégeant les données relatives à ces deux groupes, on a éliminé les transactions sur biens intermédiaires de chaque groupe avec l'autre.

5 Administration publique et défense nationale, et santé, enseignement et autres services sociaux.

Source: Comptes nationaux de l'Australie: Entrées-sorties 1962-1963 (Tableau 4).

NOTE Le tableau ci-dessus a été établi sur la base des données des tableaux entrées-sorties relatifs à l'exercice 1962-1963. La consommation intermédiaire est comptabilisée aux « valeurs de base » (valeurs hors taxes affectées aux produits), et les importations complémentaires aux valeurs caf. Les importations concurrentielles ont été ventilées indirectement entre les branches utilisatrices.

Les branches n'appartenant pas au secteur des services qui figurent dans le tableau ont été choisies en raison de leur importance relative dans le total des emplois.

cadres supérieurs est plus élevée dans le secteur public¹ que dans le reste de l'économie, mais que cette proportion a diminué de 1961 à 1971, aussi bien dans les services publics que dans les services privés. Toutefois, sa diminution relative a été plus importante dans les seconds que dans les premiers. D'autre part, pour les cadres de direction et les catégories professionnelles équivalentes,

1 Administration publique et défense nationale et services fournis à la collectivité.

Australie

Tableau 9 Répartition par catégorie socio-professionnelle de la population active occupée
En pourcentage du total

Branche d'activité	Diplômés de l'enseignement supérieur / techniciens supérieurs		Administrateurs / cadres supérieurs / cadres de direction		Employés de bureau		Autres catégories		Total	
	1961	1971	1961	1971	1961	1971	1961	1971	1961	1971
Industries manufacturières	4.0	4.7	5.3	4.9	9.7	8.9	81.0	81.5	100.0	100.0
Banques, etc. ¹	12.7	13.7	12.9	9.3	62.9	59.3	11.5	17.7	100.0	100.0
Administration publique et défense nationale	11.2	11.3	4.8	3.6	36.3	34.6	47.7	50.5	100.0	100.0
Services fournis à la collectivité	66.8	62.0	1.3	1.2	7.4	10.9	42.5	25.9	100.0	100.0
Total	8.4	10.2	7.0	6.7	13.0	15.8	71.6	67.3	100.0	100.0

¹ Cette branche comprend aussi les assurances, les affaires immobilières et les services fournis aux entreprises.
Source: Tariff Board, Rapport annuel pour l'exercice 1972-1973.

les gains moyens ont été supérieurs de plus de 30 % dans la fonction publique à leur niveau dans le secteur privé¹.

La rapidité relative de la hausse de l'indice de prix implicite des dépenses courantes des administrations publiques, par rapport à celle de l'indice dérivé du PIB, était en grande partie à prévoir, étant donné la forte proportion de main-d'œuvre à laquelle font appel les prestations de services publics ainsi que la convention en vertu de laquelle la production aux prix courants des branches non marchandes des administrations publiques est évaluée au coût net des biens et services de production. Comme on l'a vu plus haut, les méthodes d'évaluation utilisées en Australie ne comportent pas d'imputation des gains de productivité réalisés dans le secteur public, de sorte que, l'accroissement du volume de la production individuelle et les améliorations de sa qualité n'étant pas pris en compte, le coût relatif des prestations de services publics peut être surestimé. Si l'on applique une correction raisonnable pour tenir compte des progrès de la productivité dans le secteur public, une grande partie de la différence entre l'indice de prix implicite des achats courants de

¹ Cf. *Labour Report*, n° 56 (1971). Dans le cas des salariés autres que les cadres de direction, la différence a toutefois été beaucoup plus faible :

	<i>Gains hebdomadaires moyens, en dollars</i>	
	<i>Secteur privé</i>	<i>Secteur public</i>
Cadres de direction	134.40	176.90
Autres salariés	87.80	91.00
Total	95.50	98.90

Les données portent sur les gains des salariés adultes de sexe masculin employés à plein temps. Pour la définition des « cadres de direction », voir page 118 du rapport cité comme source.

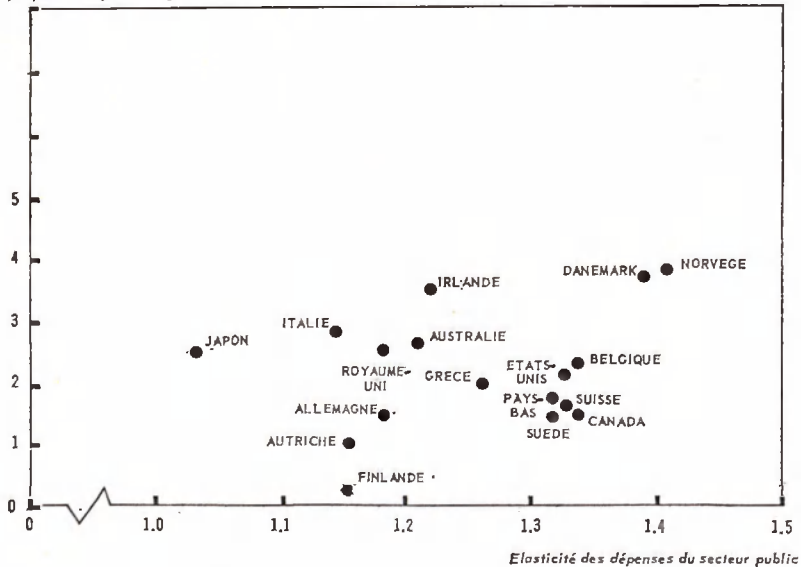
biens et services des administrations publiques et l'indice général dérivé du PIB se trouve expliquée. Néanmoins, les gains de productivité dans le secteur public, mesurés suivant les méthodes classiques, étant généralement plus faibles que dans l'ensemble de l'économie, l'expansion des opérations du secteur public a tendance à faire monter le niveau général des prix. On peut donc s'attendre à voir le taux général de hausse des prix refléter cette influence dans les pays où l'expansion du secteur public a été la plus rapide. Les informations disponibles semblent bien indiquer que, si la corrélation est faible ou nulle, dans les pays Membres, entre le taux d'inflation et l'élasticité des dépenses publiques, l'accélération de l'inflation a été la plus forte dans les pays où le taux de croissance de la part des dépenses publiques a été le plus élevé (voir le graphique 10). Cela conduit à penser que l'expansion relative du secteur public par rapport au reste de l'économie peut contribuer à accélérer l'inflation.

Dans le cas de l'Australie, la politique gouvernementale actuelle implique probablement un accroissement considérable de l'importance relative du secteur public et, en particulier, un recrutement accru de diplômés de l'enseignement supérieur, catégorie de personnel qui bénéficie de rémunérations élevées. Étant donné qu'une augmentation rapide de la part des ressources affectées au secteur public risque de renforcer les tensions inflationnistes, l'établisse-

Graphique 10 Inflation et expansion des dépenses du secteur public

Variation du taux d'inflation
(en points de pourcentage)

1956-1970



NOTE La variation du taux d'inflation est égale à la différence, exprimée en points de pourcentage, entre les taux moyens composés d'augmentation de l'indice des prix dérivés du PNB ou du PIB respectivement enregistrés pour les périodes 1956-1959 et 1967-1970. Les valeurs de l'élasticité des dépenses publiques sont celles qui figurent dans le Tableau 5.

Source: Estimations du Secrétariat.

ment de prévisions triennales de dépenses publiques est une mesure opportune. Ces estimations permettront d'identifier — et de résoudre — plus aisément les problèmes que peut soulever l'expansion du secteur public.

En outre, si l'on veut assurer la répartition optimale des ressources, il convient de ne pas négliger les questions que peut poser l'efficacité de la mise en œuvre d'une politique donnée. En 1965, la Commission d'enquête Vernon a noté que l'on manquait de personnel possédant les qualifications nécessaires à l'analyse des projets et que bon nombre de décisions des pouvoirs publics étaient essentiellement empiriques. Cette commission a recommandé la création d'un organisme indépendant, la « Commission spéciale des projets » (Special Projects Commission), chargée d'établir et de coordonner les projets d'investissement de grande envergure. Dans le même ordre d'idées, le Comité d'experts de haut niveau de 1973, dont il a été question plus haut, a relevé dans son rapport le défaut d'uniformité qui existe, au sein des organes de l'administration centrale, quant aux méthodes d'analyse des projets, ainsi que l'utilisation limitée qui est faite des techniques d'analyse comparée des coûts et avantages. Le Comité d'experts a en outre appelé l'attention sur le fait qu'il est malaisé d'étendre la fonction publique tout en maintenant sa qualité au niveau requis.

Si l'expansion des activités du secteur public australien devait être financée par un alourdissement de la fiscalité, il conviendrait sans doute que les autorités veillent de plus en plus soigneusement à éviter que l'inflation puisse être accentuée par la réaction des particuliers à l'incidence de l'imposition des personnes physiques sur leur revenu disponible. Pour mettre au point une stratégie fiscale appropriée, il importe de donner à l'impôt une assiette aussi large que possible. On peut mentionner à cet égard que la loi de finances pour l'exercice 1973/1974 a apporté, à la législation relative à l'impôt sur le revenu, des modifications dont l'effet a été de créer une imposition qui présente une certaine analogie avec l'impôt sur les gains en capital qui existe dans d'autres pays¹. Il semble en outre que, dans certains domaines, on pourrait recourir davantage aux droits payés par l'utilisateur de biens et de services publics, procédé qui tend à réduire d'autant le recours au financement par les recettes fiscales générales tout en agissant sur le niveau de la demande des biens et services considérés. Au demeurant, comparée à l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée qu'un certain nombre de pays Membres européens ont substituée à leur ancien système de taxes sur le chiffre d'affaires, l'assiette de la taxe sur les ventes actuellement en vigueur en Australie apparaît fort étroite.

III CONCLUSIONS

La politique économique menée par l'Australie depuis la dernière étude consacrée à ce pays par l'OCDE s'est caractérisée notamment par la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures d'importance, visant à réduire le déséquilibre de la balance des paiements. Celle qui a eu les effets quantitative-

1 Pour le moment, cette imposition ne frappe que les plus-values réalisées lors de la cession de biens immobiliers et de valeurs mobilières effectuée moins d'un an après l'acquisition.

ment les plus importants a été l'institution d'un système de dépôts de réserve obligatoire à taux variable pour les emprunts à l'étranger. La réévaluation du dollar australien opérée en décembre 1972, au terme d'un long débat intérieur, parfois très animé, sur la politique des taux de change, représente une innovation dans les techniques de gestion de l'économie australienne et est venue renforcer les mesures déjà prises en septembre pour donner une position plus équilibrée à la balance extérieure. L'importante réduction de droits de douane opérée unilatéralement — mesure dont on estimait naguère généralement qu'elle serait incompatible avec les errements suivis dans le cadre du dispositif institutionnel — procède du même esprit.

Grâce à ces initiatives, l'accumulation des réserves de devises, qui avait considérablement compliqué la régulation de la demande en 1971 et 1972, a fait place à une amélioration notable de la balance extérieure. En stimulant les importations, la politique économique a sensiblement infléchi l'évolution des courants du commerce extérieur, mais, à cause du renforcement marqué des termes de l'échange, la balance des opérations courantes est restée excédentaire en 1973. Toutefois, les mesures prises par les autorités en vue d'améliorer la balance extérieure et d'éponger les liquidités intérieures, exceptionnellement abondantes au début de l'année, ont provoqué un important renversement des entrées de capitaux. Bien que les diverses dispositions mises en œuvre par les autorités n'aient pas encore fait sentir tous leurs effets, la position foncière de la balance des paiements paraît maintenant nettement plus proche de l'équilibre que naguère.

Cependant, la politique économique n'a pas eu autant de succès à l'intérieur que dans le domaine extérieur. Le chômage a considérablement diminué, conformément aux objectifs que s'étaient assignés les autorités, mais le rythme d'inflation, pourtant freiné par les réévaluations et la réduction des droits de douane, a marqué une accélération notable. Celle-ci est imputable en partie aux influences extérieures, l'importante hausse des cours mondiaux des produits de base s'étant répercutée sur les prix et les revenus intérieurs. La reprise d'activité était vigoureuse au début de 1973 et il semble bien que l'extension aux grandes agglomérations urbaines du dispositif de lutte contre le chômage et les majorations de prestations sociales aient contribué à accentuer les pressions de la demande. La progression rapide de celle-ci et la hausse amorcée par les taux d'intérêt au début de l'année ont conduit les autorités à infléchir quelque peu, en avril, l'orientation de leur action intérieure, en aménageant le système des dépôts de réserve obligatoire. Pour effectuer les resserrements successifs de la politique économique qu'elles ont opérés en cours d'année, elles ont eu recours surtout aux instruments monétaires et ont compté sur l'influence que ceux-ci exerceraient sur la balance extérieure. Mais, du fait que l'économie disposait de liquidités exceptionnellement abondantes au début de l'année, les incidences du resserrement du crédit n'ont commencé à se faire sentir qu'un certain temps après le premier aménagement des dépôts de réserve obligatoire.

Étant donné qu'en ce début d'année 1974, la situation se présente sous un jour tout différent de celle qui régnait un an auparavant et que les hausses de prix pétroliers font peser des incertitudes sur les perspectives d'évolution de l'économie mondiale, il semble bien que le rôle que la politique de régulation de la demande est appelée à jouer ne sera guère facile au cours des prochains

mois. Si les pressions de la demande demeurent intenses, le marché de l'emploi n'a plus tendance à se rétrécir et les enquêtes de conjoncture révèlent que le climat général est un peu moins optimiste. La politique de régulation de la demande sera dans une large mesure conditionnée par les résultats de la procédure nationale de détermination des salaires. Les perspectives d'évolution dans l'immédiat inclinent cependant à penser que l'orientation restrictive actuelle de la politique économique est largement adaptée à la situation.

Le problème le plus pressant auquel doit actuellement faire face l'Australie, de même que la plupart des autres pays Membres, est incontestablement celui de l'inflation des coûts et des prix. La valorisation du dollar australien et la révision des droits de douane ont sans aucun doute freiné l'augmentation des prix et le système de justification des prix fonctionne apparemment de manière satisfaisante. Mais cela ne saurait suffire à empêcher de fortes hausses. La Constitution limite strictement les pouvoirs d'intervention du Gouvernement fédéral dans le domaine des salaires et des prix. Sans outrepasser ses attributions, celui-ci pourrait étendre à de plus nombreuses catégories d'entreprises le champ d'application de la procédure obligatoire de notification préalable des augmentations, prévue par la loi relative à la justification des prix. Les perspectives d'évolution inflationniste soulignent la nécessité de mettre en œuvre une politique particulièrement vigilante dans le domaine de la régulation de la demande.

La balance des opérations courantes pourrait se solder, cette année, par un déficit d'une certaine importance, imputable aux incidences des mesures prises dans le domaine des paiements extérieurs au cours des deux années écoulées, à une certaine dégradation des termes de l'échange, exceptionnellement favorables l'an dernier, ainsi qu'à l'intensité des pressions de la demande intérieure; il est douteux que l'augmentation des prix pétroliers joue un rôle de premier plan dans cette évolution car les importations nettes de pétrole ne sont relativement pas très importantes. Par rapport aux réserves de change dont dispose l'Australie et à ses possibilités d'emprunt à l'étranger, son déficit extérieur n'atteindra sans doute pas de fortes proportions et ne saurait, de ce fait, être considéré comme un sujet de préoccupation. Envisagé du point de vue international, un tel déficit aura peut-être certains aspects favorables. On peut en effet prévoir que la hausse massive des prix pétroliers risque fort de provoquer l'apparition, dans la zone OCDE, d'un important déficit de la balance courante et de poser de délicats problèmes de financement à maints pays. L'évolution probable de la balance courante australienne pourrait constituer un facteur de détente dans la position extérieure de certains autres pays.

Au demeurant, si la balance des paiements australienne se soldait par un déficit, elle reprendrait la configuration qui a généralement été la sienne dans le passé. La plupart du temps, en effet, le déficit de la balance courante a été compensé par des apports de capitaux extérieurs, qui venaient compléter les moyens financiers mis à la disposition de l'économie australienne par l'épargne intérieure pour la mise en valeur, notamment, des ressources naturelles considérables dont dispose le continent. Les objectifs à moyen terme que se fixeront les autorités en matière de balance des paiements seront naturellement définis en fonction d'un certain nombre de considérations diverses. L'une d'entre elles, dont l'importance ne paraît guère négligeable, pourrait être la persistance probable d'une vigoureuse demande mondiale de denrées

alimentaires et d'autres produits de base dont l'Australie est l'un des principaux producteurs. La balance de base pourrait alors conserver une forte position, reflétant le caractère relativement favorable des termes de l'échange et la tendance aux apports de capitaux extérieurs. Dans l'optique mondiale, il apparaît évidemment souhaitable d'encourager la mise en valeur des ressources considérables dont l'Australie se trouve dotée.

On peut attendre d'un certain nombre de mesures nouvelles prises par le gouvernement dans le courant de 1973 qu'elles contribuent à donner un meilleur équilibre à la répartition des ressources intérieures. Parmi ces mesures, il convient de citer la création de la Commission d'Aide à l'Industrie (Industries Assistance Commission), dont le mandat est plus large que celui de la Commission des Douanes qu'elle a remplacée, la décision de réduire le niveau, actuellement élevé, de l'aide dont bénéficient les chantiers navals australiens et l'industrie nationale construisant des appareils électroniques à l'usage des consommateurs, ainsi que la nomination d'un groupe de travail chargé d'étudier tous les aspects de la politique agricole. Le gouvernement actuel a expressément reconnu qu'il fallait adopter une politique tendant à améliorer l'efficacité de la répartition des ressources pour pouvoir mettre en œuvre ses plans visant à accroître le rôle du secteur public. Il serait sans doute souhaitable, à cet égard, que les principaux projets, y compris en matière de dépenses publiques, fassent préalablement l'objet d'analyses coûts/avantages et que des dispositions soient prises ensuite pour assurer l'efficacité de leur mise en œuvre. L'application de mesures destinées à améliorer les méthodes de travail relevées par le Comité d'experts serait un premier pas important dans cette voie. Comme l'indique l'introduction de la présente étude, les modalités d'application de certains programmes importants n'ont pas encore été toutes mises au point. Il en est ainsi notamment de la politique minière et énergétique, qui doit comporter non seulement d'importantes interventions directes de l'État dans les activités de production et de distribution, mais aussi un contrôle plus étroit sur les entreprises opérant actuellement dans ce secteur¹. Il importerait, semble-t-il, que le choix de la ligne de conduite soit opéré en tenant compte des avantages et inconvénients comparés des différentes solutions que l'on peut adopter pour réaliser des objectifs donnés, les préoccupations non économiques touchant les prises de participation et de contrôle étrangères n'étant pas les seules à entrer en ligne de compte.

Des considérations analogues s'appliquent, non seulement aux opérations de dépenses du secteur public, mais aussi à ses opérations de recettes. Compte tenu par ailleurs des problèmes de la régulation de la demande à court terme, il conviendra de choisir les moyens les plus efficaces de réaliser le transfert de ressources actuellement affectées au secteur privé qu'implique la mise en œuvre du programme gouvernemental. Une Commission d'étude procède en ce moment à un examen complet de la structure du système fiscal australien. Comme l'indique la deuxième partie ci-dessus, il semblerait qu'il soit possible d'élargir le champ d'application de la fiscalité indirecte, qui s'est notablement rétréci au fil des ans. La Commission ne manquera certainement pas de se pencher sur cet important problème.

¹ Voir dans l'Annexe I, les projets tendant à accentuer l'intervention de l'État dans le secteur minier.

Annexe I

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN AUSTRALIE

Les apports de capitaux étrangers jouent, de longue date, un rôle essentiel dans le financement du développement économique de l'Australie. Jusqu'à une époque toute récente, ce pays avait pour règle d'ouvrir tout grand son territoire à tous les capitaux désireux d'y entrer, tradition qui n'est pas sans analogie avec la mise en œuvre d'un programme d'immigration patronné par les pouvoirs publics. Au siècle dernier, ce furent les capitaux britanniques qui contribuèrent pour l'essentiel à la mise en valeur des ressources pastorales du pays et au développement des industries exportatrices associées à l'élevage. Pendant les années 1890 et les toutes premières années du vingtième siècle, les capitaux britanniques sont venus s'investir surtout dans l'industrie extractive. Au cours de la quinzaine d'années qui a suivi, jusqu'aux environs de 1920, l'Australie a enregistré des sorties nettes de capitaux privés, mais elles ont été plus que compensées par des apports considérables de capitaux publics, venus financer les grands travaux d'infrastructure tels que les chemins de fer et les programmes d'équipement rural. Le flux net de capitaux privés s'est de nouveau renversé pendant les années 20 et l'on estime qu'au cours de cette décennie, les fonds accueillis par l'Australie à ce titre ont sans doute financé le quart environ du montant global des investissements privés dans l'industrie et le commerce¹. C'est à cette époque que l'on a enregistré les premiers apports notables d'investissements directs en provenance des États-Unis. Les afflux de capitaux privés étrangers ont de nouveau pris une importance considérable après 1945. Les paragraphes suivants analysent la structure des investissements étrangers en Australie depuis l'exercice budgétaire 1947/1948 et décrivent les réformes institutionnelles proposées récemment, dont la mise en œuvre ne manquerait sans doute pas d'avoir de profondes incidences sur les entrées de capitaux privés étrangers en Australie.

La balance australienne des opérations courantes est généralement déficitaire : pendant les vingt-cinq années se terminant avec l'exercice 1972/1973, elle ne s'est soldée que cinq fois par un excédent. Le montant du déficit donne une indication chiffrée sur le montant net des ressources d'origine extérieure qui viennent compléter l'épargne et l'investissement d'origine intérieure².

1 D'après N. Cain, dans C. Forster, *Australian Economic Development in the Twentieth Century*, Allen & Unwin, Londres, 1970, page 86.

2 Si l'on y regarde de plus près, le volume de l'épargne intérieure peut ne pas être indépendant des entrées de capitaux. Le complément net qu'apportent les capitaux extérieurs à l'investissement total peut, par conséquent, être inférieur au montant net des entrées (ajusté compte tenu des mouvements des réserves), la différence étant constituée par un accroissement de la consommation.

Pendant les années 60, le montant net des entrées de capitaux a représenté, en moyenne, l'équivalent d'environ 11 % du montant brut de l'épargne intérieure. L'importance relative des capitaux étrangers est beaucoup plus grande, si l'on n'envisage que le secteur privé : pendant la même décennie, les apports nets reçus par les sociétés se sont élevés en moyenne à près de 30 % du montant net des investissements privés sous forme d'immobilisations et de stocks¹. L'ampleur du déficit a naturellement varié d'une année à l'autre, de même que l'amplitude des variations des avoirs extérieurs de réserve. Cependant, les fluctuations de ces derniers se sont à peu près « équilibrées », jusqu'en 1969/1970, mais le montant moyen des réserves a eu tendance à augmenter au cours des trois exercices suivants.

Les entrées de capitaux enregistrées depuis la fin de la seconde Guerre mondiale ont été absorbées, dans leur quasi-totalité, par le secteur privé. Pendant la période comprise entre les exercices budgétaires 1947/1948 et 1972/1973, les acquisitions de fonds d'État australiens² n'ont représenté que moins de 3 % du montant total brut des entrées de capitaux³. Ces acquisitions sont imputables aux prêts consentis par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pendant les années 50, et, pendant les dernières années 50 et la décennie suivante, aux emprunts contractés aux États-Unis sous forme d'émissions d'obligations publiques ainsi qu'auprès de la Banque Export-Import et d'autres institutions financières. A la fin du mois de juin 1972, la valeur nominale globale de l'encours des titres d'emprunt public domiciliés à l'étranger s'élevait à 1 445 millions de dollars australiens et celle des titres domiciliés en Australie à 52 millions de dollars australiens seulement (soit, ensemble, environ 40 % de la valeur des avoirs officiels de réserve détenus à la même date)⁴.

Les autres entrées de capitaux, c'est-à-dire 98 % du total, ont pratiquement toutes pris la forme d'investissements privés dans les sociétés australiennes. Le volume global des apports ainsi que leur composition ont été

1 Contrairement aux bénéfiques non distribués, les provisions pour amortissement constituées par les succursales et filiales australiennes de sociétés étrangères ne sont pas considérées, dans les estimations, comme des apports de capitaux. Il est donc préférable de comparer les entrées de capitaux au montant *net* des investissements intérieurs.

2 Il ne s'agit ici que des titres d'emprunt public domiciliés à l'étranger (c'est-à-dire libellés en monnaie étrangère). C'est seulement depuis 1952/1953 que l'on dispose de données relatives aux opérations effectuées par les non-résidents sur les titres domiciliés en Australie; jusqu'en juin 1972, ces opérations ont entraîné des sorties nettes de capitaux s'élevant à 60 millions de dollars.

3 Dans les développements suivants relatifs aux investissements étrangers, on envisage le montant *brut* des entrées de capitaux. Les sorties de capitaux n'ont, en effet, qu'une importance relativement mineure : depuis la fin de la Guerre, leur montant n'a représenté globalement que 7 % environ du montant brut des entrées. Il a toutefois tendance à augmenter depuis quelques années : au cours des quatre exercices budgétaires s'achevant fin juin 1973, le total des sorties de capitaux privés s'est élevé à 470 millions de dollars, soit 10 % du total brut des entrées de capitaux privés. La plupart de ces sorties représentaient des investissements directs dans des filiales à l'étranger, la Papouasie — Nouvelle-Guinée — en absorbant les deux tiers. Les investissements de portefeuille ont été d'une importance très secondaire et ont surtout revêtu la forme d'acquisitions de fonds d'État. Les mesures prises en septembre 1972 en vue de donner un meilleur équilibre à la balance extérieure ont toutefois assoupli les restrictions sur les investissements de portefeuille effectués à l'étranger par les résidents australiens.

4 Conversion effectuée en appliquant le taux de change en vigueur le 30 juin 1972.

Tableau 1 Entrées brutes de capitaux en Australie, ventilées par secteur¹

Exercices terminés le 30 juin	Secteur public		Secteur privé				Secteur monétaire n.d.a.		Total	
	Millions de dollars	%	Sociétés		Organismes d'intervention sur le marché		Millions de dollars	%	Millions de dollars	%
			Millions de dollars	%	Millions de dollars	%				
1948-1957	35 ^a	2.3	1 450	94.4	33	2.1	18	1.2	1 536	100.0
1958-1967	248	5.6	4 326	96.6	-141	-3.2	47	1.1	4 480	100.0
1968-1973	17	0.3	6 420	96.9	-41	-0.6	232	3.5	6 628	100.0
Total	300	2.4	12 196	96.5	-149	-1.2	297	2.4	12 644	100.0

1 Le tableau se réfère aux entrées de capitaux « identifiés ». La différence entre celles-ci et les entrées « apparentes » (c'est-à-dire le solde de la balance des paiements) est constituée par le « poste d'ajustement », qui inclut les erreurs et omissions ainsi que le solde des mouvements monétaires, calculé sur la base des parités officielles et non pas sur la base des taux de change effectivement pratiqués sur le marché.

2 Non compris, pendant la période 1948-1952, les placements en fonds d'État domiciliés en Australie, pour lesquels on ne dispose pas de données.

Source: Australian Bureau of Statistics.

Tableau 2 Investissements étrangers dans les sociétés australiennes ventilés par pays d'origine

Exercices terminés le 30 juin	Royaume-Uni		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total	
	Millions de dollars	%	Millions de dollars	%	Millions de dollars	%	Millions de dollars	%
1948-1957	928	64.0	381	26.3	141	9.7	1 450	100.0
1958-1967	1 864	43.0	1 817	42.2	631	14.6	4 312	100.0
1968-1972	2 239	36.2	2 208	35.8	1 730	27.9	6 177	100.0
Total	5 031	42.1	4 406	36.9	2 502	20.9	11 939	100.0

¹ Le Canada est compris dans la colonne « États-Unis » jusqu'en 1965 et dans la colonne « autres pays » par la suite. Pendant les sept années 1966-1972, les entrées de capitaux originaires du Canada ont représenté 7½ % des entrées provenant des États-Unis.

Source: Australian Bureau of Statistics.

influencés non seulement par l'évolution du marché et les mesures prises en Australie (mouvements relatifs des taux d'intérêt à l'intérieur et à l'étranger, possibilités de mise en valeur sur une grande échelle des ressources naturelles, mise en place en Australie du secteur des banques commerciales), mais aussi par les mesures de politique économique prises de temps à autre par les autorités étrangères. C'est ainsi, par exemple, que l'institution aux États-Unis, en 1963, de la taxe de péréquation des intérêts a peut-être eu certaines incidences sur les emprunts étrangers contractés sur le marché financier de ce pays, et que, depuis 1965, le système de directives (d'abord facultatives, puis obligatoires) concernant les investissements a influencé les investissements directs à l'étranger des sociétés américaines¹. Il en est de même du système de restrictions volontaires aux investissements directs et autres, mis en place par les autorités britanniques en 1966². Dans l'ensemble, le Royaume-Uni a été globalement la source la plus importante de capitaux étrangers, bien que la prédominance très nette de la position qu'il occupait à cet égard dans l'immédiat après-guerre se soit considérablement atténuée.

Les investissements directs dans les sociétés

Les investissements directs — qui comprennent tous les mouvements de capitaux (valeurs à revenu fixe et actions) entre les sociétés étrangères et leurs succursales et filiales australiennes — ont représenté près des deux tiers des apports de capitaux dans les sociétés australiennes, entre juillet 1966 (époque depuis laquelle on dispose de données) et juin 1972 (voir tableau 3)³. Ensemble, les entreprises du Royaume-Uni et les entreprises des États-Unis ont contribué pour 80 % à ces apports d'investissement direct, dont la composition approximative a été la suivante :

	%
Bénéfices non distribués	35
Actions et autres titres de filiales australiennes détenus par des sociétés étrangères	25
Engagements nets des succursales australiennes de sociétés étrangères	20
Dettes de filiales étrangères à l'égard d'autres sociétés	20
	<u>100</u>

Il convient de noter que les bénéfices non distribués ne donnent lieu à aucun mouvement de fonds effectif⁴. Il en est de même, dans une large mesure, des dettes à l'égard d'autres sociétés, qui reflètent surtout des paiements différés d'importations de biens et de services par les filiales australiennes.

Au cours des six années achevées en 1963 (la première période pour laquelle on dispose de statistiques détaillées), les investissements directs étrangers se sont orientés surtout vers le secteur de l'industrie manufacturière, la branche des produits chimiques, l'automobile, la métallurgie et les industries

1 La taxe de péréquation des intérêts a été abolie fin janvier 1974 et le champ d'application des restrictions aux investissements directs a été notablement réduit à partir de 1968.

2 Ces restrictions volontaires ont été remplacées en juin 1972 par des mesures officielles de contrôle des mouvements de capitaux vers les pays de la zone sterling (Australie comprise).

3 Pour les définitions, voir note du tableau 3.

4 La balance courante enregistre, pour ordre, une « sortie » compensatrice.

mécaniques, en absorbant la majeure partie. Mais, par la suite, le volume des apports de capitaux affectés au secteur tertiaire (activités financières et affaires immobilières, notamment, ainsi que commerce), puis au secteur des industries productrices de matières premières, a pris relativement une importance croissante. Les activités de recherche minière et pétrolière ont absorbé la quasi-totalité des fonds affectés à ce dernier secteur. Au cours de la dernière décennie, les apports d'investissement étrangers dans l'industrie manufacturière ont oscillé autour d'un niveau pratiquement constant. L'analyse du volume global des investissements indique que le degré de participation étrangère dans l'industrie manufacturière tend à être le plus élevé dans les branches mettant en œuvre des techniques avancées : automobile, pétrole et mines, produits chimiques et pharmaceutiques, travail des métaux non-ferreux¹. Pour l'ensemble de l'industrie manufacturière, un quart environ de la production globale des dernières années 60 est imputable aux investissements étrangers. La proportion des intérêts étrangers dans le capital-actions des entreprises minières a augmenté très rapidement pendant les années 60; on estime qu'en 1968, dernière année pour laquelle des statistiques ont été publiées, environ 44 % de la production minière lui était imputable. La valeur de la production contrôlée par des intérêts étrangers est estimée à 58 %, pour la même année. Il est probable que l'une et l'autre proportions ont augmenté depuis 1968.

Tableau 3 Investissements étrangers dans les sociétés australiennes ventilés par catégorie et par pays d'origine¹
De 1965/66 1967/72

	Investissements directs		Investissements de portefeuille et prêts institutionnels		Total	
	Millions de dollars	%	Millions de dollars	%	Millions de dollars	%
Royaume-Uni	1 504	31.9	1 121	42.1	2 625	35.5
États-Unis	2 174	46.0	632	23.7	2 826	38.0
Autres pays	1 045	22.1	911	34.2	1 956	26.5
Total	4 723	100.0	2 664	100.0	7 387	100.0

¹ Apports d'investissement direct aux succursales et filiales australiennes de sociétés étrangères. Sont considérées comme filiales, les sociétés dont au moins 25 % des actions comportant droit de vote sont détenues par une société étrangère ou un groupe de sociétés étrangères, ainsi que les sociétés dont au moins 50 % des actions comportant droit de vote sont détenues par des personnes physiques ou morales résidentes d'un même pays étranger. Les prêts institutionnels sont les prêts consentis par des institutions ou sociétés financières qui n'ont aucun investissement direct dans la société emprunteuse et n'ont pas de lien direct avec elle.

Source: Australian Bureau of Statistics.

¹ Indications fournies, en 1966/1967, par une enquête du *Commonwealth Statistician*. Le degré de participation étrangère est calculé en fonction de la proportion de la production imputable aux investissements directs étrangers dans le capital-actions des sociétés australiennes (compte non tenu des investissements de portefeuille).

Les investissements de portefeuille et les prêts institutionnels

L'importance relative des investissements de portefeuille et des prêts institutionnels a augmenté rapidement depuis les premières années 60 (sauf en 1964 et 1965, sous l'influence des mesures prises aux États-Unis et évoquées à la page 53 ci-dessus). Leur proportion, par rapport à l'ensemble des investissements étrangers dans les sociétés australiennes, a dépassé le tiers, pendant la période de cinq années comprise entre 1967/1968 et 1971/1972, alors qu'elle avait été inférieure au dixième pendant les années 50¹. Les « directives » appliquées aux emprunts contractés sur le marché australien par les sociétés comportant une participation notable de capitaux étrangers ont en grande partie contribué à cette progression des emprunts à l'étranger². Les investissements de portefeuille ont été fortement stimulés par l'expansion très rapide qu'a connue l'industrie extractive à la fin des années 60. Ces apports ont été facilités par l'établissement de liens beaucoup plus étroits entre l'Australie et les autres places financières.

Le réexamen de la politique à l'égard des investissements étrangers

L'Australie, qui pratiquait traditionnellement la politique « de la porte ouverte » à l'égard des investissements étrangers, a sensiblement modifié son attitude, ces dernières années. La première mesure concrète par laquelle s'est manifesté le souci de promouvoir la participation des intérêts australiens à l'activité du secteur des entreprises a été la fondation en 1968, par les principales banques commerciales, de la Banque australienne pour la mise en valeur des ressources (*Australian Resources Development Bank*, ARDB). Elle a été suivie, en 1970, par la création d'un organisme public, la Société australienne pour le développement industriel (*Australian Industries Development Corporation*, AIDC)³. Les statuts de ces deux institutions prévoient expressément qu'elles ont notamment pour objet de promouvoir la participation des capitaux australiens au développement industriel du pays. Bien que la Banque australienne pour la mise en valeur des ressources soit habilitée à prendre des participations dans le capital-actions des entreprises, elle s'est abstenue jusqu'ici d'exercer ce droit et a consacré l'essentiel de ses activités au refinancement des prêts consentis par ses banques affiliées⁴. En septembre 1972, une première série de dispositions a été prise pour faire baisser le rythme des entrées de capitaux. Ces actions ont été motivées par la nécessité d'assurer un meilleur équilibre à la balance extérieure, mais les préoccupations croissantes que suscite le degré de pénétration des intérêts étrangers dans la mise en valeur

1 L'exercice 1972/1973 s'est soldé par une sortie nette de 59 millions de dollars, imputable aux diverses mesures restrictives prises dans le courant de cet exercice, ainsi qu'au remboursement par les entreprises australiennes de dettes extérieures après la dévaluation du dollar des États-Unis opérée en février 1973.

2 Ces directives sont décrites dans la précédente *Étude économique* de l'OCDE sur l'Australie (décembre 1972). Elles ont été abolies en septembre 1972. Au même moment, les restrictions sur les investissements de portefeuille à l'étranger ont été assouplies et des mesures restrictives ont été appliquées aux emprunts à l'étranger.

3 Bien que ses ressources financières initiales proviennent de dotations de l'État, le Gouvernement n'intervient pas dans la gestion normale de ses activités commerciales.

4 A la fin de 1973, l'encours global des opérations de refinancement et des prêts directs de l'ARDS s'élevait à 290 millions de dollars.

des ressources de l'Australie et dans l'exploitation de ses industries transparaissent dans l'une des mesures prises à cette occasion, qui impliquait la mise en place d'un dispositif de contrôle préalable sur les prises de participation étrangères. Ce dispositif a été institué en vertu de la « Loi relative aux prises de participation étrangères dans l'industrie australienne » [*Companies (Foreign Take-Overs) Act*], promulguée en novembre 1972. Considéré comme un texte provisoire, cette loi devait venir à expiration en décembre 1973 mais elle a été prorogée jusqu'en décembre 1974.

Le Gouvernement a annoncé en 1973 un certain nombre de mesures ayant pour objet de porter au maximum le degré de participation des intérêts australiens à la mise en valeur des ressources du pays et à la direction de ses industries. Les pouvoirs publics tendent à adopter à l'égard des investissements étrangers une attitude plus sélective que par le passé, de façon à faire en sorte que les apports de capitaux extérieurs soient associés à des capitaux australiens et affectés à la réalisation d'investissements productifs qui contribuent effectivement à la mise en valeur des ressources dont dispose l'Australie¹. Dans les industries autres que celles de l'uranium, du pétrole, du gaz naturel et des charbonnages — secteurs où l'objectif général consiste à porter à 100 % le taux de participation des intérêts australiens à la mise en valeur des ressources correspondantes — les autorités ont l'intention d'adopter une attitude sélective, fondée sur l'examen individuel de chaque projet. Elles se proposent de remplacer par une législation à caractère plus permanent, à la fin de 1974, la « Loi relative aux prises de participation étrangères dans les sociétés australiennes; elles ont créé un Office national des transports par canalisation (National Pipeline Authority), qui a pour mission de promouvoir au maximum la participation des intérêts australiens à la distribution des hydrocarbures; elles envisagent de fonder un Office des ressources minières et pétrolières (*Petroleum and Minerals Authority*), qui aura pour mission de diriger et de contrôler la recherche et l'exploitation de ces ressources. Les demandes tendant à autoriser les opérations de change destinées à financer les acquisitions d'immeubles australiens par les non-résidents font l'objet d'un examen minutieux et les décisions sont prises en fonction de l'intérêt que présente chaque cas particulier.

Un projet de loi est actuellement étudié par le Parlement, tend à aménager le statut juridique de l'AIDC et a pour objet de faire en sorte que les résidents australiens participent dans toute la mesure du possible au capital, à la gestion et au contrôle des sociétés australiennes. Cet objectif est considéré comme essentiel dans l'optique du développement industriel. Le projet tend aussi à encourager les investissements dans l'industrie manufacturière, l'industrie extractive, la mise en valeur des ressources, ainsi que dans les secteurs des transports et de la distribution. Il prévoit en outre la création d'une « Division de l'intérêt national » (*National Interest Division*) dans le cadre de l'AIDC, par l'intermédiaire de laquelle celle-ci, agissant par délégation de l'État, procédera à des investissements dans les projets qui seront considérés comme

1 D'après le communiqué de presse du Gouvernement M/157, du 30 octobre 1973.

présentant un intérêt national, même s'ils ne revêtent pas un caractère purement commercial.¹

Des dispositions connexes prévoient la création d'une Caisse nationale d'investissement » (*National Investment Fund, NIF*), qui aura pour mission de mobiliser les capitaux fournis notamment par les particuliers, les institutions financières australiennes et les investisseurs étrangers, afin de mettre à la disposition de l'AIDC les ressources financières correspondant au rôle accru qu'elle sera appelée à jouer. Il est prévu que seront émis des bons d'équipement destinés aux investisseurs privés et que l'État versera une contribution de 10 dollars pour chaque tranche de 100 dollars souscrite par le particulier. La NIF jouera en outre le rôle d'un intermédiaire qui facilitera, en les centralisant, les investissements dans les différents projets. Le texte est conçu de telle sorte que les participations en capital des investisseurs étrangers leur permettraient uniquement de participer aux bénéfices de l'entreprise mais ne leur donneraient aucun droit de regard sur la direction de celle-ci.

Le Gouvernement a en outre fait connaître qu'en règle générale, il n'était pas favorable à la création de nouvelles institutions financières non bancaires et de nouvelles compagnies d'assurances. Cette position de principe n'exclut toutefois pas la fondation d'établissements placés sous contrôle étranger, lorsque la démonstration pourra être faite que l'opération comportera des avantages pour l'économie australienne.

1 Seront considérées comme « projets d'intérêt national » (*national interest projects*), outre les opérations nouvelles touchant aux industries-clés et au développement régional, les opérations de « rachat » (*buy-back*) d'intérêts étrangers dans le secteur de la recherche et de l'exploitation des ressources minières et pétrolières.

PAGE BLANCHE

CONTROLE DES PRIX

Aux termes de la Constitution australienne, le Parlement fédéral n'est spécifiquement habilité, en temps de paix, à édicter des dispositions législatives instituant un contrôle direct des prix que dans les territoires administrés par l'État fédéral. Ce pouvoir appartient aux législatures des six États mais, sauf pendant la période suivant la deuxième guerre mondiale, la plupart des gouvernements des États n'ont eu que rarement recours au contrôle des prix. La période la plus longue de réglementation générale des prix se situe pendant la deuxième guerre mondiale, le gouvernement fédéral ayant pris de larges mesures de contrôle visant tous les aspects de l'économie et notamment les prix¹. A la fin de la guerre, le champ d'application de la réglementation des prix a été progressivement réduit et, en 1948, le gouvernement fédéral a organisé un référendum en vue d'obtenir des pouvoirs lui permettant de contrôler les prix en temps de paix. Toutefois le corps électoral s'est prononcé contre l'amendement à la Constitution.

Après le référendum de 1948, les efforts déployés par les États en vue de coordonner la réglementation des prix n'ont guère eu de succès. Outre qu'il était difficile d'aboutir à une unité de vue entre les États, le besoin de mesures de contrôle des prix s'est moins fait sentir, une fois passée la phase de hausse qui avait accompagné la guerre de Corée, et, de 1953 à 1956, le contrôle des prix a été dans une large mesure abandonné dans tous les États, sauf le Queensland et l'Australie méridionale. Dans ces deux États le contrôle ne couvrait qu'un champ peu étendu, qui a ultérieurement été réduit dans le Queensland. Seule l'Australie méridionale a continué d'appliquer des mesures de contrôle des prix de quelque importance².

Entre le moment où la plupart des États ont abandonné les mesures de contrôle au commencement des années 60 et le début des années 70, il n'y avait guère lieu d'envisager une réglementation des prix. Tout au long des

1 De septembre 1939 à 1942, des mesures fédérales de contrôle des prix ont été appliquées en vertu des « National Security (Prices) Regulations », qui donnaient au Commissaire fédéral aux prix de larges pouvoirs lui permettant de réglementer les prix d'une grande gamme de produits, en ajustant ces prix en fonction des variations des coûts. En 1942 le système a été modifié, les prix devant désormais être déterminés par référence au niveau des marges bénéficiaires du commerce en avril 1942. Une nouvelle modification a eu lieu le 15 avril 1943, avec fixation de prix-plafonds au niveau des prix en vigueur à cette date. Le plafonnement visait les prix de détail ainsi que les prix de tous les stades de la production et de la distribution.

2 Dans tous les États, la législation comporte diverses dispositions permettant d'exercer un contrôle sur les prix de certains biens et services, mais l'application d'un dispositif général

années 60, le taux d'inflation a été relativement faible, le rythme annuel d'augmentation de l'indice des prix à la consommation s'établissant en moyenne à $2\frac{1}{2}$ %. Toutefois, comme on peut le voir au Tableau 1, une certaine accélération est apparue pendant la deuxième moitié de la décennie. Depuis 1970/1971, le rythme de la hausse des prix est devenu nettement plus rapide et, au quatrième trimestre de 1973, l'indice des prix à la consommation accusait une augmentation de 13,2 % en un an.

C'est dans ce climat de hausse rapide des prix et alors que les États n'arrivaient pas à agir de concert que le gouvernement fédéral a annoncé un certain nombre d'initiatives en matière de contrôle des prix. Au Parlement, une Commission mixte des prix, instituée en décembre 1972, a reçu pour mandat de présenter un rapport général sur les prix. En décembre 1973, la population a été appelée à se prononcer par référendum sur la question de savoir s'il convenait d'attribuer constitutionnellement au Parlement fédéral la plénitude des compétences en matière de contrôle des revenus et des prix. Les résultats de la consultation ont été négatifs, de sorte qu'en matière de contrôle des prix, les pouvoirs restent dévolus aux autorités des États.

Toutefois, en mai 1973, le Gouvernement fédéral a déposé un projet de loi relative à la justification des prix, dont le fondement juridique réside dans la clause dite « du droit des sociétés » qui figure à l'article 51, paragraphe xx, de la Constitution, aux termes duquel l'État fédéral est habilité à légiférer « en matière de personnes morales étrangères et de personnes morales ayant une activité commerciale ou financière, constituées sur le territoire du Commonwealth d'Australie ». Adoptée par le Parlement, cette loi a institué un « Tribunal de Justification des Prix » (*Prices Justification Tribunal*), qui a pour attributions d'examiner les prix pratiqués et les augmentations de prix proposées par les grandes sociétés, et qui a été installé au commencement du mois d'août 1973. En raison de la situation constitutionnelle dans le domaine des prix, le Tribunal n'a pas reçu pouvoir de prendre des décisions exécutoires et ses décisions ne sont assorties d'aucune sanction juridique. Il est toutefois habilité à procéder à des enquêtes et à faire rapport sur le bien fondé éventuel des prix effectivement pratiqués ou proposés par des sociétés

de contrôle des prix n'est prévue par la législation que dans trois États seulement. Dans le cas de la Nouvelle-Galles du Sud, les prix peuvent être contrôlés directement en vertu du *Price Regulation Act 1948-1965*, mais à l'heure actuelle, ces dispositions ne sont appliquées que pour le pain et l'essence auto. D'autres textes législatifs visent aussi les prix de biens et services comme le lait et la crème, le blé, le gaz, l'électricité et les transports publics. La législation de base n'a pas été mise en œuvre au Queensland depuis quelques années, mais il existe des textes prescrivant le contrôle des prix du lait, de la crème, de la bière, de l'électricité et du gaz. Le Commissaire aux Prix et à la Consommation d'Australie méridionale a compétence pour fixer les prix maximaux, les taux de marque, les frais de livraison ainsi que les ristournes de certains biens et services. Un système facultatif de notification des projets d'augmentation de prix est aussi en vigueur. En Tasmanie, seuls le lait et les produits primaires sont assujettis à des mesures de contrôle des prix, mais la loi sur la protection du consommateur prévoit un système prescrivant une justification des prix. Dans l'État de Victoria, le prix du lait est soumis à des mesures de contrôle direct mais les prix de certains autres biens et services sont réglés en vertu de diverses lois. De même que dans les autres États, les prix de certains produits primaires et les tarifs des services publics sont soumis à un contrôle en Australie/occidentale. Récemment, dans le Territoire de la capitale fédérale, les pouvoirs de contrôle des prix ont été utilisés pour des articles comme l'essence, le pain et la bière, et un Directeur des prix a été nommé. Dans le Territoire du Nord, le Directeur des prix contrôle les prix d'un nombre très important d'articles.

Australie

ou des groupes de sociétés apparentées dont le chiffre d'affaires brut a dépassé 20 millions de dollars australiens l'année précédente, et, dans la négative, à se prononcer sur les prix qui, à son avis, seraient justifiés. Toutes les sociétés visées par la loi sont tenues de notifier au Tribunal les hausses de prix qu'elles se proposent de pratiquer; il leur est interdit de relever leurs prix dans les 21 jours suivant la notification, à moins d'avoir été informées par le Tribunal, avant l'expiration de ce délai, qu'il n'ouvrirait pas d'enquête. Dans le cas où le Tribunal décide qu'une enquête doit être ouverte, celle-ci doit être achevée, et le rapport déposé dans un délai de trois mois à compter de la notification. Une fois l'enquête terminée, le ministre compétent est tenu de publier le rapport dans les quatorze jours de sa réception; la société est libre d'acquiescer ou non aux conclusions du rapport du Tribunal, mais elle doit, dans les quatorze jours suivants, informer le Ministre de ses intentions à la suite de l'enquête. Le ministre informe à son tour le public de la décision que la société a prise ou se propose de prendre.

Tableau 1 Indice des prix à la consommation
Pourcentage d'augmentation annuelle
Exercices budgétaires se terminant le 30 juin

1959	1.6	1964	0.9	1969	2.6
1960	2.5	1965	3.8	1970	3.2
1961	4.1	1966	3.6	1971	4.8
1962	0.4	1967	2.7	1972	6.8
1963	0.2	1968	3.3	1973	6.0

Les sociétés qui contreviennent aux dispositions de la loi relatives à la notification des propositions d'augmentation de prix sont passibles d'une série de pénalités financières qui peuvent aller jusqu'à 10 000 dollars australiens. De plus, le Tribunal a tout pouvoir pour inviter une société à fournir tous les renseignements, y compris la communication de documents qu'il juge nécessaires pour dire si la politique de prix de cette société est ou non justifiée; des témoins peuvent en outre être appelés à déposer. Le Tribunal est aussi habilité, pour obtenir ces éléments d'information, à infliger des sanctions pénales. Ainsi, au total, si le Tribunal peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont reconnus, exiger des éléments d'information et si les sociétés sont tenues de se conformer aux prescriptions de la loi relatives aux notifications, les conclusions du Tribunal ne sont pas assorties de sanctions juridiques. En fait, le Tribunal compte sur la publicité dont ses conclusions s'accompagnent et sur la pression que peut exercer de ce fait l'opinion publique pour persuader les sociétés de fixer leurs prix conformément à ce qu'il estime lui-même justifié.

Comme on l'a noté à la page 28 de l'étude, dans les sept premiers mois de son existence, le Tribunal a reçu quelque 2 000 notifications de hausse de prix et a ouvert neuf enquêtes publiques. Les quatre qui ont été achevées ont toutes abouti à une modification des relèvements proposés par les sociétés intéressées. Le Tribunal a aussi réussi à limiter les hausses de prix envisagées en discutant du cas avec la société intéressée, en audience privée. On lui doit, de ce fait, la réduction de nombreuses propositions de relèvement de prix,

voire leur retrait pur et simple, dans certains cas. Ces audiences privées permettent d'entendre les sociétés avant que le Tribunal se décide sur l'ouverture d'une enquête publique et il semble que le risque de publicité se soit révélé décisif dans de nombreux cas. Les exemples les plus remarquables de réduction apportée, à la suite d'audiences préliminaires, à des projets de hausse de prix se rapportent à l'industrie des camions et de l'équipement agricole, où la hausse proposée de 10 à 10 ½ % a été ramenée à 3 ½ % et à l'industrie fruitière, qui a renoncé à son projet de relèvement des prix du beurre et du fromage.

Le Tribunal, qui ne peut fonder ses activités sur aucun ensemble de règles codifiées ou de principes directeurs, dispose de larges pouvoirs discrétionnaires pour mener ses enquêtes et rédiger ses rapports. La loi autorise aussi le Tribunal, par l'intermédiaire de son Président, à exempter une société ou un groupe de sociétés apparentées de l'application des dispositions légales en matière de notification. Abstraction faite des prix de certains biens et services exportés, la loi ne mentionne expressément aucune cause d'exemption, la détermination en étant laissée à la discrétion du Tribunal. Jusqu'ici, un grand nombre d'exemptions ont été accordées; elles semblent s'expliquer, soit par des impossibilités pratiques d'ordre administratif, soit par d'autres considérations telles que la nature périssable des marchandises ou bien l'ampleur et l'irrégularité des fluctuations des prix en cause. Les grandes sociétés de vente au détail bénéficient aussi d'exemptions, mais celles-ci sont subordonnées à la condition que les entreprises communiquent au Tribunal les données qu'il leur demande.

Annexe III

**CHRONOLOGIE
DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ÉCONOMIQUES**

Janvier 1972 - Décembre 1973

1972

- 1^{er} février* La loi amendée sur les pratiques commerciales restrictives entre en vigueur. Elle est désormais fondée exclusivement sur les dispositions relatives aux pouvoirs de l'État fédéral en matière de sociétés de l'article 51 (xx) de la Constitution et répond aux objections faites à la loi précédente par la Haute Cour dans l'affaire des « conduites en béton ».
- 2 février* Les taux créditeurs et débiteurs des banques commerciales sont réduits d'environ 0,5 % et une plus grande latitude est accordée aux banques pour fixer les taux des découverts. Le taux des obligations publiques à long terme est fixé à 6 %.
- 8 février* Les contingents de blé pour la récolte 1972-73 sont relevés de 20 % et portés à 407 millions de boisseaux.
- 14 février* Un train de mesures financières expansionnistes est annoncé :
- (a) Un montant supplémentaire de 32 millions de dollars est affecté au programme de travaux et de logements des États.
 - (b) Un montant supplémentaire de 10 millions de dollars est affecté aux programmes semi-publics.
 - (c) Transferts spéciaux de recettes d'un montant de 15 millions de dollars aux États.
 - (d) Prêt de 17,5 millions de dollars à la Nouvelle-Galles du Sud.
 - (e) Doublement des subventions accordées aux États pour les programmes de lutte contre le chômage dans les régions non métropolitaines; leur montant est porté de 2,25 à 4,5 millions de dollars par mois.
 - (f) Rétablissement de la déduction d'amortissement supplémentaire spéciale de 20 % sur les investissements en installations et équipements neufs dans les industries manufacturières.

Études économiques de l'OCDE

- (g) Relèvement des taux des prestations de chômage et prestations connexes (portées de 10 à 17 dollars par semaine pour les chômeurs adultes de sexe masculin).
- 9 mars Les contingents australiens, fixés conventionnellement, pour l'importation de viande (bœuf, veau et mouton) aux États-Unis sont relevés de 7,2 % (portés à 600,4 millions de livres pour 1972).
- 5 avril Augmentation des subventions fédérales (accordées par l'intermédiaire des États) pour le développement rural. Les 56 millions de dollars restants sur la subvention initiale de 100 millions de dollars seront dépensés dans l'espace de deux exercices financiers (1972-1973 et 1973-1974) au lieu de trois, et une somme supplémentaire de 15 millions de dollars est dégagée. Assouplissement des dispositions prévoyant que les fonds devaient être partagés également entre la consolidation de la dette et l'équipement rural, de façon à affecter une plus large part au premier usage.
- 11 avril Annonce d'un train de mesures financières expansionnistes :
- (a) Réduction de moitié du prélèvement de 5 % sur le revenu imposable au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.
 - (b) Relèvement de divers taux de pension (vieillesse, invalidité, veuves et rapatriement) de 1 dollar par semaine pour les célibataires et de 75 cents par semaine pour les personnes mariées. Relèvement également des prestations maladie et des pensions de guerre.
 - (c) Relèvement du plafond de revenu ouvrant droit à pension.
- 18 avril Création de la Commission d'enquête sur le système fiscal.
- 3 mai Le Conseil tarifaire est invité à examiner 1 000 articles pour déceler les secteurs dans lesquels le tarif général est supérieur à ce qui est nécessaire pour protéger la production australienne existante.
- 5 mai Dans les négociations salariales nationales, la Commission d'arbitrage décide d'augmenter de 2 dollars par semaine le salaire total et de 4,70 dollars par semaine le salaire minimum (applicable à compter du 19 mai).
- 19 juin La Commission d'arbitrage donne son accord pour que la semaine de 35 heures soit inscrite dans la décision salariale existante pour les dockers, à la suite de l'accord intervenu antérieurement entre le syndicat et les employeurs.
- 22 juin La Conférence des Premiers Ministres et le Conseil des emprunts décident :

Australie

- (a) Un relèvement permanent des subventions d'aide financière aux États de 112 millions de dollars.
- (b) Une somme supplémentaire de 90 millions de dollars est dégagée pour l'octroi de prêts, et un montant de 49 millions de dollars pour les administrations semi-publiques.
- (c) Les subventions aux programmes de lutte contre le chômage dans les régions non métropolitaines sont relevées de 1,5 million de dollars et portées à 6 millions de dollars par mois.
- (d) Versements spéciaux par habitant à la Nouvelle-Galles du Sud et au Victoria, d'un montant global de 12,5 millions de dollars.

23 juin

La Banque d'Angleterre annonce des mesures de contrôle des changes sur les mouvements de capitaux à destination des pays de la zone sterling (y compris l'Australie).

La Banque de Réserve suspend les transactions en devises effectuées par les banques commerciales australiennes.

Suppression de certaines clauses conventionnelles restreignant les importations de viande par les États-Unis pour le reste de 1972 (l'Australie est le principal fournisseur de viande des États-Unis).

13 juillet

La Banque de réserve supprime les restrictions encore en vigueur sur les transactions en devises.

3 août

Réduction des taux d'intérêt des obligations publiques à court et à moyen terme.

4 août

Amendements à la loi de conciliation et d'arbitrage portant notamment :

- (a) les fonctions de conciliation et celles d'arbitrage sont séparées;
- (b) des amendements sont apportés aux procédures de sanction;
- (c) la Commission d'arbitrage est invitée à tenir compte des répercussions économiques générales de ses décisions dans les cas importants.

15 août

Présentation du budget fédéral pour 1972-73. Ses principales dispositions sont les suivantes :

- (a) le déficit intérieur est estimé à 60 millions de dollars (environ 0,2 % du PIB de 1971-72);
- (b) le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est réduit en moyenne de 10 %;
- (c) les taux de diverses pensions et autres prestations de sécurité sociale sont relevés;

Études économiques de l'OCDE

- (d) suppression progressive en trois ans des conditions relatives au niveau de revenu ouvrant droit aux pensions de vieillesse;
 - (e) l'objectif en matière d'immigration est fixé à 140 000 personnes;
 - (f) les industries bénéficient de divers avantages, y compris une déduction d'investissement.
- 19 septembre Création de l'Administration nationale de développement urbain et régional. L'objet de cette administration est de promouvoir une répartition plus équilibrée de la population ainsi que le développement régional.
- 20 septembre La Commission d'arbitrage modifie la décision salariale concernant la métallurgie pour y incorporer l'accord conclu précédemment entre les employeurs et les syndicats prévoyant notamment :
- (a) une augmentation immédiate de 3 dollars par semaine et une nouvelle augmentation de 3 dollars neuf mois plus tard;
 - (b) un jour de congé annuel supplémentaire;
 - (c) octroi d'une prime de vacances de 17,5 %.
- 26 septembre Annonce de restrictions sur les entrées de capitaux et les investissements étrangers :
- (a) embargo sur les emprunts à l'étranger d'une durée égale ou inférieure à deux ans;
 - (b) suppression des directives instituées en 1965 pour limiter les emprunts des sociétés étrangères sur le marché australien;
 - (c) assouplissement de l'interdiction faite aux résidents australiens de procéder à des investissements de portefeuille à l'étranger;
 - (d) création d'un organisme chargé d'examiner les prises de contrôle de l'étranger sur des entreprises australiennes.
- 12 octobre Séance inaugurale de la Commission ministérielle Australie-Japon.
- 8 novembre Le taux des dépôts de réserve obligatoires des banques commerciales est ramené de 7,1 à 6,6 %. Les fonds ainsi libérés seront affectés à l'octroi de prêts à long terme aux agriculteurs.
- 14 novembre Signature de l'accord commercial entre l'Indonésie et l'Australie.

Australie

- 15 décembre* La Commission d'arbitrage approuve le principe du salaire égal. Celui-ci doit entrer progressivement en application jusqu'au milieu de 1975.
- 18 décembre* Le Conseil tarifaire qui était placé sous l'Autorité du Ministre du commerce et de l'industrie est rattaché au Cabinet du premier Ministre.
- 23 décembre* Le dollar australien est réévalué. Sa parité-or est portée de l'équivalent de 1,2160 dollars des États-Unis à 1,2750 dollars des États-Unis, soit un relèvement de 4,85 %. Cela entraîne une valorisation de 7,05 % du taux effectif du marché.
- Institution du système de dépôts variables pour les emprunts à l'étranger d'une durée dépassant deux ans. Une certaine proportion (initialement 25 % du produit de ces emprunts) doit être déposée à un compte spécial non rémunéré auprès de la Banque de réserve. Le système n'est pas applicable au financement des transactions commerciales normales avec l'étranger ni aux emprunts d'un montant inférieur à 100 000 dollars pour une période quelconque de 12 mois.
- 26 décembre* L'objectif en matière d'immigration pour l'exercice 1972/73 est ramené à 110 000 personnes (au lieu des 140 000 prévues dans le budget). La politique et des pratiques suivies en matière d'immigration feront l'objet d'une importante révision.

1973

- 9 janvier* Annonce du projet de création d'une Administration nationale des pipelines. Cette administration sera chargée de la construction et de la gestion d'un réseau national de gazoducs.
- 23 janvier* Un Comité sera institué pour élaborer un Système national d'assurances-accidents couvrant l'ensemble de la population (accidents au lieu de travail, à domicile, à l'école, sur la route, etc.).
- 31 janvier* Les mesures de contrôle des exportations seront étendues à tous les minéraux, qu'il s'agisse de matières premières ou de demi-produits.
- 1^{er} février* Les restrictions aux emprunts à l'étranger sont étendues aux formes indirectes d'emprunt et à toutes les transactions ayant des effets semblables sur les entrées de capitaux.

Études économiques de l'OCDE

- 1^{er} février* Cessation de l'accord commercial entre le Royaume-Uni et l'Australie.
- 8 février* La Commission d'enquête chargée de statuer sur le relèvement de 7.2 % du prix de l'acier proposé par la BHP Company Limited (la plus grande société d'Australie) décide qu'un relèvement de 3 % seulement est justifié. La Compagnie accepte cette décision. La Commission avait été désignée par le Gouvernement à titre intérimaire en attendant la création d'un mécanisme officiel de justification des prix.
- 12 février* Le marché des changes est fermé par la Banque de réserve. Les opérations de change à terme avaient déjà été suspendues le 9 février.
- 14 février* La parité-or du dollar australien reste inchangée après la dévaluation de 10 % du dollar des États-Unis et de la mise en flottage du yen le 13 février. Le taux de change passe de 1,2750 dollar des États-Unis à 1,4167 dollar des États-Unis.
- 13 mars* Les taux des prestations de retraite, de chômage et de maladie sont relevés avec effet rétroactif à compter de décembre 1972 et portés à un niveau uniforme de 21,5 dollars par semaine pour les célibataires et de 37,5 dollars pour les couples mariés.
- 15 mars* Adoption de dispositions législatives portant création d'une Commission parlementaire mixte sur les prix.
- 20 mars* L'approbation par le service de contrôle des changes des investissements étrangers en biens immeubles est suspendue, en attendant les résultats de l'enquête globale portant sur tous les aspects des investissements étrangers en immeubles. Création d'une Commission d'enquête sur un système national de retraites.
- 9 avril* Le taux des réserves obligatoires des banques commerciales est relevé de 1 point de pourcentage.
- 12 avril* Décision de créer une Administration nationale du pétrole et des minéraux pour la prospection, la production et le raffinage du pétrole.
- 7 mai* Cessation du système de subventions à la prospection pétrolière et des allègements de l'impôt sur le revenu sur les capitaux souscrits pour des projets d'extraction et de prospection.
- 8 mai* Dans les négociations salariales nationales, la Commission d'arbitrage décide un relèvement de 2 % du salaire total, plus 2,5 dollars par semaine. Le salaire minimum national est augmenté de 9 dollars par semaine.

Australie

Le taux des obligations publiques à long terme est porté à 6,5 % pour l'emprunt de mai.

6 juin

Les conseils des administrations locales sont habilités à constituer des groupements régionaux pour obtenir des subventions fédérales directement auprès de la Commission des subventions. Jusque-là les fonds passaient par l'intermédiaire des administrations des États.

29 juin

La Conférence des Premiers Ministres et le Conseil des Emprunts décident :

- (a) le Gouvernement fédéral transférera aux États une somme supplémentaire de 25 millions de dollars à titre de remboursements d'impôts pendant l'exercice financier 1973/74;
- (b) les avances consenties aux États pour la construction de logements sociaux sont augmentées de 26,1 %;
- (c) les États annoncent un relèvement de 1 point de pourcentage du taux de l'impôt sur les salaires.

3 juillet

Institution d'un nouveau système de préférences tarifaires pour les importations d'articles manufacturés en provenance de pays en développement. Les taux des droits de douane doivent être fixés initialement à un niveau inférieur de 10 % au tarif « général » et la plupart des restrictions quantitatives sont supprimées.

Décision du Gouvernement fédéral de négocier la création, conjointement avec les États, de sociétés de développement chargées de faciliter la planification et le développement de nouvelles villes et de centres régionaux.

6 juillet

Le taux des obligations publiques à long terme est porté à 7 % pour l'emprunt de juillet.

18 juillet

Réduction uniforme de 25 % des droits de douane.

23 juillet

Décision de mettre progressivement fin à la subvention annuelle de 27 millions de dollars au profit de l'industrie laitière. En même temps, le programme de développement de l'industrie laitière sera intensifié.

1 août

Le « Tribunal de justification des prix » (statuant sur les relèvements de prix), entre en activité.

2 août

Le taux des réserves obligatoires des banques commerciales est augmenté de 1 point de pourcentage et fixé à 8,6 %.

3 août

Le taux des réserves obligatoires des banques commerciales est réduit de 0,6 point de pourcentage; les fonds ainsi libérés doivent être transférés aux fonds bancaires pour l'octroi de prêts à moyen terme et de prêts pour le développement agricole.

Études économiques de l'OCDE

- 19 août Un service d'étude des priorités doit être créé dans le cadre du Département du Ministre d'État sans portefeuille.
- 23 août Présentation du Budget fédéral pour 1973/74. Ses principales dispositions sont les suivantes :
- (a) le déficit intérieur est estimé à 162 millions de dollars (0,4 % du PIB de 1972/73);
 - (b) les dépenses augmenteront de 19 % (par rapport aux résultats de 1972/73). Les augmentations les plus importantes portent sur les programmes à orientation sociale : logement, développement collectif, enseignement, etc.;
 - (c) l'objectif en matière d'immigration demeure le chiffre révisé de 1972/73 de 110 000 personnes;
 - (d) aménagement de la législation relative à l'impôt sur le revenu, tendant à inclure dans le revenu imposable les plus-values réalisées lors des cessions de biens meubles et immeubles effectuées moins d'un an après leur acquisition;
 - (e) divers allègements fiscaux sont supprimés à la suite du rapport d'une Commission spéciale constituée dans le courant de l'année pour examiner les programmes existants de dépenses;
 - (f) décision d'instituer progressivement un système de recouvrement de l'impôt sur les sociétés en quatre tranches trimestrielles (au lieu d'un versement annuel).
- 28 août Le taux des réserves obligatoires des banques commerciales est relevé de 1 point du pourcentage et porté à 9 %.
- 9 septembre Le dollar australien est réévalué de 5 %. Le nouveau taux de change par rapport au dollar des États-Unis s'établit à 1,4875 dollar des États-Unis.
- Annonce que la Banque de réserve intensifiera vigoureusement ses ventes d'open-market.
- 14 septembre La Banque de réserve annonce des relèvements des taux créditeurs et débiteurs des banques.
- 4 octobre Le taux des obligations publiques à long terme est porté à 8,5 % pour l'emprunt d'octobre.
- 11 octobre Le « Tribunal de justification des prix » juge justifié un relèvement de 5,5 % des prix de l'acier au lieu des 9,42 % demandés par la BHP Company Limited. Celle-ci acquiesce aux conclusions du Tribunal.
- 25 octobre Les dépôts variables sur les emprunts à moyen terme à l'étranger sont portés de 25 à 33½.

Australie

8 décembre

Le projet d'amendement de la Constitution visant à conférer au Gouvernement australien des pouvoirs de contrôle sur les prix et les revenus est rejeté par référendum, les votes négatifs représentant 55 % des suffrages exprimés pour les prix, et 65 % pour les revenus.

PAGE BLANCHE

ANNEXE STATISTIQUE

PAGE BLANCHE

Tableau A **Produit intérieur brut**
Millions de dollars, aux prix courants

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
UTILISATION DES RESSOURCES										
1 Consommation privée	11 193	12 110	12 858	13 835	15 067	16 220	17 791	19 540	21 579	24 052
Biens durables	1 558	1 692	1 632	1 700	1 919	2 044	2 269	2 454	2 674	2 968
Autres biens et services	9 635	10 418	11 226	12 135	13 148	14 176	15 522	17 086	18 905	21 084
2 Dépenses courantes de l'État	1 804	2 066	2 407	2 725	3 076	3 360	3 673	4 235	4 802	5 524
3 Formation brute de capital fixe	4 513	5 259	5 708	5 994	6 524	7 218	7 949	8 730	9 395	9 653
Construction résidentielle	817	963	975	1 056	1 182	1 367	1 570	1 629	1 840	2 168
Autres immeubles et constructions	1 709	1 921	2 152	2 220	2 444	2 726	2 936	3 355	3 636	3 749
Équipements et outillages	1 987	2 375	2 581	2 718	2 898	3 125	3 443	3 746	3 919	3 736
4 Variations de stocks	125	569	117	360	128	668	495	352	-115	-250
5 Exportations de biens et services	3 163	3 049	3 138	3 487	3 568	3 901	4 757	5 052	5 627	6 915
6 Importations de biens et services	2 873	3 485	3 629	3 711	4 155	4 276	4 764	5 123	5 224	5 333
7 Ajustement statistique	-125	-6	-103	-153	-176	-120	-168	-131	138	422
8 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX D'ACQUISITION	17 801	19 563	20 497	22 536	24 031	26 972	29 733	32 656	36 202	40 983
ORIGINE DES RESSOURCES										
1 Agriculture, sylviculture, chasse et pêche	2 197	2 184	1 904	2 357	1 844	2 348	2 189	2 036	2 308	} n.a.
2 Industrie manufacturière	4 519	5 046	5 247	5 644	6 127	6 769	7 411	7 999	8 558	
3 Autres industries	2 069	2 334	2 577	2 786	3 032	3 427	3 982	4 455	4 907	
4 Services	7 230	8 026	8 616	9 465	10 534	11 678	13 121	14 850	16 723	
5 Impôts indirects moins subventions	1 786	1 973	2 153	2 284	2 494	2 750	3 030	3 316	3 706	4 269
6 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX D'ACQUISITION	17 801	19 563	20 497	22 536	24 031	26 972	29 733	32 656	36 202	40 983

Sources: Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau B Produit intérieur brut
Millions de dollars, aux prix moyens de 1966-1967

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
UTILISATION DES RESSOURCES										
1 Consommation privée	12 303	12 892	13 249	13 835	14 599	15 280	16 163	16 765	17 437	18 459
Biens durables	1 560	1 704	1 642	1 700	1 909	1 987	2 165	2 265	2 344	2 527
Autres biens et services	10 743	11 188	11 607	12 135	12 690	13 293	13 998	14 500	15 093	15 932
2 Dépenses courantes de l'État	2 059	2 247	2 538	2 725	2 935	3 054	3 123	3 256	3 305	3 493
3 Formation brute de capital fixe	4 940	5 576	5 898	5 993	6 343	6 771	7 149	7 400	7 448	7 178
4 Variations de stocks	148	594	115	360	139	703	480	356	-142	-229
5 Exportations de biens et services	3 106	3 091	3 140	3 487	3 690	3 960	4 723	5 123	5 536	5 792
6 Importations de biens et services	2 987	3 575	3 666	3 711	4 151	4 271	4 709	4 871	4 761	4 970
7 Ajustement statistique	-123	-2	-103	-153	-168	-108	-142	-101	122	336
8 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX D'ACQUISITION	19 433	20 822	21 172	22 536	23 386	25 389	26 786	27 928	28 944	30 058

Sources: Mémemorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau C Revenu et dépense des particuliers (y compris les entreprises autres que les sociétés par actions)
Millions de dollars, aux prix courants

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Rémunération des salariés et appointés	8 875	9 919	10 687	11 658	12 678	14 028	15 735	18 056	20 241	22 518
Salaires et traitements	8 580	9 601	10 346	11 284	12 262	13 569	15 221	17 474	19 516	21 709
Suppléments aux salaires et traitements	295	318	341	374	416	459	514	582	725	809
Revenu de la propriété et de l'entreprise	4 132	4 318	4 215	4 841	4 599	5 361	5 563	5 839	6 536	7 885
Revenu des entreprises privées non constituées en sociétés	3 106	3 222	3 045	3 544	3 169	3 796	3 831	3 930	4 416	5 502
Intérêts, loyers et dividendes	1 026	1 096	1 170	1 297	1 430	1 565	1 732	1 909	2 120	2 383
Transferts courants en provenance de l'État	1 038	1 090	1 168	1 262	1 314	1 432	1 630	1 810	2 113	2 623
Transferts courants en provenance du reste du monde	104	115	122	138	159	168	186	181	226	235
REVENU	14 149	15 442	16 192	17 899	18 750	20 989	23 114	25 886	29 116	33 261
<i>moins</i> : Impôts directs à payer sur le revenu	1 304	1 533	1 696	1 933	2 083	2 427	2 861	3 123	3 828	4 094
Intérêt de la dette des consommateurs	121	126	128	132	143	167	185	218	239	281
Transferts courants à l'État	93	108	120	130	142	164	174	181	219	249
Transferts courants au reste du monde	62	66	74	81	86	92	114	134	172	210
REVENU DISPONIBLE	12 569	13 609	14 174	15 623	16 296	18 139	19 780	22 230	24 658	28 427
Dépenses de consommation	11 193	12 110	12 858	13 835	15 067	16 220	17 791	19 540	21 579	24 052
Alimentation	2 482	2 666	2 838	3 026	3 199	3 342	3 570	3 819	4 101	4 528
Vêtements	1 199	1 271	1 316	1 389	1 479	1 553	1 659	1 793	1 928	2 142
Loyers	1 248	1 359	1 483	1 630	1 793	1 981	2 226	2 544	2 863	3 206
Divers	6 264	6 814	7 221	7 790	8 596	9 344	10 336	11 384	12 687	14 176
ÉPARGNE	1 376	1 499	1 316	1 788	1 229	1 919	1 989	2 690	3 079	4 375
(En pourcentage du revenu disponible)	10.9	11.0	9.3	11.4	7.5	10.6	10.1	12.1	12.5	15.4

Sources: Mémorandum de l'Australie à l'OCDE et Comptes nationaux de l'Australie.

Tableau D Marché de l'emploi

Années civiles : moyennes	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
<i>Effectifs en milliers</i>										
Emploi civil : total ¹	4 495.6	4 628.0	4 760.6	4 880.4	5 001.4	5 150.9	5 329.2	5 436.5	5 488.8	5 640.2
industrie manufacturière ²	1 357.9	1 401.4	1 415.9	1 457.7	1 468.1	1 493.0	1 531.1	1 559.8	1 414.6	1 442.3
Chômage ³	63.3	60.7	71.5	79.1	77.8	80.0	74.7	87.6	125.9	107.7
Offres d'emploi non satisfaites ⁴	45.9	53.5	43.7	37.5	37.1	44.3	50.9	40.8	32.4	64.0
<i>Pourcentages</i>										
Chômage	1.4	1.3	1.5	1.6	1.6	1.6	1.4	1.6	2.2	1.9
Taux d'activité : hommes	84.2	84.0	84.1	83.7	83.4	83.3	83.2	82.7	82.5	82.2
femmes	33.4	34.4	35.3	36.3	36.8	37.6	38.8	39.2	39.4	40.5
<i>Heures</i>										
Moyenne hebdomadaire des heures de travail ⁵ :										
toutes industries	42.8	⁶	43.0	43.1	43.3	43.6	43.5	43.2	42.9	n.d.
industrie manufacturière	43.4	⁶	43.5	43.7	43.7	44.1	44.0	43.5	43.2	n.d.

1 Les chiffres de 1972 et 1973 ne sont pas comparables avec ceux des années antérieures, le personnel d'encadrement de la formation professionnelle (environ 24 000 personnes en août 1971) n'étant pas compris dans la population active jusqu'en 1971.

2 Y compris électricité, gaz et eau. Les chiffres de 1972 et 1973 ne sont pas comparables à ceux des années antérieures : avant 1972, on a utilisé la classification des activités du recensement de 1966; pour 1972 et 1973, on a retenu la classification normalisée australienne des activités.

3 Chiffres résultant des enquêtes sur la population active.

4 Chiffres recensés par le Service fédéral de l'Emploi.

5 Salariés du sexe masculin (autres que les dirigeants, les cadres supérieurs et assimilés et les professions libérales) occupant un emploi à plein temps dans le secteur privé (activités rurales et services domestiques non compris), au cours de la dernière période rémunérée du mois d'octobre de chaque année.

6 Les données de l'enquête d'octobre 1965 ne sont pas comparables à celles des autres années.

Sources : Survey of Weekly Earnings and Hours; Mémoire de l'Australie à l'OCDE.

Tableau E Prix et salaires

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
<i>1966-67 = 100</i>											
Indices des prix dérivé du PIB	88.3	91.6	94.0	96.8	100.0	102.7	106.2	110.9	117.0	125.1	136.7
Consommation privée	89.5	91.0	93.9	97.0	100.0	103.2	106.1	109.9	116.6	123.8	130.6
Formation brute de capital fixe	89.8	91.4	94.3	96.8	100.0	102.8	106.6	111.2	118.0	126.0	134.5
Prix à la consommation : Total	89.8	90.6	94.0	97.4	100.0	103.3	106.0	109.4	114.6	122.4	129.8
Secteurs de l'alimentation	87.8	89.0	93.9	98.4	100.0	104.7	105.8	108.1	112.4	116.8	125.7
Autres secteurs	90.7	91.4	94.0	96.9	100.0	102.7	106.1	100.9	115.6	124.9	131.7
Commerce extérieur : Prix à l'exportation	96	109	100	102	100	95	97 ⁶	98	96	99	128
Prix à l'importation	96	96	97	99	100	99	101	104	108	115	114
Termes de l'échange	100	113	103	103	100	96	97	95	88	86	112
<i>Dollars</i>											
Taux de salaire horaire ¹											
Toutes activités ²	0.92	0.94	0.99	1.02	1.09	1.14	1.22	1.28	1.39	1.54	1.70
dont : Industrie manufacturière	0.91	0.93	0.98	1.00	1.06	1.12	1.19	1.25	1.34	1.50	1.64
Gains horaires ³											
Toutes industries ⁴	1.21	1.29	⁵	1.42	1.50	1.59	1.70	1.84	2.08	2.24	} n.d.
Industrie extractive	1.46	1.53	⁵	1.77	1.86	1.97	2.13	2.32	2.68	2.88	
Industrie manufacturière	1.19	1.27	⁵	1.40	1.48	1.57	1.66	1.79	2.04	2.21	
Bâtiment et construction	1.29	1.37	⁵	1.52	1.59	1.72	1.80	2.02	2.26	2.42	

1 Taux moyen pondéré de la rémunération minimale des adultes du sexe masculin prévue par les sentences arbitrales, fixations de salaires, etc. Moyenne des données de 12 mois.

2 Non compris les activités rurales, les transports maritimes et l'acconage.

3 Adultes du sexe masculin occupant un emploi à plein temps (autre que d'encadrement) dans le secteur privé; chiffres du mois d'octobre.

4 Non compris les activités agricoles et les services domestiques.

5 Les données de l'enquête d'octobre 1965 ne sont pas comparables à celles des autres années.

6 Série provisoire, comprenant d'autres produits ayant pour base les prix de juin 1969.

Sources: Quarterly Summary of Australian Statistics; Survey of Weekly Earnings and Hours; Wage Rates and Earnings; Mémoire de l'Australie à l'OCDE.

Tableau F Formation de liquidités
Variations en millions de dollars

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Dette publique (net)	450	301	331	521	485	172	305	86	159	711
Opérations de la Banque de réserve										
Or et devises ¹	456	-308	-18	-170	-91	210	47	784	1 535	440
Avances au crédit agricole	-96	128	-69	184	-142	260	-140	-39	-44	-53
Dépôts de réserve obligatoires (—)	-(+232)	-(22)	-(184)	-(+2)	-(17)	-(+110)	-(+111)	-(59)	-(62)	-(+227)
Emprunts à terme (—)	-(25)	-(+2)	-(+3)	-(8)	-(+11)	-(22)	-(10)	-(+5)	-(+27)	-(31)
Emprunts, pour la mise en valeur des exploitations agricoles (—)	—	—	-(+50)	-(17)	-(+13)	-(21)	-(15)	-(+22)	-(+6)	-(18)
Divers ²	29	-14	10	17	134	-16	71	-211	-239	729
Total (= Avoirs ³ liquides et en fonds d'État du secteur privé)	632	127	385	575	379	559	197	652	1 440	1 649
moins: Avoirs liquides et en fonds d'État du secteur privé non-bancaire	225	60	158	389	279	269	249	424	835	109
Avoirs liquides et en fonds d'État du secteur bancaire (Banque de réserve exclue)	407	67	227	186	100	290	-52	228	605	1 540
Dépôts de réserve obligatoires	232	-22	-184	2	-17	110	111	-59	-62	227
Prêts et avances										
Banques commerciales	145	345	228	365	474	361	519	415	558	1 981
Caisses d'épargne	216	221	213	235	243	246	227	277	294	463
Autres avoirs et engagements du secteur bancaire ⁴	42	170	148	-1	99	61	-65	3	132	48
Billets et pièces en circulation	-3	-1	-30	99	82	101	122	150	131	235
Total (= Masse monétaire)	1 038	781	602	886	982	1 169	863	1 014	1 657	4 493

1 Au cours du marché.

2 Y compris un poste d'ajustement.

3 Évalués sur la base de la moyenne des chiffres hebdomadaires, sauf les fonds d'État détenus par le secteur privé non-bancaire, évalués sur la base du cours du dernier jour.

4 Y compris les dépôts auprès de la Banque de réserve (+), ainsi que les dépôts entre banques auprès des banques commerciales (—).

Source: Mémorandum de l'Australie à l'OCDE.

Tableau G Recettes et dépenses des administrations publiques
Millions de dollars

Exercices allant jusqu'au 30 juin	État					Administration centrale				
	1969	1970	1971	1972	1973	1969	1970	1971	1972	1973
Recettes courantes	7 341	8 401	9 315	10 635	11 563	5 700	6 559	7 397	8 233	8 787
Impôts directs sur le revenu	3 408	4 042	4 603	5 284	5 701	3 408	4 042	4 603	5 284	5 701
des ménages	2 377	2 855	3 175	3 765	4 084	2 377	2 855	3 175	3 765	4 085
des sociétés	1 031	1 187	1 428	1 519	1 617	1 031	1 187	1 428	1 519	1 617
Impôts indirects	2 973	3 292	3 594	4 080	4 583	2 005	2 214	2 458	2 522	2 635
Revenus de la propriété et de l'entreprise	796	893	937	1 052	1 030	239	256	289	366	383
Redevances obligatoires, amendes, etc.	164	174	181	219	249	45	47	47	60	67
Dépenses courantes	5 877	6 511	7 331	8 390	9 703	4 677	5 141	5 868	6 511	7 564
Biens et services	3 360	3 673	4 235	4 802	5 524	1 721	1 788	1 983	2 157	2 399
Subventions	223	262	278	374	314	208	242	262	359	300
Intérêt de la dette publique	703	767	823	895	990	26	23	12	-14	12
Transferts courants à l'économie intérieure	1 432	1 630	1 810	2 113	2 623	2 564	2 910	3 427	3 804	4 601
Transferts courants au reste du monde	159	179	185	206	252	158	179	184	205	252
Épargne	1 464	1 890	1 984	2 245	1 860	1 023	1 418	1 529	1 722	1 223
Transferts en capital	157	164	175	166	168	-226	-265	-513	-592	-686
Accumulation brute de moyens financiers	1 621	2 054	2 159	2 411	2 028	797	1 153	1 016	1 130	537
Dépenses d'investissement	1 179	1 262	1 400	1 533	1 711	161	157	194	187	191
Capacité ou besoin de financement	442	792	759	878	317	636	996	822	943	346

Sources : Mémorandum de l'Australie à l'OCDE; ABS, « Commonwealth Authorities ».

Tableau H Balance des paiements
Millions de dollars australiens

Exercices allant jusqu'au 30 juin	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
Exportations, fob	2 731	2 574	2 626	2 926	2 942	3 217	3 969	4 216	4 729	5 990
Importations, fob	2 237	2 739	2 822	2 837	3 159	3 203	3 553	3 790	3 791	3 797
Balance commerciale	493	-165	-196	89	-218	14	416	426	938	2 193
Invisibles, net	-553	-621	-694	-750	-925	-1 040	-1 177	-1 298	-1 353	-1 516
BALANCE COURANTE	-60	-787	-891	-660	-1 143	-1 026	-760	-873	-416	677
<i>Mouvements de capitaux</i>										
Opérations de l'État	-46	-48	13	-28	86	70	-185	-63	-60	-90
Opérations des offices de commercialisation	31	-61	34	-75	33	27	-47	-43	-45	34
Autres mouvements du secteur privé	446	583	666	484	963	969	961	1 544	1 317	728
Poste d'ajustement ¹	77	16	234	156	140	108	68	32	646	-367
ENTRÉES APPARENTES DE CAPITAUX	508	490	947	537	1 222	1 174	797	1 470	1 858	305
Autres avoirs étrangers ²	3	4	-16	18	-8 ⁴⁾	-26	-6	71	31 ⁴⁾	3 ⁴⁾
Autres mouvements monétaires ³	2	2	2	-26	3	20	12	10	8	11
Attributions de DTS	—	—	—	—	—	—	75	64	63	—
VARIATIONS DES RÉSERVES	453	-292	44	-132	73⁴⁾	143	118	742	1 544⁴⁾	996⁴⁾
(a) Or	16	10	-7	6	25	1	10	-14	6	-2
(b) Avoirs et devises	437	-325	10	-165	-23	187	16	718	1 512	1 000
(c) FMI : tranche-or	—	22	40	26	71	-45	13	-30	-37	1
(d) Droits de tirage spéciaux	—	—	—	—	—	—	79	68	63	—

1 Ce poste comprend les erreurs et omissions et l'ajustement dû à ce que les chiffres des réserves officielles sont évalués sur la base des cours officiels (au lieu des cours du marché).

2 Y compris les variations des avoirs nets en devises des banques commerciales australiennes, ajustés en tenant compte des règlements en cours avec la Banque de Réserve, ainsi que les variations des avoirs en devises détenus (ailleurs que sur la place de Londres) par l'État fédéral.

3 Comprend :

a) Tirages et remboursements effectués par la Banque de réserve de Nouvelle-Zélande en vertu d'un arrangement spécial conclu avec la Banque de réserve d'Australie pour financer les exportations australiennes en Nouvelle-Zélande. Le poste comprend en outre quelques montants de faible importance représentant des acquisitions d'actions de la Banque des Règlements internationaux.

b) Variations des soldes des comptes des instituts monétaires étrangers auprès de la Banque de réserve d'Australie et variations des engagements monétaires de l'Australie (billets et pièces en circulation en Papouasie et Nouvelle-Guinée).

4 Non compris les effets des variations des parités officielles entre le dollar australien et les autres monnaies.

5 Non compris les effets sur les avoirs officiels de réserve du montant équivalent à 26 millions de dollars reçu en mars 1973 dans le cadre des accords de compensation au sein de la zone sterling.

Source: Australian Bureau of Statistics.

Tableau I Commerce extérieur — Ventilation par produits et par régions
Pourcentages

Exercices allant jusqu'au 30 juin	Importations			Exportations		
	1971	1972	1973	1971	1972	1973
Sections de la CTCI						
Produits alimentaires et animaux vivants	3.8	4.0	4.0	33.8	35.3	31.2
Boissons et tabacs	1.2	1.3	1.3	0.3	0.3	0.2
Matières brutes non comestibles, carburants non compris	5.7	5.5	6.5	29.5	27.3	34.0
Combustibles minéraux, lubrifiants et produits annexes	4.6	4.8	4.3	5.7	6.4	5.5
Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	0.4	0.4	0.3	0.7	0.7	0.5
Produits chimiques	9.9	10.2	10.3	4.4	5.0	4.4
Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	20.9	21.3	21.7	11.8	10.9	10.4
Machines et matériel de transport	39.6	37.0	36.1	7.4	7.7	8.0
Articles manufacturés divers	9.7	10.8	11.5	1.7	2.1	1.6
Articles et transactions non classés par catégories	4.2	4.7	4.0	4.7	4.3	4.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Pays de l'OCDE	83.1	81.1	80.0	63.6	64.1	68.3
Amérique du Nord	29.1	25.3	24.2	14.6	15.4	15.0
Japon	13.8	15.7	17.9	27.2	27.8	31.1
CÉE	35.1	34.9	32.3	20.5	18.9	20.3
Autres	5.2	5.2	5.5	1.2	1.9	1.9
Pays n'appartenant pas à l'OCDE	16.8	18.9	20.0	36.4	35.9	31.7
Zone sino-soviétique ¹	1.4	1.6	1.8	3.8	3.5	4.2
Autres pays développés	2.8	3.5	3.3	7.3	7.0	6.8
Pays en voie de développement	12.6	13.8	14.9	25.3	25.4	20.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

1 Y compris la Chine continentale, la Corée du Nord et le Vietnam du Nord.

Source : Mémorandum de l'Australie à l'OCDE.

OECD SALES AGENTS DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,
Florida 165, BUENOS-AIRES.
☎ 33-1787-2391 Y 30-7122

AUSTRALIA - AUSTRALIE

B.C.N. Agencies Pty. Ltd.,
161 Sturt St., South MELBOURNE, Vic. 3205.
☎ 69.7601
658 Pittwater Road, BROOKVALE NSW 2100.
☎ 938 2267

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1.
☎ 52.22.35

BELGIUM - BELGIQUE

Librairie des Sciences
Coudenberg 76-78, B 1000 BRUXELLES 1.
☎ 13.37.36/12.05.60

BRAZIL - BRÉSIL

Mestre Jou S.A., Rua Guaiçá 518,
Caixa Postal 24090, 05089 SAO PAULO 10.
☎ 256-2746/262-1609
Rua Senador Dantas 19 s/205-6, RIO DE
JANEIRO GB. ☎ 232-07. 32

CANADA

Information Canada
171 Slater, OTTAWA. KIA 0S9.
☎ (613) 992-9738

DENMARK - DANEMARK

Munksgaards Boghandel
Nørregade 6, 1165 KØBENHAVN K.
☎ (01) 12 69 70

FINLAND - FINLANDE

Akatsemien Kirjakauppa
Keskuskatu 1, 00100 HELSINKI 10. ☎ 625.901

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE
2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.
☎ 524.81.67

Principaux correspondants :

13602 AIX-EN-PROVENCE : Librairie de
l'Université. ☎ 26.18.08
38000 GRENOBLE : B. Arthaud. ☎ 87.25.11
31000 TOULOUSE : Privat. ☎ 21.09.26

GERMANY - ALLEMAGNE

Verlag Weltarchiv G.m.b.H.
D 2000 HAMBURG 36, Neuer Jungfernstieg 21
☎ 040-35-62-501

GREECE - GRECE

Librairie Kauffmann, 28 rue du Stade,
ATHENES 132. ☎ 322.21.60

ICELAND - ISLANDE

Snaebjörn Jónsson and Co., h.f.,
Hafnarstræti 4 and 9, P.O.B. 1131,
REYKJAVIK. ☎ 13133/14281/11936

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.:
NEW DELHI, Scindia House. ☎ 47388
CALCUTTA, 17 Park Street. ☎ 24083

IRELAND - IRLANDE

Eason and Son, 40 Lower O'Connell Street,
P.O.B. 42, DUBLIN 1. ☎ 01-41161

ISRAEL

Emanuel Brown :
35 Allenby Road, TEL AVIV. ☎ 51049/54082
also at :
9, Shlomzion Hamalka Street, JERUSALEM.
☎ 234807
48 Nahlat Benjamin Street, TEL AVIV.
☎ 53276

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni :
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE. ☎ 579751
Via Bartolini 29, 20155 MILANO. ☎ 365083
Sous-dépôtaires :

Editrice e Libreria Herder,
Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA.
☎ 674628

Libreria Hoepfl, Via Hoepfl 5, 20121 MILANO.
☎ 865446

Libreria Lattes, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO.
☎ 519274

La diffusione delle edizioni OCDE è inoltre assicu-
rata dalle migliori librerie nelle città più importanti.

JAPAN - JAPON

OECD Publications Centre,
Akasaka Park Building,
2-3-4 Akasaka,
Minato-ku
TOKYO 107. ☎ 586-2016
Maruzen Company Ltd.,
6 Tori-Nichome Nihonbashi, TOKYO 103,
P.O.B. 5050, Tokyo International 100-31.
☎ 272-7211

LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Redico
Edison Building, Bliss Street,
P.O.Box 5641, BEIRUT. ☎ 354429 - 344425

THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

W.P. Van Stockum
Buienhof 36, DEN HAAG. ☎ 070-65.68.08

NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZELANDE

The Publications Officer
Government Printing Office
Mulgrave Street (Private Bag)
WELLINGTON. ☎ 46.807
and Government Bookshops at
AUCKLAND (P.O.B. 5344). ☎ 32.919
CHRISTCHURCH (P.O.B. 1721). ☎ 50.331
HAMILTON (P.O.B. 857). ☎ 80.103
DUNEDIN (P.O.B. 1104). ☎ 78.294

NORWAY - NORVEGE

Johan Grundt Tanums Bokhandel,
Karl Johansgate 41/43, OSLO 1. ☎ 02-332980

PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam,
LAHORE 3. ☎ 66839

PHILIPPINES

R.M. Garcia Publishing House,
903 Quezon Blvd. Ext., QUEZON CITY,
P.O. Box 1860 - MANILA. ☎ 99.98.47

PORTUGAL

Livraria Portugal,
Rua do Carmo 70-74, LISBOA 2. ☎ 360582/3

SPAIN - ESPAGNE

Librería Mundi Prensa
Castello 37, MADRID-1. ☎ 275.46.55
Librería Bastinos
Pelayo, 52, BARCELONA 1. ☎ 222.06.00

SWEDEN - SUEDE

Fritzes Kungl. Hovbokhandel,
Fredsgatan 2, 11152 STOCKHOLM 16.
☎ 08/23 89 00

SWITZERLAND - SUISSE

Librairie Payot, 6 rue Grenus, 1211 GENEVE 11.
☎ 022-31.89.50

TAIWAN

Books and Scientific Supplies Services, Ltd.
P.O.B. 83, TAIPEI.

TURKEY - TURQUIE

Librairie Hachette,
469 Istiklal Caddesi,
Beyoglu, ISTANBUL. ☎ 44.94.70
et 14 E Ziya Gökalp Caddesi
ANKARA. ☎ 12.10.80

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O.B. 569, LONDON
SE1 9 NH, ☎ 01-928-6977, Ext. 410
or
49 High Holborn
LONDON WC1V 6HB (personal callers)
Branches at: EDINBURGH; BIRMINGHAM,
BRISTOL, MANCHESTER, CARDIFF,
BELFAST.

UNITED STATES OF AMERICA

OECD Publications Center, Suite 1207,
1750 Pennsylvania Ave, N.W.,
WASHINGTON, D.C. 20006. ☎ (202)298-8755

VENEZUELA

Librería del Este, Avda. F. Miranda 52,
Edificio Galipán, Aptdo. 60 337, CARACAS 106.
☎ 32 23 01/33 26 04/33 24 73

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Jugoslavenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36,
BEOGRAD. ☎ 621-992

2 74

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire
peuvent être adressées à :

OCDE, Bureau des Publications, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris CEDEX 16

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to
OECD, Publications Office, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris CEDEX 16

PUBLICATIONS DE L'OCDE

**2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16**

Dépôt légal n° 2.597. 1974.

N° 32.962.



IMPRIMÉ EN FRANCE

PUBLICATIONS STATISTIQUES

du département des affaires économiques et statistiques

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Cette publication mensuelle, qui tire parti des techniques les plus modernes de présentation statistique sous la forme de tableaux et de graphiques, est destinée à fournir une vue instantanée de l'évolution économique la plus récente des pays de l'O.C.D.E., ainsi qu'un ensemble de statistiques internationales illustrant la situation économique de la zone O.C.D.E. au cours des dernières années.

Les indicateurs retenus couvrent la comptabilité nationale, la production industrielle, les livraisons, stocks et commandes, la construction, les ventes au détail, la main-d'œuvre, les salaires, les prix, les finances intérieures et extérieures, les taux d'intérêt, les échanges et paiements. Des suppléments trimestriels contiennent des précisions sur les prix de détail et la production industrielle.

BULLETINS STATISTIQUES DU COMMERCE EXTÉRIEUR : SÉRIES A, B et C

La **Série A - Commerce total par pays** (trimestrielle) donne une vue d'ensemble du commerce total des pays de l'O.C.D.E. (sans ventilation par produits) décomposé par pays et zones d'origine et de destination.

Les tableaux comportent une nomenclature géographique normalisée, et couvrent les quatre dernières années, les douze derniers trimestres et les seize derniers mois disponibles. Ils sont mis à jour par un supplément mensuel dans l'intervalle de deux parutions trimestrielles. La **Série B - Échanges par produits, Tableaux analytiques** (trimestrielle) est destinée à l'analyse générale de la structure des échanges des pays de l'O.C.D.E., individuellement et par groupes, selon les principales catégories de produits et les zones et pays partenaires les plus importants.

Les catégories de produits, aussi bien que les pays et zones partenaires, suivent des nomenclatures normalisées, mais seuls les éléments significatifs apparaissent. La série paraît en six fascicules, dont chacun comprend les données relatives à plusieurs pays, dans l'ordre de leur réception.

La **Série C - Échanges par produits, Résumé par marchés** (semestrielle) fournit des informations détaillées sur les échanges des pays de l'O.C.D.E. par principaux produits et pays partenaires. La série paraît en trois volumes, couvrant respectivement les échanges par principales catégories de produits (valeurs seules) et les échanges par groupes, sous-groupes et positions de la C.T.C.I. (quantités et valeurs, un volume consacré aux exportations et un aux importations).

Les chiffres sont regroupés sous forme de tableaux synoptiques rassemblant les pays qui constituent le marché d'un produit déterminé, en tant que débouchés ou fournisseurs, aussi bien au sein de la zone O.C.D.E. que dans les transactions entre celle-ci et le reste du monde.

ANNUAIRES STATISTIQUES

Les **Statistiques rétrospectives** (paraissant tous les deux ans) rassemblent en deux volumes des chiffres trimestriels et mensuels couvrant la dernière décennie, pour toutes les séries contenues respectivement dans les *Principaux Indicateurs Économiques* et leur supplément *Production industrielle*. Les deux volumes contiennent en outre des chiffres annuels pour une période plus longue, ainsi qu'un choix de taux de variation. Dans l'intervalle de deux parutions, ils sont tenus à jour par des suppléments encartés dans les *Principaux Indicateurs Économiques*. **Comptes Nationaux des pays de l'O.C.D.E.** (annuel) contient, pour chaque pays de l'O.C.D.E. et pour les groupes importants de pays Membres, les principaux agrégats de la comptabilité nationale, présentés sous une forme normalisée pour la dernière décennie (parfois une période plus longue).

En outre, des tableaux supplémentaires présentent diverses mesures analytiques, telles que des triangles de croissance, des indices de prix et de volume, et le rapport de certaines composantes aux agrégats correspondants.

Statistiques de la population active (annuel) donne, à partir de données normalisées, une vue d'ensemble de l'évolution de la main-d'œuvre et de l'emploi dans les pays de l'O.C.D.E. au cours de la dernière décennie.

Les chiffres publiés concernent, en particulier, la population totale, les composantes de l'évolution démographique, la répartition par âge, la population active totale et civile, le chômage, ainsi que l'emploi (total et ventilé par branche d'activité et situation professionnelle, ainsi que par branche d'industrie dans le cas des salariés).

OCDE

Département des Affaires Économiques et Statistiques

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ANNUELLES
*Études détaillées du développement économique
dans chaque pays de l'OCDE*

Par pays F 5 \$ 1.25 £ 0.50

Abonnement pour la série F 90 \$ 22.50 £ 9

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

En juillet et décembre les PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE donnent un aperçu général de l'évolution économique la plus récente dans l'ensemble de la zone OCDE et, au moyen d'une série de prévisions quantitatives intégrées, évaluent les perspectives. En supplément, cette publication contient fréquemment des études spéciales destinées à faciliter l'interprétation des tendances économiques.